Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE - N° 15214 - 7 F — DIMANCHE 2 – LUNDI 3 JANVIER 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Navigation sans pilote

A l'aube de la nouvelle année, le président de la République a souhaité, entre autres choses, que « s'élargisse au continent tout entier la zone de paix qui nous protège ». Parmi les nouvelles discriminations qui affectent les peuples du continent européen, la plus marquante est effectivement, en ce début 1994, celle qui, du point de *vue de la sécurité, départage* les nantis et les autres.

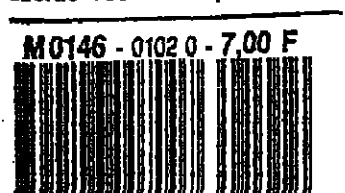
La France et ses voisins sont parmi les premiers. « Nous avons les moyens de notre sécurité ; l'Europe des Douze est notre meilleur rempart », a souligné, rassurant, François Mitterrand. Quelques instants plus tard apparaissaient une fois de plus sur les écrans les images de corps mutilés dans *une morgue de Sarajevo. Quel*ques moments auparavant, l'abbé Pierre lançait un de ses appels indignés contre « l'incapacité internationale, l'absence d'énergie des Nations unies, de *l'Europe,* leur *incompréhensible* manque de volonté ». Et tandis que le président de la République se félicitait de ce havre de paix que l'Europe des Douze a su construire pour elle et protéger des turbulences extérieures, un homme d'Eglise dénonçait le scandale consistant à « avoir déclaré vingt fois : Arrêtez, sans jamais avoir ajouté : Si vous n'arrêtez pas, on cogne ».

L'ABBÉ PIERRE n'est ni un stratège ni un homme politique. Mais c'est un homme de conscience, dont l'indignation *reflète une inquiétude nouvelle,* et politiquement très actuelle, non devant une menace directe qui pèserait sur la France, l'Europe ou l'Occident, mais au contraire devant l'incapacité des sociétés développées, tout entières tournées vers la préservation de leur propre sécurité, à l'exporter ailleurs et à imposer un « ordre » international acceptable.

L'ex-Yougoslavie est l'exemple le plus proche de cette inhibition de l'Occident « incompréhensible » pour le commun des mortels et d'une attitude qui rappelle ce qu'en d'autres temps on nomma la « politique d'apaisement ». Mais la problématique sous-jacente est la même aussi pour bien des questions posées à la « communauté internationale » en ce début d'année : peut-on refuser aux démocraties du centre et de l'est de l'Europe la sécurité dont jouit l'Europe occidentale ? Faut-il, pour « apaiser » les démons qui resurgissent en Russie, *laisser* l'équipe au pouvoir les caresser dans le sens du poil ? Faut-il laisser carte blanche à cette Russie dans ses rapports avec ses voisins, Ukraine comprise ? Faut-il, dans un autre registre, obtempérer aux menaces d'un Etat terroriste comme vient de *le* faire la France avec l'Iran ?

AUCUNE de ces questions n'a de réponse simple, et certaines, au stade actuel, n'ont tout *simplement pas de solu*tion. Mais entre des Etats-Unis qui, ne voulant plus prendre de risques, sont devenus un facteur d'incertitude majeur et une Europe qui promet qu'elle *prendra la relève dans* un avenir très indéterminé, il y a place pour l'inquiétude. La communauté internationale aborde 1994 sans pilote.

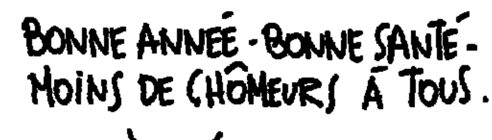
M0146 - 0102 0 - 7,00 F



Tout en rappelant que la République est « laïque »

M. Mitterrand presse M. Balladur d'agir contre le chômage

François Mitterrand a présenté ses vœux de Nouvel An aux Français, vendredi 31 décembre. Le président de la République a indiqué qu'il entend aller au terme de son mandat. Il a invité le premier ministre à agir contre le chômage en « aidant » le patronat et les syndicats à définir un « nouveau contrat social pour l'emploi ». En outre, à deux semaines de la manifestation des défenseurs de l'école publique, M. Mitterrand a rappelé que la France est « une République laïque ».





Lire page 6

Frénésie financière en Chine

Le pays s'est lancé à corps perdu dans le capitalisme sauvage Au risque d'explosions sociales et politiques

SHANGHAÏ

de notre envoyé spécial

La Chine pourra-t-elle surmonter ses contradictions économiques ? Dans les régions du Sud en pleine expansion se côtoient le Moyen-Age et un capitalisme débridé fait de spéculation immobilière et boursière. Au moment même où les dirigeants chinois rendent un hommage appuyé à Mao Zedong en fêtant avec éclat le centenaire de sa naissance, le pays le plus peuplé de la planète entre avec fracas dans l'économie marchande. Si l'on prend en compte les réexportations effectuées via Hongkong et Macao, la Chine est d'ores et déjà le deuxième exportateur d'Asie. Signe peut-être encore plus tangible de cette entrée dans le capitalisme mondial, la décision prise tout récemment par Pékin de faire flotter à terme le yuan (*le Monde* du *31 décembre 1993). Mais les paradoxes politiques* du *« socialisme de marché »* seront sans doute plus faciles à dépasser que les dérapages d'une croissance sans contrôle mue par sa propre logique.

Depuis l'ouverture en grand, il y a trois ans, des vannes de l'économie de marché, les régions à *statut spécial de la Chine du Sud – avant tout* Canton, Shenzen et Shanghaï – sont saisies d'une véritable frénésie de consommation et de spéculation. Un grand bond en avant dans le capitalisme amorcé par les investisseurs étrangers. A commencer par ceux de la diaspora chinoise toute proche, de Hongkong, de Macao, de Taïwan et de Singapour. Ils représentent à eux seuls 70 % des 50 milliards de dollars investis par les étrangers en Chine depuis 1985. Non contents de faire des affaires entre Chinois, les industriels et financiers de Hongkong cherchent à s'assurer – en devenant le moteur du développement chinois – des garanties *pour l'avenir. En colonisant économiquement la* province chinoise la plus proche, celle du Guangdong, Hongkong veut clairement se rendre encore plus indispensable pour l'après-1997 et le retour du territoire dans le giron chinois.

La démarche des Japonais est aussi pour une bonne part politique. Autant gagner les faveurs du géant économique potentiel qu'est la Chine, quelles que soient les traces douloureuses laissées par la seconde guerre mondiale. Les investisseurs occidentaux, américains et européens, ont moins d'arrière-pensées et sans doute plus de naïveté : ils sont clairement fascinés par la croissance et le dynamisme d'une région qui offre un contraste saisissant avec la morosité des économies occidentales.

Conséquence : les investissements étrangers en Chine ont explosé. Ils sont passés d'à peine 4 milliards de dollars par an, entre 1988 et 1991, à 11 milliards en 1992 et plus de 17 milliards en 1993 (environ 100 milliards de francs). Et encore, il y a au moins 3 milliards de dollars dans des fonds à Hongkong qui attendent des occasions pour s'investir sur le continent. L'arrivée massive, ces derniers mois, de capitaux américains et japonais sur les places financières relais de la diaspora chinoise explique à elle seule l'envolée spectaculaire des *Bourses de Hongkong et de Singapour : elles ont* gagné en 1993 respectivement 116 % et près de 60 %. *« A défaut de jouer directement la Chine, les investisseurs institutionnels se sont rabattus sur les actions de Hongkong ; ils espèrent profiter ainsi indirectement de la vigueur de l'économie chinoise »*, explique Bernard Delattre, directeur pour l'Asie de la banque Indosuez.

La seule ville de Shanghaï, la plus grande de Chine avec plus de treize millions d'habitants, aura reçu 950 millions de dollars d'investissements étrangers en 1991, 3 milliards en 1992 et 7 milliards l'an dernier.

ERIC LESER

Lire la suite page 11

Algérie : Tamanrasset la délaissée

Abandonnée par les touristes, la capitale du Grand Sud subit le contrecoup des violences du Nord

TAMANRASSET

de notre envoyée spéciale

Fièrement juchés sur leurs dromadaires, deux Touaregs, boubous éclatants et chèches indigo, *remontent l'avenue à un train* de sénateur, sans même jeter un regard sur la voiture blanche et bleue, pleine de policiers en armes, qu'ils croisent en chemin. Les deux nomades sont invités à un mariage, dans le quartier de Qutar El Oued. La police, elle, s'en va *patrouiller* nonchalamment on ne sait où. Avec ses longues rues silencieuses, bordées de petites maisons d'argile rouge, le centre de « Tam » a les allures d'un décor de théâtre poussiéreux, qu'un sort étrange aurait privé d'acteurs.

En cette veille de Nouvel An, un calme pesant a envahi la ville. Pas de « barbus » à l'horizon. Pas de touristes, non plus. Le spectre du terrorisme a sevré la région de *son oxygène habituel. Avant* même l'assassinat des douze techniciens croates et bosniaques, le 14 décembre, aux alentours d'Alger, et celui d'un couple de Belges, retrouvés égorgés, mercredi 29 décembre, à Bouira, les avions d'Air Algérie, qui relient Paris aux grandes villes du Sud, volaient déjà pratiquement à vide.

« Désastre », résume le patron du Tahat, seul hôtel d'Etat de la ville, dont les cent cinquante chambres et l'immense restaurant, vaste comme une salle de bal, attendent désespérément les clients.

« Ce n'est pas parce qu'Alger est malade, qu'il faut croire toute l'Algérie contaminée », plaide Mahmoud Rouani, patron de l'agence de tourisme Atakor, dont le rideau de fer, comme celui des quelque soixante-dix autres agences de « Tam », reste tristement baissé. *« On espérait plus de deux cents étrangers, ils ont tous annulé*, renchérit un patron de camping. *Sur les cinquante employés que j'embauche, quand ça marche, j'ai pu en garder dix, du moins, jusqu'à présent. Cela fait déjà quarante familles privées de travail »*. *« Il ne nous reste plus qu'à prier, pour que nos frères du Nord trouvent la paix dans leurs cœurs »*, soupire un marchand de cartes postales.

La région de Tamanrasset, que plus de 2 000 kilomètres de sable et de désert rocheux séparent de la capitale, n'a eu à déplorer, à ce jour, aucun attentat terroriste. A l'ombre de ses minarets, le bon grain musulman semble avoir résisté à l'ivraie islamiste. Mais personne ne s'y fie. Lors des élections législatives de décembre 1991, le candidat du FLN ne s'était-il pas retrouvé en ballottage serré, face à son rival de l'ex-Front islamique du salut (FIS) ? Hier encore, ajoute-t-on perfidement, Ghardaïa, haut-lieu *du tourisme saharien, pouvait*, elle aussi, s'enorgueillir d'une tranquillité, apparemment inviolable. Jusqu'à ce que douze policiers soient tués à ses portes, par une bande armée, venue du Nord.

Les principaux voyagistes français, qui travaillent en tandem avec les agences locales, ont préféré ne pas tenter le diable. Dès le début du mois de décembre, après l'assassinat d'un homme d'affaires espagnol, au sud d'Alger, puis celui d'une femme d'origine russe, sur un marché de la capitale, ils ont sagement décidé de suspendre leurs activités en Algérie (*le Monde* du 12 décembre 1993). *« J'ai entendu dire qu'en Egypte les recettes du tourisme avaient chuté de 40 % environ, à cause des attentats. Eh bien, ici, sans attentat, on est déjà à 100 % de pertes »*, soupire une professionnelle du tourisme.

Elle aussi a dû fermer provisoirement boutique. *« Je ne passe au bureau que pour faire le ménage »*, raconte-t-elle. Le tourisme saharien, qui avait attiré, en 1990, *« près de soixante mille étrangers, entre le Hoggar et le Tassili »*, selon les responsables de l'Association des agences de tourisme et de voyage de Tamanrasset, avait connu son premier coup d'arrêt avec la guerre du Golfe, en 1991. *« Dès le 16 janvier, tout le monde s'était envolé. La dernière à prendre l'avion était une Américaine, qui est restée terrée dans sa chambre d'hôtel jusqu'au moment de filer à l'aéroport »*, se souvient le patron local de l'Office national du tourisme (ONAT).

Il avait fallu de longs mois pour redresser la barre. Bien qu'encore difficile, 1993 ne s'annonçait pourtant pas si mauvais.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 3

Quatre-vingt mille jeunes chrétiens réunis à Munich

Quatre-vingt mille jeunes chrétiens – catholiques, protestants et orthodoxes – se sont réunis, du 28 décembre au 1er janvier à Munich (Allemagne), à l'initiative de la communauté œcuménique de Taizé (Saône-et-Loire). Ce rassemblement européen *avait pour principal thème* la résistance aux tentations de découragement et de repli.

page 8

L'euphorie des places boursières

L'année 1993 s'est terminée en fanfare sur la planète financière avec une pluie de records à Paris (+ 22 %), à Londres (+ 20 %), à Francfort (+ 46 %), à New York (+ 14 %) et en Asie. Rarement le contraste aura été aussi saisissant entre des économies marquées par le chômage et la récession en Europe, par une reprise laborieuse aux Etats-Unis et l'insolente santé des places financières. Un optimisme issu de la baisse tout au long de l'année des taux d'intérêt à long terme.

Lire pages 12 et 13 : Marché monétaire et obligataire, Devises et or, Marché international des capitaux et Matières premières, ainsi que la revue hebdomadaire des grandes places.

Dominique Perben au « Grand Jury RTL-le Monde »

Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 2 janvier, à partir de 18 h 30.

« Le grand jury RTL-*le Monde* » est également diffusé sur la chaîne câblée Paris-Première, le même jour, de 20 heures à 21 heures.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2.25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F. Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 280 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L, Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont. 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA, Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2.50 $.

DATES

Il y a quarante ans

La «prise de pouvoir» de François Truffaut

par Jacques Siclier

EN janvier 1954 sort le numéro 31 des *Cahiers du cinéma*, la revue à couverture jaune créée au printemps 1951 par Lo Duca et Jacques Doniol-Valcroze, rejoints par André Bazin, en souvenir de Jean-George Auriol et de sa *Revue du cinéma*, où s'était exprimée la nouvelle critique d'après guerre. Jacques Doniol-Valcroze y a écrit un éditorial qui met tout de suite la puce à l'oreille des lecteurs. Après avoir constaté avec satisfaction qu'en doublant le cap du trentième numéro *les Cahiers du cinéma* ont remporté un succès significatif pour ses fondateurs et son équipe, Doniol-Valcroze déclare : *«... Nous nous moquons bien des étiquettes et à travers la diversité des opinions de nos collaborateurs nous savons bien quelle ligne nous suivons. La réunion dans ce même numéro de deux études mettant en cause des valeurs officiellement consacrées du cinéma français ne nous en paraît pas moins réclamer quelques explications.»* La suite de l'éditorial laisse entendre que la rédaction en chef est consciente qu'avec *«la forme pamphlétaire de certaines appréciations»* la revue vient de prendre un tournant décisif qu'on risque de lui reprocher.

Les deux études réunies dans ce numéro 31 sont «Déshabillage d'une petite bourgeoisie sentimentale», par Jacques Doniol-Valcroze (pp. 2 à 14), où le critique, usant de son élégance d'écriture habituelle jusque dans les commentaires de tableaux réunissant soixante-trois titres de films et soixante-seize héroïnes, met en cause la représentation stéréotypée de la femme dans le cinéma français depuis 1945. Vient ensuite (pp. 15 à 29) l'étude signée François Truffaut : «Une certaine tendance du cinéma français», qui va devenir un manifeste historique. Et c'est là, bien sûr, que se trouve, avec une fermeté et une violence rares, la *«forme pamphlétaire»* à laquelle l'éditorial faisait allusion.

François Truffaut, le cinglé de cinéma, le jeune protégé d'André et Janine Bazin, va avoir vingt-deux ans (il est né le 6 février 1932). Sa première critique pour *les Cahiers du cinéma* (où se sont déjà glissés Godard et Rivette) est parue dans le numéro 21 (mars 1953). Et voilà que, quelques mois plus tard, il s'attaque à *«la tradition de la qualité»* c'est-à-dire aux bases mêmes du monument artistique élevé depuis la Libération.

Un cinéma français jusque-là intouchable

«Si le cinéma français existe par une centaine de films chaque année, écrit-il, *il est bien entendu que dix ou douze seulement méritent de retenir l'attention des critiques et des cinéphiles, l'attention donc de ces* Cahiers. *Ces dix ou douze films constituent ce qu'on a joliment appelé la* «tradition de la qualité», *ils forcent par leur ambition l'admiration de la presse étrangère, défendent deux fois l'an les couleurs de la France à Cannes et à Venise où, depuis 1946, ils raflent assez régulièrement médailles, lions d'or et grands prix.»*

C'est parti ! L'argumentation contre le *«réalisme psychologique»* dont s'inspirent tous ces films se développe en une critique en règle des scénaristes-adaptateurs d'œuvres littéraires. Spécialement Jean Aurenche et Pierre Bost qui ont commencé à travailler avec Claude Autant-Lara sous l'Occupation et sont toujours liés à ses films, tout en adaptant pour Jean Delannoy et René Clément. Truffaut s'en prend du même coup aux cinéastes qui ont accepté le *«système, Aurenche et Bost»* (le procédé de l'équivalence consistant à remplacer les scènes de romans jugées intournables par des scènes spécialement écrites pour le cinéma), et au tandem Jacques Sigurd-Yves Allégret qui en aurait subi l'influence. Il a beau jeu d'opposer à une adaptation par Aurenche et Bost du *Journal d'un curé de campagne*, de Georges Bernanos, qui avait été refusée, le film de Robert Bresson, qu'avait d'ailleurs soutenu et admirablement analysé André Bazin. Contre les représentants de la *«tradition de la qualité»*, il soutient les vrais cinéastes, les vrais auteurs : Jean Renoir, Robert Bresson, Jean Cocteau, Jacques Becker, Abel Gance, Max Ophuls, Jacques Tati, Roger Leenhardt.



D.R.

Gérard Blain et Bernadette Lafont en 1957 dans «les Mistons», d'après une nouvelle de Maurice Pons.

Il faut avoir vécu l'événement, avoir ouvert ce premier numéro des *Cahiers* de l'année 1954 pour se rendre compte de son impact. Il fit autant de bruit et de dégâts qu'une bombe lancée au cœur des Champs-Elysées, où se concentrait le monde du cinéma français. Aujourd'hui, on a disséqué ce texte de toutes les façons et fait la part du feu. Il y a quarante ans, il a marqué la prise de pouvoir d'un critique dont la passion et le parti pris allaient chambouler le jardin bien ratissé d'un cinéma français jusque-là intouchable pour avoir survécu à l'hégémonie américaine de 1946-1947. On pouvait, à la rigueur, dédaigner les produits purement commerciaux (le fameux *«cinéma du samedi soir»*) ; on ne pouvait pas s'attaquer à ce qui faisait alors l'orgueil et la raison d'être d'une industrie soumise à des impératifs économiques, à des problèmes de censure et à des méthodes de production sclérosées. André Bazin et Jacques Doniol-Valcroze avaient hésité à laisser passer cet article incendiaire.

L'étude de Doniol-Valcroze – qui y avait été diplomatiquement associée – n'en atténua pas l'effet auprès des personnalités officielles dont Truffaut allait rester la bête noire... jusqu'à son succès de réalisateur au Festival de Cannes 1959, dont l'entrée lui avait été, semble-t-il, interdite comme journaliste. En dehors des *Cahiers du cinéma*, certains se déclarèrent fort agacés par ce «gamin» qui s'en prenait aux valeurs consacrées, mais Truffaut donna à réfléchir aux critiques en exercice. Quant aux jeunes gens de l'époque, qui rêvaient de devenir eux-mêmes critiques, ils avaient trouvé leur exemple idéal, sinon leur chef de file.

Redoutable polémiste au talent d'écrivain, amoureux de la littérature et des livres, Truffaut, après ce coup d'éclat – ce coup d'Etat – dans les *Cahiers*, devient aussi le critique de l'hebdomadaire *Arts*. Les producteurs, les scénaristes, les réalisateurs qu'il prend pour cibles vont le redouter, mêmes s'ils sortent contre lui leurs griffes ou leurs sarcasmes. Jusqu'à son entrée en réalisation (laquelle, lors de la rédaction du manifeste, n'était pas préméditée), Truffaut va secouer le cinéma français et orienter vers «autre chose» les jeunes réalisateurs jusque-là obligés, pour débuter, de coller à la roue du système de la qualité française.

Les cinéastes en place n'en perdent pas pour autant leur importance. On lira, dans les *Cahiers*, des critiques favorables à *Monsieur Ripois* et à *Gervaise*, de René Clément, par exemple. Jean Delannoy continuera son bonhomme de chemin. Claude Autant-Lara, dont le talent ne va s'effriter qu'après 1960, sera, en fait, le seul à rendre François Truffaut responsable de ses échecs artistiques et à le poursuivre de sa haine dans les propos qu'il tiendra jusqu'après sa mort. En cette année 1954 où *tout a commencé*, le cinéma français va produire soixante-dix-sept films, contre quatre-vingt-treize en 1953, et la liste de ceux qui ont résisté à l'épreuve du temps n'est pas longue.

Les précurseurs de la nouvelle vague

Pourtant, au début de l'été, Agnès Varda, photographe du TNP, commence, à Sète, le tournage de *la Pointe courte*, long métrage en 35 mm (avec Sylvia Monfort et Philippe Noiret) qui ne correspond pas aux règles professionnelles fixées par le Centre national du cinéma (CNC). De ce côté-là, une autre révolution est en marche. Les *Cahiers du cinéma* s'intéressent à cette tentative alliant la *«politique des auteurs»* à l'indépendance économique et à la souplesse du matériel technique. Avec Agnès Varda, Jean-Pierre Melville et Alexandre Astruc (le champion de la caméra-stylo) seront les précurseurs de la «nouvelle vague».

Mais ce terme appelé à un bel avenir ne vient pas des *Cahiers*. Il vient de l'hebdomadaire *l'Express* qui, dans son numéro du 3 octobre 1957, lance une enquête nationale en posant une série de questions aux jeunes Français. *«La nouvelle vague arrive»*, proclame le sous-titre en première page. Une trouvaille journalistique attribuée à Françoise Giroud. En 1958, *l'Express* se baptisera *Journal de la nouvelle vague*.

Nîmes, été 1957. François Truffaut réalise un court métrage, *les Mistons*, d'après une nouvelle de Maurice Pons qu'il a librement adaptée. Le romancier ne sera pas satisfait du résultat. Mais Truffaut, le critique qui a pourfendu la *«tradition de la qualité»* et enfanté la nouvelle vague cinématographique du côté des *Cahiers*, vient de franchir le Rubicon sous le signe de la littérature. Il ne reviendra pas en arrière. Dans *les Mistons*, les gamins nîmois arrachent l'affiche de *Chiens perdus sans collier*, le film réalisé par Jean Delannoy sur une adaptation d'Aurenche et Bost, en chantonnant *«Garçons perdus, sans chiens»*...

LIVRES POLITIQUES

Produits du terroir

YVON DELBOS
de Bernard Lachaise
Fanlac, 364 pages, 169 F.
TERRE D'ÉLECTION
d'Edwige Avice
Presses universitaires de Grenoble, 288 pages, 82 F.

DEUX livres, venant de leurs provinces, traitent, chacun à sa manière, de l'enracinement politique, suivant qu'il procède de la naissance ou de l'adhésion, en l'occurrence du coup de foudre. Le premier de ces exemples de décentralisation éditoriale émane d'une maison connue du Périgord, les éditions Fanlac : il propose la biographie d'un enfant du pays, Yvon Delbos (1885-1956), dont le Sarladais fut à la fois le berceau et le fief électoral. Député radical de 1924 à 1955 (sauf pendant les années de guerre), sénateur de 1955 à 1956, plusieurs fois ministre, notamment aux affaires étrangères et à l'éducation nationale : on ne saurait rêver d'un plus exemplaire cursus politique sous la IIIe République !

C'est à ce titre que le travail biographique de Bernard Lachaise est intéressant, car il rend d'abord compte du mode de sélection des élites sous ce régime, de ses mérites et de ses limites. Le choix d'Yvon Delbos, personnalité plutôt discrète en son temps et quelque peu oubliée aujourd'hui, sert la démonstration, mieux que ne l'aurait fait celui de contemporains plus flamboyants, ou plus marquants dans l'histoire. Pour s'en tenir aux hommes politiques issus du même terroir, il est clair que Georges Bonnet et Robert Lacoste ont laissé un souvenir plus prégnant.

Yvon Delbos incarne bien la *«république des professeurs»*, encore que ce fils et petit-fils d'instituteur ait rapidement choisi le journalisme et la politique après son passage à l'Ecole normale. Cependant, c'est la promotion sociale par la scolarité qui le désigne à son futur rôle. Pour le reste, il est et il demeure, malgré une carrière parisienne, un enfant du Périgord, natif de Montignac, élu de Sarlat, accent, amour du rugby et de la truffe sous la cendre, républicanisme et laïcité compris. Bernard Lachaise cerne bien les ingrédients et les étapes d'une carrière qui emprunte naturellement, raisonnablement, les filières du journalisme politique, notamment à *la France de Bordeaux et du Sud-Ouest* et à *la Dépêche de Toulouse*, de l'appareil du Parti radical, du parlementarisme et de la consécration gouvernementale.

A l'évidence, Yvon Delbos n'était pas un leader d'opinion ou un chef de clan : il était au service du régime parlementaire et de quelques fortes convictions, comme nombre de ses pareils qui participent honorablement au fonctionnement de la démocratie ordinaire. Mais c'est dans l'épreuve que l'Histoire attend le personnel politique et, à cet égard, le député de la Dordogne ne s'est pas particulièrement distingué aux postes de premier plan qu'il lui est arrivé d'occuper, grâce au jeu des dosages gouvernementaux. Il fut, notamment, le ministre des affaires étrangères de Léon Blum, sous le Front populaire, laissant le souvenir d'un responsable influencé par son entourage et opposé à l'intervention militaire en Espagne.

Il ne s'agit pas d'accuser un honnête homme qui, en d'autres circonstances, fit preuve de fermeté (par exemple en s'opposant comme ministre du gouvernement Paul Reynaud à l'armistice) mais de rappeler qu'un pays a parfois besoin d'un peu plus que les bons serviteurs qui lui sont donnés, fût-ce très démocratiquement, par l'esprit du temps. Le problème n'est pas nouveau et n'a pas reçu de solution institutionnelle connue, car les meilleures institutions ne sauraient gouverner à la place des hommes.

On doit rendre cette justice à Yvon Delbos qu'il avait conscience, peut-être avec trop de modestie, de ses limites ou de ses insuffisances. A deux reprises, il refusa la proposition qui lui était faite de former le gouvernement, notamment parce qu'il ne se sentait pas compétent dans le domaine économique. Après la guerre et son retour de déportation, le même homme pensa terminer sa carrière comme président de la IVe République et se porta candidat à l'élection aussi indécise que courue de 1953, au terme de laquelle René Coty fut élu. Comme il n'était pas devenu plus ambitieux entre-temps, c'est bien que la fonction, dans ses contours de l'époque, ne lui paraissait pas au-dessus de ses capacités.

A défaut d'être l'élu de son pays natal, on peut désirer s'enraciner dans sa terre d'élection, ou se prendre d'affection pour elle. C'est ce qui est arrivé à Edwige Avice, qui, membre du gouvernement socialiste, après avoir été élue député de Paris, s'est trouvée parachutée, en 1988, dans le Grésivaudan, près de Grenoble. Elle a enlevé le siège de la cinquième circonscription mais n'a pu le conserver en 1993. Elle n'en garde pas moins de ces cinq années, de ce pays et des gens qu'elle a rencontrés, «un souvenir chaleureux».

Edwige Avice s'en explique dans un ouvrage où se mêlent des petites histoires du cru, des portraits, des notations historiques et culturelles, des choses vues ou senties. Il semble que la parachutée ait atterri sur sa terre d'élection, plus que sur un filon électoral. La curieuse façon dont elle rend compte de son mandat montre, en retour, qu'elle a été plus sensible à sa rencontre avec le pays qu'à la possession durable d'un fief.

ANDRÉ LAURENS

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Deux organisations noires revendiquent un attentat commis au Cap

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'attentat commis jeudi soir 30 décembre par un commando de cinq Noirs contre la clientèle d'un restaurant «multiracial» du Cap – qui a fait quatre morts et plusieurs blessés (*le Monde* du 1er janvier) – a été revendiqué vendredi par les branches armées de deux organisations nationalistes noires. Dans l'après-midi, un premier coup de téléphone à l'agence de presse sud-africaine SAPA a revendiqué l'attentat au nom de l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA), branche militaire du très radical Congrès panafricain (PAC).

«L'APLA continuera ses opérations aussi longtemps que notre peuple sera mutilé et massacré par l'armée et la police sud-africaines», a déclaré à l'agence un homme se présentant comme le chef du commando responsable de l'attaque. Mais, contacté par la presse locale, un dirigeant du PAC semblait ne pas vouloir endosser la responsabilité d'une action qu'il ne parvenait cependant pas à condamner formellement. Quelques heures plus tard, au cours d'une seconde communication téléphonique, un autre interlocuteur anonyme portait l'attentat au crédit de l'Armée nationale de libération d'Azanie (ANLA), appendice armé du Mouvement de la conscience noire.

En fait, les seuls indices sérieux que possèdent, pour l'instant, les enquêteurs, sont les dizaines de douilles récupérées à l'intérieur et à l'extérieur du restaurant, ainsi que la voiture qui a permis aux tueurs de prendre la fuite et qui a été retrouvée à Guguletu, cité noire voisine de celle de Kayelitscha, où elle avait été volée deux jours auparavant.

La méthode du commando est identique à celle suivie lors d'attaques similaires commises ces derniers mois dans la région du Cap. Cependant, les assassins n'ont pas, cette fois, utilisé les fameux AK-47 qui pullulent dans le pays, mais des fusils d'assaut R4 et R5 de fabrication locale, qui équipent l'armée sud-africaine. Il n'en a pas fallu plus pour que certains avancent aussitôt l'hypothèse d'un acte terroriste d'extrême droite.

La police a offert 200 000 rands de récompense (environ 350 000 francs) pour toute information permettant l'arrestation des tueurs, une somme considérable à l'échelle sud-africaine. Le président Frederik De Klerk s'est déclaré *«choqué et horrifié»* par l'attentat, estimant que celui-ci était destiné à saper les efforts de *«réconciliation et de démocratisation»*. L'ANC a également condamné cette opération : *«Totalement inacceptable. Il est très difficile de comprendre les motivations de ceux qui commettent au hasard des actes de terreur»*, a déclaré Gill Marcus, porte-parole de l'organisation présidée par Nelson Mandela.

GEORGES MARION

CONGO

Départ de coopérants français en raison des violences politiques

Une trentaine de coopérants francais vont quitter Brazzaville début janvier en raison des violences politiques qui affectent la capitale congolaise, a-t-on appris vendredi 31 décembre de source diplomatique.

Une quarantaine de Français, coopérants et membres de leurs familles, ont déjà quitté le Congo, en raison de ces affrontements à forte connotation ethnique qui ont fait au moins 80 morts dans les quartiers sud de la ville, du 10 au 14 décembre. Ces derniers jours, plusieurs Francais – dont deux diplomates – ont été agressés ou molestés par des inconnus.

D'autre part, l'ambassadeur de France, Michel André, a été convoqué vendredi au ministère des affaires étrangères congolais après les propos tenus mercredi par le ministre français de la coopération, Michel Roussin (*le Monde* du 31 décembre 1993). – *(AFP.*

PROCHE-ORIENT

A l'issue des discussions du Caire

Les Israéliens déplorent l'attitude des Palestiniens dans les négociations

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Guerre des nerfs ou retour à la case départ ? Les dirigeants israéliens ne savent plus très bien à quel saint se vouer. Alors qu'ils pensaient avoir trouvé un compromis avec leurs interlocuteurs palestiniens à l'issue des trois jours de négociations au Caire, ils ont eu la désagréable surprise de constater leur erreur. *«Les Israéliens se sont trompés en parlant d'un accord qui n'existait pas»*, a expliqué, au quotidien *Maariv* (droite), Nabil Chaath, chef de la délégation palestinienne chargée de négocier la question du redéploiement de l'armée israélienne dans les territoires occupés.

Ces propos ont irrité le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, qui avait évoqué, au Caire, *«le terrain d'entente»* trouvé entre les deux délégations. *«J'ai parfois le sentiment que vous préférez négocier entre vous au lieu de discuter avec Israël. Cela vous permet ainsi de ne pas avoir à faire de concessions»*, avait-il lancé à ses interlocuteurs palestiniens avant de rentrer à Jérusalem.

«Nous ne sommes pas pressés»

Un négociateur israélien a même accusé le chef de l'OLP d'être *«déraisonnable»* en procédant *«à des changements incessants à la tête du comité de liaison»* et a ajouté : *«Il semble qu'Arafat s'emploie activement à torpiller les acquis des soixante-douze heures de travail au Caire pour repousser l'instant où il devra prendre les rênes du pouvoir dans la bande de Gaza et à Jéricho.»*

Le premier ministre, Itzhak Rabin, dissimulait mal, vendredi 31 décembre, son irritation. Les deux fac-similés en provenance de Tunis qui étaient tombés au cours de la journée sur son bureau n'avaient pas contribué à l'apaiser. L'OLP lui adressait, en effet, une version modifiée du document concocté au Caire, faisant du même coup *réapparaître* les deux pommes de discorde. L'OLP revendique le droit exclusif de contrôler Palestiniens ou touristes qui se présenteront à l'entrée du territoire sous autonomie, et souhaite, en outre, élargir le secteur de Jéricho à 150 kilomètres carrés.

«Il est inconcevable que nous fassions des concessions pour ce qui concerne le contrôle aux entrées des territoires ; nous ne pouvons pas fermer les yeux sur le risque d'un afflux de cent à cent cinquante mille réfugiés palestiniens vers Gaza ou Jéricho», a expliqué M. Rabin, dans un entretien accordé à *Maariv*. Quant à la superficie de la région de Jéricho, l'Etat juif a clairement indiqué qu'elle ne dépassera pas une cinquantaine de kilomètres carrés, soit le double prévu au départ. *«Qu'à cela ne tienne*, a répété le chef du gouvernement, *nous ne sommes pas pressés. La situation existant à l'heure actuelle dans les territoires peut rester la même.»*

La manifestation qui a eu lieu, vendredi, à Gaza, pour marquer le vingt-neuvième anniversaire de la première opération du Fatah de Yasser Arafat, n'a fait que confirmer l'impatience des Palestiniens à voir entrer dans les faits la déclaration de principes, signée, le 13 septembre, à Washington. Des dizaines de policiers palestiniens en tenue ont paradé sous les acclamations de la foule avant d'aller régler la circulation pendant quelques heures dans les rues de la ville. Prestation toute symbolique, aucun de ces agents n'étant en mesure de dire quand il revêtirait définitivement l'uniforme de la police palestinienne. – *(Intérim)*

LIBÉRIA

Charles Taylor refuse de désarmer avant l'installation des institutions de transition

Le Front national patriotique du Libéria (NPFL, principale faction armée) de Charles Taylor a annoncé, vendredi 31 décembre, sur les ondes de sa radio captée à Monrovia, qu'il refusait de désarmer ses troupes tant que les institutions de transition n'auront pas été officiellement installées. Une position diamétralement opposée à celle du gouvernement intérimaire (IGNU) en fonction dans la capitale depuis 1990 qui considère que ces institutions ne pourront entrer en fonction qu'après que le désarmement aura commencé.

L'accord inter-libérien signé le 25 juillet à Cotonou (Bénin) par l'IGNU, le NPFL et le Mouvement uni de libération (ULIMO, faction armée rivale du NPFL) prévoyait que l'installation des institutions de transition et le début des opérations de désarmement devaient être *«concomitants»*.

D'autre part, le ministre français délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, Lucette Michaux-Chevry, a condamné, vendredi, les attaques perpétrées contre le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) et Médecins sans frontières (MSF), *«qui ont dû se retirer du nord du Libéria, interrompant ainsi l'assistance apportée aux populations civiles»*. – *(AFP.)*

TOGO

Paris menace de retirer son aide pour les élections législatives

La France menace de retirer son assistance pour les élections législatives des 23 janvier et 6 février, si la régularité du scrutin n'est pas assurée.

Dans un communiqué publié vendredi 31 décembre, le Quai d'Orsay estime que *«les conditions matérielles d'un scrutin régulier et démocratique ne sont pas toutes réunies»*, ajoutant que *«la révision des listes électorales et la distribution des cartes électorales ont pris des retards préoccupants»*.

Paris, qui se déclare déterminé à *«tout faire pour favoriser la tenue d'un scrutin démocratique»*, souhaite que les autorités togolaises tiennent leurs promesses, souligne le communiqué.

Algérie : Tamanrasset la délaissée

Suite de la première page

Jusqu'à ce mois de décembre maudit où tout a basculé. *«On a frôlé notre objectif*, résument les représentants de l'ONAT. *Pour 1993, il était prévu qu'on atteigne les 10 millions de dinars. En novembre, on était pratiquement à 9 millions. Et puis, soudain, la catastrophe. On s'en sort avec les pèlerinages à La Mecque...»*

Tamanrasset, ce *«village de vingt feux (...) au cœur du Hoggar»*, ainsi décrit, en 1905, par Charles de Foucauld (1858-1916), compte aujourd'hui, selon des estimations officieuses, environ quarante mille habitants *«Il ne semble pas que jamais il doive y avoir de garnison, ni télégraphe, ni Européen, et que de longtemps il n'y aura pas de mission»*, ajoutait cet ermite qui rêvait, en ce *«lieu délaissé»*, de *«prendre pour seul exemple»* la vie de Jésus à Nazareth. Créé de toutes pièces par l'armée coloniale, le bourg saharien, devenu préfecture au milieu des années 70, serait-il condamné à retourner à son état originel de poussière et de vent ?

Point de transit pour les nomades, Tamanrasset l'est restée. En temps normal, les touristes occidentaux y font escale, une nuit ou deux, avant de s'égayer, à pied, en 4x4, ou à dos de chameau, dans le désert environnant. Quant aux «touristes» noirs du Grand Sud, ces exilés indésirables qui campent à la périphérie de la ville, eux aussi ne rêvent que de départ, brûlant d'atteindre, un jour, *«si Dieu le veut»*, les vastes paradis du Nord.

Entre ces deux catégories de voyageurs, quelques jeunes extravagants, décidés à braver obstacles et périls pour la beauté d'un site ou les frissons de l'inconnu. Partis de Londres, le 14 décembre, *«le jour où les douze Croates ont été assassinés»*, Andrew, Joan et leurs trente compagnons de route sont ainsi arrivés à Tamanrasset, le 28 du même mois, *«le jour où le poète Youssef Sebti a été tué* [près d'Alger]», racontent-ils.

Malgré leur flegme de bon aloi, ces curieux vacanciers, tout droit sortis d'un roman de Naipaul, avouent avoir été un peu secoués par les derniers bulletins d'information de la BBC. *«Si tout va bien»*, explique Andrew, installé à la terrasse de «Chez Saïd», lui et ses compagnons auront rallié l'Afrique du Sud, avec leurs tentes et leurs deux gros camions bâchés, *«d'ici juin ou juillet»*.

La veille, quatre jeunes cyclistes italiens, arrivés en avion, avec leurs engins, ont pris la route de l'Assekrem, cette fameuse montagne où le Père de Foucauld construisit l'un de ses ermitages. *«Peut-être bien que nous sommes fous*, admettent volontiers ces aventuriers. *Mais, ici, à part les bandits, qu'y a-t-il vraiment à craindre ? Mieux vaut se faire voler son vélo, que de se faire voler la vie...»*

CATHERINE SIMON

Des «touristes» encombrants

TAMANRASSET
de notre envoyée spéciale

Un «poster» en couleur, souvenir du Niger, est soigneusement punaisé, comme une photo de famille. A entendre les quatre ou cinq tailleurs, le front courbé sur leurs machines à coudre, aucun d'entre eux n'est Nigérien. *«On est là, comme vous, en touriste»*, assure, avec un beau sourire gouailleur, un grand sifflet, les vêtements roussis de poussière.

«Après tout, on est Africains, il faut bien qu'on visite nos voisins, non», ajoute-t-il. Ses camarades ne pipent mot. De superbes boubous brodés et de grands pagnes sont accrochés aux murs. Touristes du malheur, les Africains de «Tam», venus du Niger ou du Mali voisins, mais parfois de plus loin, du Nigéria, du Cameroun ou du Ghana, sont officieusement estimés à quelque dix mille, soit environ le quart de la population de «Tam». Fuyant parfois la sècheresse ou la guerre, ils ont été, le plus souvent, poussés par les désastres économiques, où se sont enlisés leurs pays d'origine.

Mahamane, âgé de trente et un ans, a quitté sa ville natale de Ségou, *«il y a deux ou trois mois»*. Et il a eu de la chance : embauché dans une boulangerie, dont le patron est Malien, comme lui, il se construit, dinar après dinar, un avenir en or massif. Son rêve est de réunir suffisamment d'argent, pour acheter une voiture qu'il revendra ensuite, de retour au pays : *«Avec tout ça, j'aurai de quoi me payer un billet pour l'Europe»*, jure-t-il, la voix enthousiaste.

De six ans son cadet, Guerba, nourrit d'autres projets. Pas question de retourner dans son Ghana natal. *«Dieu m'a donné la chance d'arriver jusqu'ici. Il ne va pas m'abandonner»*, lance-t-il. Tailleur de son état, il espère, *«d'ici à un an, par là»*, avoir suffisamment économisé pour s'envoler vers Alger et, *«une fois obtenu les visas»*, partir *«en Amérique ou en Allemagne»*. Il s'imagine déjà, loin de la misère et de la poussière africaines, menant une vie de modeste nabab... *«avec une épouse blanche»*.

Le long de l'oued asséché, où trottent les chèvres et volent les sacs en plastique, des dizaines d'hommes viennent, chaque matin, attendre un éventuel patron. *«On est payé comme-ci comme-ça : parfois c'est 50 dinars, parfois on va jusqu'à 200 dinars la journée»*, explique Moussa, ferrailleur à l'occasion, mais qui, lui aussi, quand les temps sont trop durs, vient essayer de se faire embaucher comme manœuvre. *«Présentement, il n'y a pas trop de racisme»*, souligne-t-il, prudemment.

Camps de transit

Quelques expulsions *«malencontreuses»* ont pourtant bel et bien eu lieu, admet un notable de la ville. La presse algéroise, prompte à montrer du doigt les fauteurs de trouble à peau noire, régulièrement accusés – à tort ou à raison – de se livrer à la contrebande et à la prostitution, n'en a pourtant pas soufflé mot. Et si certains de ces émigrés ont été malmenés et se sont vus retirer leurs papiers d'identité, avant d'être abandonnés en plein désert, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière, personne n'en a parlé.

Les camps *«de transit»*, que l'on s'apprête à ouvrir, à Aïn Guezzam et à Tin Zaouatine, devraient contribuer à «soulager» Tamanrasset et plusieurs autres villes du sud, les délester de leurs clandestins. Ce «grand nettoyage» qui, selon le quotidien francophone *El Watan*, *«s'imposait réellement»*, devrait permettre de *«désengorger»* les *wilayas* (préfectures) du sud où les choses auraient pris *«une mauvaise tournure»*. Pour tous les Mahamane, Guerba et autres Moussa du continent noir, l'année 1994 s'annonce rude.

C. S.

GUINÉE-BISSAU : première élection présidentielle pluraliste le 27 mars. – Le président Joao Bernardo Vieira a confirmé, vendredi 31 décembre à Bissau, que la première élection présidentielle pluraliste aura lieu le 27 mars. *«Le peuple bissau-guinéen pourra choisir ses dirigeants par un vote secret et universel dans le cadre d'élections libres et démocratiques»*, a affirmé le chef de l'Etat en demandant à ses concitoyens d'*«avoir confiance dans l'avenir de leur pays et de se comporter avec dignité et patriotisme»*. – *(AFP.)*

RWANDA : nomination d'un gouvernement de transition. – Un gouvernement de transition, à base élargie, devait être nommé samedi 1er janvier, a annoncé le premier ministre du gouvernement sortant, Agathe Uwilingiyimana. Des problèmes persistent cependant pour l'installation de l'assemblée nationale car les partis politiques ne sont pas encore parvenus à un compromis pour désigner les députés du Mouvement démocratique républicain (MDR) et du Parti libéral (PL) où règnent des dissensions internes. – *(AFP.*

Jérusalem confirme l'existence de contacts entre experts avec la Syrie

Après des informations, de *sources israéliennes et arabes* à Washington, faisant état de contacts secrets et informels entre l'Etat juif et la Syrie, l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, Itamar Rabinovitch, a indiqué, vendredi 31 décembre, que *«des rencontres d'universitaires israéliens et syriens se sont effectivement déroulées en Europe sous les auspices d'un centre de recherche américain»*, mais que *«ces experts ne disposaient pas d'un mandat de leur gouvernement pour négocier»*. Estimant que la présence d'experts *«révélait le sérieux des intentions de Damas»*, il a précisé qu'un professeur de droit international syrien, Aziz Choukri, avait participé à ces rencontres.

En revanche, un porte-parole du ministère syrien de l'information, cité par l'agence officielle SANA, a affirmé que *«les informations faisant état de négociations entre des responsables syriens et israéliens dans des capitales européennes sont sans fondement»*. *«La Syrie, comme on le sait bien*, a-t-il ajouté, *est attachée à la formule de la conférence de Madrid et aux discussions de Washington.»* – *(AFP.)*

ÉGYPTE : mise en échec de «plusieurs opérations terroristes graves». – Les services de sécurité égyptiens ont mis en échec *«plusieurs opérations terroristes graves»* qui devaient être menées, la veille du Nouvel An, au Caire, a indiqué le ministre de l'intérieur, dans un entretien accordé, vendredi 31 décembre, au quotidien gouvernemental *El Ahram*. Ces projets d'attentat étaient dirigés contre *«douze personnalités égyptiennes du monde politique, médiatique et des policiers, y compris des ministres»*, a précisé le général Hassan El-Alfi. *«D'importants sites industriels»* devaient aussi être la cible d'*«explosions gigantesques»*, a-t-il ajouté, soulignant que des *«dizaines»* d'islamistes ont été arrêtés en possession *«de schémas des attentats, ainsi que d'armes et d'explosifs»*. – *(AFP.)*

LIBAN : un dirigeant islamiste dénonce la reconnaissance d'Israël par le Vatican. – Cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, chef spirituel des musulmans intégristes libanais, a affirmé, vendredi 31 décembre, que *«la reconnaissance d'Israël par le Vatican est contraire aux principes chrétiens, car elle n'est pas dictée par les enseignements de Jésus-Christ, qui soutient les principes de la justice»*. De son côté, le ministre des affaires étrangères, Farès Boueiz, a regretté que cette reconnaissance ait eu lieu avant que *«l'Etat hébreu ait obtempéré aux principes de la paix, décidés à la conférence de Madrid»*, en octobre 1991. – *(AFP.)*

SOUDAN : Londres menace d'expulser l'ambassadeur de Khartoum. – Le gouvernement britannique a demandé, vendredi 31 décembre, au Soudan, de *«reconsidérer immédiatement sa décision d'expulser»* l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Khartoum, sous peine d'ordonner à son tour l'expulsion de l'ambassadeur du Soudan à Londres, a annoncé le Foreign Office. La Grande-Bretagne a donné jusqu'au 4 janvier aux autorités soudanaises pour revenir sur leur décision. La mesure prise par Khartoum a suivi l'annulation par le primat de l'Eglise d'Angleterre, le Dr George Carey, de sa visite à Khartoum, alors qu'il s'est rendu dans le sud du pays, où vivent en majorité des chrétiens et des animistes en rébellion contre le pouvoir central à majorité arabe et musulmane. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

L'expulsion par la France de deux Iraniens réclamés par la Suisse

Berne déplore que Paris ait manqué à la réciprocité

BERNE

de notre correspondant

Tout en prenant soin de rappeler leurs *« excellentes relations »* avec Paris, les autorités helvétiques n'ont guère apprécié le *« non-cadeau »* de Nouvel An du gouvernement français. En tout cas, Berne a vivement réagi à l'expulsion vers Téhéran par la France de deux Iraniens réclamés par la justice suisse pour le meurtre, en avril 1990, à Coppet, près de Genève, de Kazem Radjavi, frère du chef des Moudjahidines du peuple (*le Monde* du 1er janvier).

Après une démarche verbale, le gouvernement helvétique a réitéré par écrit sa protestation, vendredi 31 décembre. Dans une note transmise au Quai d'Orsay, il regrette que la France n'ait respecté ni la convention européenne d'extradition du 13 décembre 1957 ni celle du 27 janvier 1977 pour la répression du terrorisme. Pour Berne, il s'agit là d'*« une violation flagrante du droit international »*.

« L'attitude française nous a d'autant plus surpris que jusqu'alors nos deux pays avaient toujours parfaitement collaboré en matière d'extradition », nous a déclaré le porte-parole du département fédéral des affaires étrangères, Juerg Schneeberger. Ainsi la Suisse avait-elle accepté de remettre à la France deux Iraniens accusés d'avoir participé à l'assassinat, le 6 août 1991, près de Paris, de l'ancien premier ministre du chah, Chapour Bakhtiar. Arrêté peu après à Genève, le premier suspect, Ali Vakili Rad, avait été extradé le 27 août 1991, tandis que le second, Zeyal Sarhadi, appréhendé quatre mois plus tard à Berne, était à son tour extradé, le 26 mai 1992. Ces extraditions avaient provoqué une crise diplomatique avec l'Iran, conduisant Berne à fermer temporairement son ambassade à Téhéran.

« L'incident est clos »

Berne attendait un geste de réciprocité pour récupérer deux des assassins présumés de Kazem Radjavi. L'arrestation de Mohzen Sharif Esfahani et d'Ahmed Taheri, le 17 novembre 1992, à Paris, avait été le fruit d'une patiente et longue enquête menée par le juge vaudois Roland Châtelain qui s'est aussi occupé du dossier Bakhtiar. Malgré la fin de non-recevoir opposée par les autorités iraniennes à ses démarches réitérées, le juge n'a jamais lâché prise. *« Ce qui m'intéresse,* nous expliquait-il, *c'est d'arrêter tous les assassins, car je n'admets pas que l'on utilise impunément la Suisse pour régler des affaires politiques de cette façon-là. »*

Dès le début de l'instruction, le juge Châtelain avait signalé qu'*« un ou des services iraniens sont directement mêlés à l'assassinat de Kazem Radjavi »*. Ses investigations lui ont aussi permis de constater que l'on retrouve toujours, lors de l'assassinat d'opposants iraniens, *« des paramètres communs »* et une *« préparation minutieuse »*.

Au lendemain de l'arrestation, à Paris, des deux Iraniens soupçonnés de l'assassinat de Kazem Radjavi, les autorités helvétiques s'étaient fondées sur deux mandats d'arrêt lancés par le juge vaudois pour présenter à la France une demande formelle d'extradition. Le 10 février dernier, la Cour d'appel de Paris avait donné un avis favorable à cette requête. Le 18 novembre, la Suisse avait été officiellement informée que le gouvernement français avait approuvé l'extradition.

Le 3 décembre, lors d'une visite en Suisse du président Mitterrand, la question n'aurait même pas été évoquée, tant il était clair pour le gouvernement helvétique que l'extradition des deux Iraniens paraissait imminente. Alors que tout avait été mis en place pour recevoir les deux suspects, précise-t-on à Berne, c'est finalement mercredi que l'ambassade à Paris a été informée qu'ils ne seraient pas remis à la Suisse, avant d'apprendre, le lendemain, qu'ils avaient déjà regagné l'Iran.

Prise de court, la Suisse n'a pu qu'exprimer son désappointement. *« Cet incident ne signifie pas que les excellentes relations avec la France seront remises en cause*, a néanmoins indiqué M. Schneeberger. *Faute d'instance de recours du point de vue diplomatique, cette affaire est considérée comme close. »* Epilogue qui, peut-être, arrange tout le monde.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Protestations françaises. – Le refus de la France d'extrader vers la Suisse deux Iraniens soupçonnés d'assassinat *« témoigne d'une incohérence et d'une inconséquence déplorables »* a déclaré, vendredi 31 décembre, Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste. *« M. Pasqua avait accepté, il y a trois semaines, d'accueillir plus de deux cents Moudjahidines, à la grande colère de l'Iran,* a-t-il observé. *Rend-il la liberté à deux suspects d'assassinat pour calmer cette colère ? Ce serait réparer une bêtise par une autre bêtise. »* La décision française résulte d'un *« chantage »*, a déclaré, de son côté, la présidente de SOS Attentats (association pour la défense des victimes de la vague d'attentats en 1986), Françoise Rudetzki. *« Les pays démocratiques, et la France en particulier, n'ont pas compris que, si l'on ne coopère pas, la démocratie sera bafouée »*, a-t-elle ajouté.

EUROPE

SLOVAQUIE

Nouvelle épreuve de force avec la minorité hongroise pour le premier anniversaire de l'indépendance

BRATISLAVA

de notre envoyé spécial

Les premiers jours de l'an II de la Slovaquie indépendante risquent de démarrer par une nouvelle épreuve de force entre le gouvernement de Vladimir Meciar et l'importante minorité hongroise de six cent mille personnes (11 % de la population). Dès le 2 janvier, l'organisation patriotique Matica Slovenska envisage de manifester contre un rassemblement d'élus locaux magyars, prévu pour le 8 janvier à Komarno, au cours duquel ils comptent décréter une *« province autonome »* dans le sud du pays, le long de la frontière avec la Hongrie (*le Monde* du 24 décembre).

Ils entendent ainsi protester contre le projet de redécoupage administratif du pays qui vise, entre autres, à «casser» les régions où les habitants de souche hongroise sont majoritaires. Si cette étape est franchie, elle marquera une nette radicalisation des organisations magyares, déjà accueillie par des protestations unanimes de la classe politique slovaque, qui y voit les prémices d'une sécession.

Cette surenchère est d'autant plus paradoxale que la situation de la minorité hongroise de Slovaquie est sans doute la moins inquiétante alors que les Magyars de Roumanie – et surtout ceux de Voïvodine (Serbie) – ont, en revanche, de réels motifs d'inquiétude. *« La minorité hongroise de Slovaquie ne lutte pas pour sa survie*, souligne Michal Zenko, conseiller du président de la République. *Elle dispose d'un réseau d'écoles et d'instituts culturels financés par l'Etat, de quatre partis politiques, dont deux sont représentés au Parlement, et elle n'est pas coupée de la Hongrie. C'est un problème de communication »* insiste cet homme modéré que l'on ne peut soupçonner de nationalisme virulent.

En fait, les griefs immédiats de la minorité hongroise sont plutôt symboliques et portent sur des signes – importants – de cohabitation. Ils dénoncent la loi, signée en décembre par le chef de l'Etat, qui dispose que tous les noms de famille féminins doivent porter le suffixe féminin slovaque «ova». Mais là encore, il y a deux poids et deux mesures car le président Kovac a demandé que l'application de ce texte soit facultative pour les documents officiels.

Autre litige : la «guerre des panneaux». Un projet de loi, encore en discussion au Parlement, propose d'autoriser l'utilisation de panneaux bilingues dans les localités où la minorité représente au moins 20 % de la population à condition, toutefois, que l'écriture hongroise ne soit qu'une pure traduction du nom slovaque ! Or, dans une région dominée par le royaume de Hongrie pendant mille ans, il va de soi que la majorité des noms sont originellement hongrois.

Maladresses ou volonté délibérée d'attiser les tensions ethniques pour détourner l'attention d'autres problèmes ? Quelle que soit l'intention, ces deux lois, bénignes en elles-mêmes, contribuent à alimenter un climat d'incertitude et de méfiance alors que jusqu'à présent, Hongrois et Slovaques vivaient en bon voisinage. « *La législation slovaque en matière de minorités est l'une des plus avancées*, affirme même l'ambassadeur de Hongrie à Bratislava, Jeno Boros. *Pourquoi veulent-ils donc reculer ? »*

YVES-MICHEL RIOLS

LOIN DES CAPITALES

Lanzhot-Kuty : la frontière de l'amertume

LANZHOT-KUTY
(frontière tchéco-slovaque)

de notre envoyé spécial

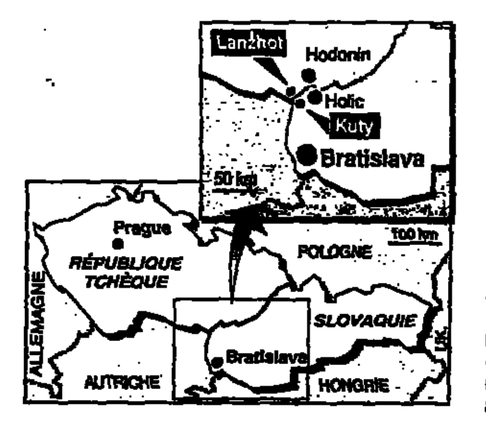
Des camions sont rangés sur la voie de gauche de l'autoroute Prague-Bratislava et sur une ancienne aire de repos se dressent quelques bungalows blancs devant lesquels s'affairent douaniers et policiers : c'est le poste frontière tchèque de Lanzhot.

En ce kilomètre 265 de l'autoroute construite dans les années 70 et 80 pour rapprocher Bratislava et Prague, les deux capitales de la défunte Fédération tchécoslovaque, la République tchèque prend fin. De l'autre côté de la rivière Morava, à 4 kilomètres de là, une nouvelle file d'attente de camions et sur un ancien parking, les mêmes bungalows et des douaniers dans le même uniforme : c'est le poste frontière slovaque de Kuty.

Un an après la séparation de la Tchécoslovaquie, un nouveau «rideau de fer» est en train de se construire au centre de l'Europe, entre deux pays pourtant liés par soixante-dix ans d'existence commune. Pas besoin de barbelés ou de miradors, il suffit des fonctionnaires zélés, tatillons, soupçonneux, étrangers à la région et dépourvus de la moindre amabilité. *«Je ne vais quasiment plus en République tchèque, non pas que je n'y ai plus d'amis mais chaque passage de la frontière est une humiliation»*, déplore Jan Budaj, ex-leader de la « révolution de velours » à Bratislava, qui résume ainsi le sentiment de nombreux Tchèques et Slovaques.

Cette blessure est encore plus vive dans la région frontalière, où les relations étaient depuis toujours très étroites : jusqu'à 20 % des couples sont issus de mariages mixtes, les gens travaillaient dans l'autre République ou allaient faire leurs achats sur l'autre rive de la Morava. *«Les liens familiaux se détendent*, explique Stanislav Mikus, secrétaire de la mairie d'Hodonin, ville frontalière tchèque. *On se rend visite moins souvent, on ne va plus faire ses courses en Slovaquie, car il est très difficile de se procurer des couronnes slovaques, et le risque de se faire contrôler à la douane et de payer la TVA une deuxième fois est dissuasif. »*

D'ailleurs, les histoires sur les fonctionnaires intraitables commencent à circuler entre les riverains de la nouvelle frontière. Anecdote cocasse : deux douaniers ont été aperçus cet automne en train de courir dans un champ de



mais après une lapine que son vieux propriétaire voulait emmener pour le faire couvrir en Moravie, comme il le faisait depuis des décennies.

Furieux devant l'entêtement du jeune douanier qui lui réclamait un certificat du vétérinaire, il a libéré sa bête du panier. *«Nous n'avons pas encore vraiment pris conscience de la séparation et de l'existence de cette frontière. En fait, nous essayons de faire comme si elle n'existait pas»*, affirme en souriant Vladimir Vydareny, le préfet du district slovaque de Senica.

Mais elle existe et elle *«nous complique bien la vie»*, répond František Karkoska, le maire d'Hodonin. Les échanges entre les deux pays ont baissé de 40 % et le petit commerce de détail dans les villes frontalières en a beaucoup souffert. Holic, une ville slovaque à 3 kilomètres de Hodonin était, il y a encore un an, particulièrement animée l'après-midi. Aujourd'hui, seules quelques voitures du district stationnent le long de la rue principale et les magasins sont déserts.

Pour empêcher que le fossé continue de s'élargir entre les deux populations et arrêter la chute du commerce bilatéral, les maires des communes et les préfets des districts de la région ont lancé un appel en faveur de dispositions particulières pour les riverains. Ils proposent aussi la création d'une bande de 25 kilomètres de chaque côté de la frontière qui aurait un statut de zone franche.

L'idée a été favorablement reçue à Bratislava, où, depuis le début du processus de séparation, les dirigeants slovaques réclament des mesures frontalières libérales comparables à celles existant au sein de l'Union européenne. En revanche, à Prague, où l'on n'aime pas ce qui ressemble à une exception ou à un «demi-divorce», l'initiative a trouvé un écho moins positif. Néanmoins, cette proposition arrive bien tard car *«le mal a déjà été fait et les prévisions les plus sombres se sont réalisées*, regrette Miroslav Svoboda, propriétaire d'un magasin du côté slovaque. *C'est une autre manière de tromper les gens, comme le fut la division de la Tchécoslovaquie sans référendum. Et ce ne sont pas les nombreux échanges sportifs, culturels ou entre sapeurs-pompiers qui changeront quelque chose à l'indifférence grandissante entre les deux nations,* renchérit M. Svoboda. *Cette frontière est une blessure dans l'âme des démocrates »*. Et il semble qu'elle ne soit pas prête de se cicatriser...

MARTIN PLICHTA

Un an après la séparation

Le partage des biens de l'ancienne Tchécoslovaquie est toujours inachevé

PRAGUE

de notre correspondant

La séparation des biens de l'ancienne Fédération tchécoslovaque, qui portait sur des milliers de milliards de couronnes, n'est toujours pas achevée, un an après la division du pays, intervenue le 1er janvier 1993 (*le Monde* du 31 décembre). Les problèmes restés en suspens, même s'ils sont modestes par rapport à tout ce qui a été partagé, n'en empoisonnent pas moins l'atmosphère entre les deux Etats héritiers. Les désaccords entre Prague et Bratislava portent sur trois points principaux : le partage des avoirs et passifs de l'ex-Banque centrale tchécoslovaque, les dettes de la Slovaquie envers le dernier budget fédéral et le retour de plus de mille objets culturels et œuvres d'art «slovaques» se trouvant dans des musées tchèques.

Mais, contrairement à Bratislava, Prague veut éviter le maximum de restitutions et d'échanges. Les ministères des finances des deux Etats se sont déjà mis d'accord sur le partage du déficit budgétaire de l'exercice 1992 (1,4 milliard de francs). Mais des divergences subsistent encore sur le non-versement au budget fédéral du revenu des impôts sur les bénéfices perçus en Slovaquie à la fin 1992 (300 millions de francs). Cette question devrait être résolue lors d'une réunion de la commission bilatérale portant sur le partage des biens au début de l'année 1994, en même temps que sur les diverses dettes réciproques, nées de la liquidation de plusieurs fonds fédéraux.

Les négociations les plus difficiles demeurent celles entre les deux banques nationales. Bratislava n'a toujours pas reconnu sa dette de 24 milliards de couronnes (4,9 milliards de francs) envers l'ex-Banque centrale tchécoslovaque. Cette dette, provoquée par les banques commerciales slovaques qui ont trop puisé d'argent «fédéral» fin 1992, est sans cesse remise en cause par les dirigeants de Bratislava qui ne sont, pour l'instant, pas en mesure de la rembourser. L'achèvement de ces négociations ne semble pas encore à portée de main.

M. PI.

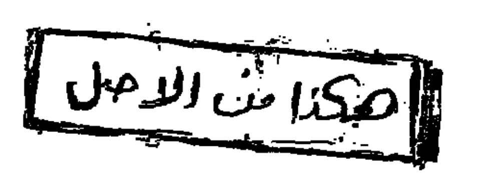
BOSNIE

Barbara Hendricks dénonce à Sarajevo « la plus absurde des guerres »

La cantatrice Barbara Hendricks a donné son premier concert de l'année nouvelle à Sarajevo, mais rares ont été les habitants de la capitale bosniaque à pouvoir le suivre à la télévision nationale. La ville est en effet privée d'électricité, comme elle l'a été pendant la majeure partie des vingt et un mois de siège.

Le concert, organisé par Bernard Kouchner et Médecins du monde, qui devait avoir lieu dans le centre de la ville, à la cathédrale ou au Théâtre national, s'est finalement tenu dans un studio de la télévision, pour des raisons de sécurité. Les bombardements tuaient en effet encore à Sarajevo vendredi après-midi. La cantatrice américaine, accompagnée d'un orchestre et d'un chœur locaux, a dû surmonter de nombreux problèmes techniques. L'orchestre n'était pas au complet en raison du départ ou de la mort de beaucoup de ses membres. Un trombone de 26 ans a encore été tué la semaine dernière. Quant au chœur, il était constitué de femmes et d'enfants, pratiquement tous les hommes valides de la ville étant dans l'armée. Barbara Hendricks a déclaré que, dès sa première répétition, elle avait été frappée par l'effet que la guerre exerçait sur la musique de ses accompagnateurs.

« Le son était dénué de tout centre. Il était vide », a-t-elle dit. *« On pouvait lire sur leur visage le fait qu'ils étaient démoralisés non seulement par cette guerre, mais aussi par les promesses non tenues. »* La cantatrice a passé plusieurs jours à Sarajevo. *« C'est la plus absurde des guerres »*, a-t-elle déclaré après que des obus serbes se furent à nouveau abattus sur la ville, faisant quatre morts et 30 blessés. Les premières heures de 1994 n'avaient rien pour démentir ses propos : c'est au son des obus de mortier et des rafales d'armes automatiques que, toutes cloches carillonnantes, la capitale bosniaque est entrée dans l'année nouvelle. Mais pour une fois, les coups de feu semblaient surtout tirés en signe de « fête », alors qu'un brouillard givrant enveloppait la ville, privant ses assiégeants de visibilité.



ASIE

Vancouver, nouvelle porte de l'Extrême-Orient

Le port canadien est devenu un lieu privilégié de l'immigration et des investissements asiatiques

VANCOUVER

de notre envoyé spécial

« Ce sont les événements de Tiananmen en 1989 qui m'ont entraîné dans la politique en me faisant prendre conscience de la valeur du système démocratique. Et, comme j'étais citoyen canadien, je me suis lancé dans la politique canadienne. » Celui qui parle ainsi n'est pas un militant des droits de l'homme qui a fui le régime de Pékin, mais le premier député chinois de l'histoire du Canada, le premier à faire partie d'un gouvernement – libéral de Jean Chrétien – pour lequel a été créé le poste de secrétaire d'Etat aux affaires d'Asie et du Pacifique.

Ingénieur en recherche nucléaire, Raymond Chan, arrivé de Hongkong en 1969, vient d'être élu député de la banlieue de Richmond, le nouveau quartier résidentiel chinois. Il ne s'est pas agi d'un vote ethnique, se défend-il : *« Si 30 % des habitants de Richmond sont chinois* [surtout de Hongkong], *seuls 10 % sont inscrits sur les listes électorales. Je suis un Canadien comme n'importe quel autre et un humble fonctionnaire »*, ajoute-t-il. M. Chan attribue sa victoire au *« multiculturalisme »* préconisé par Pierre Elliott Trudeau dans les années 60 (en même temps que le bilinguisme français-anglais) : *« Ma réussite montre que les Canadiens sont accueillants envers les immigrants et les acceptent comme des Canadiens s'ils sont disposés à le devenir. »* Signe des temps, dans l'annuaire téléphonique de Vancouver, il y a désormais dix pages de Chan.

« Cadeau de bienvenue »

David Lam, lui aussi né à Hongkong, représente la reine Elizabeth II d'Angleterre, chef de l'Etat canadien, en Colombie Britannique ; féru de jardinage, le lieutenant-gouverneur est fort estimé. Mais les Chinois ne sont pas les seuls à se lancer dans la politique dans cette province où les Asiatiques sont de plus en plus présents, à tous les niveaux de scrutin : Herb Daliwal, un sikh, vient d'être élu au Parlement d'Ottawa tandis qu'un de ses coreligionnaires, M. Sihota, est ministre du gouvernement provincial. Il n'est pas jusqu'à la charmante Hedi Fry, médecin originaire de Trinidad entrée dans l'actualité en faisant mordre la poussière à la première ministre sortante, Kim Campbell, à avoir des antécédents asiatiques : elle nous raconte son ascendance à la fois anglaise, espagnole, chinoise et *« est-indienne »*, terme utilisé ici pour différencier les Indiens des Amérindiens ou des Antillais (en anglais *« West Indians »*).

« Ville provinciale dominée par les WASP [protestants anglo-saxons blancs] *où l'on ne trouvait pas deux restaurants décents. Vancouver s'est éveillée à l'Asie-Pacifique avec l'exposition internationale de 1986, pour devenir une cité cosmopolite »*, explique David Bond, vice-président de la Hongkong Bank au Canada. En 1987, le terrain de l'Expo, soit un huitième du centre-ville résidentiel, a été donné pour une bouchée de pain au milliardaire hongkongais Li Ka-shing pour une vaste, et profitable – plus de 1 milliard de dollars – opération immobilière : *« Un cadeau de bienvenue aux investissements asiatiques. »*

Depuis, les statistiques indiquent qu'environ 15 % de la population de l'agglomération est d'origine asiatique : 8,4 % sont de langue maternelle chinoise, 3,1 % indienne, 0,7 % japonaise, sans compter les Philippins anglophones et, plus récemment, des Coréens. Certes, il y a cent ans, raconte l'architecte Bing Thom, dont le grand-père a émigré à la fin du XIXe siècle, près de la moitié des habitants de ce port étaient des Chinois, venus comme coolies dans le chemin de fer ou attirés par l'or ; beaucoup furent chassés par les lois racistes. Aujourd'hui, c'est d'une immigration bien différente qu'il s'agit.

Il suffit de regarder autour de soi pour se rendre compte de l'impact ethnique nouveau : on croise nombre d'Asiatiques dans les rues, les restaurants chinois font florès, les Indiens sont chauffeurs de taxi, les Coréens tiennent les kiosques à journaux et remplacent graduellement les épiciers chinois, une partie du personnel de service est philippin, on rencontre pas mal de jeunes Japonaises. Mais ce n'est rien en comparaison des Hongkongais, arrivés en masse depuis 1986. Quatre centres commerciaux ont ouvert leurs portes pour eux à Richmond ; le plus récent, le President Plaza, est à capitaux taïwanais avec une forte part d'*« investissements d'immigrants »*.

Car, au Canada, on peut obtenir – *« acheter »* se plaignent certains – un visa de résident en investissant de 250 000 à 500 000 dollars canadiens (1) dans un projet approuvé par le gouvernement. Ces *« business immigrants »* forment 9 % de l'immigration étrangère, dont 50,2 % venus de Hongkong et Taïwan *en 1990 ; 36 % du total* – apportant avec eux 343 millions de dollars, soit 46 % des fonds (2) – se concentrent en Colombie-Britannique, la *« porte du Canada vers l'Asie-Pacifique »*. Vancouver profite de sa proximité avec l'Asie (sept à huit heures d'avion de Tokyo contre onze de Los Angeles, neuf jours de mer) et de son site. Certains surnomment *« Hongcouver »* ce port entouré de montagnes qui leur rappelle Hongkong. On dit même que la situation de Vancouver est favorable selon la géomancie traditionnelle chinoise, ou *fengshui*.

« Comme à Hongkong »

« Ici, c'est comme à Hongkong, j'ai retrouvé mes amies, mes magasins et mes restaurants, mes enfants, des camarades de classe », bref cette jeune Hongkongaise récemment installée à Richmond, où l'on peut vivre en ne parlant que le cantonais, a retrouvé ses habitudes. Elle préfère Vancouver à la Californie : *« Il y a trop de criminalité.... et trop de Noirs. »* Son mari est resté à Hongkong faire du business, comme beaucoup d'autres qui ont gagné le surnom d'*« astronautes »* en raison du temps qu'ils passent en avion. Car, pour conserver son titre de séjour, il faut demeurer six mois par an au Canada.

Plusieurs strates d'immigrants chinois se superposent donc à Vancouver, depuis ceux de la troisième génération, comme Bing Thom, jusqu'aux plus récents arrivés, investisseurs de *Hongkong ou réfugiés de Tiananmen*. Ces derniers ne sont pas toujours bien considérés par les « anciens », tels Derick Y.H. Cheng, pharmacien très actif dans les organisations commerçantes et culturelles de Chinatown, qui souhaite *« une immigration mieux contrôlée »*, et que *« le gouvernement cesse de vendre des passeports »*. Il faut que les *« nouveaux » « créent vraiment des emplois et ne jouent pas avec les failles de la réglementation ». « Une pomme pourrie peut gâter tout un panier. »*

« Pendant longtemps, les immigrants qui venaient au Canada étaient des pauvres, le fond du panier. Aujourd'hui, les Chinois sont éduqués, riches, ouverts au monde. Même si beaucoup ont une mentalité de nouveaux riches : ils achètent une grande maison et offrent une BMW à leur fils », dit l'avocat Maurice Copithorne, très actif dans la Fondation Asie-Pacifique. Il ajoute que cette immigration est très profitable pour le Canada : 40 % des jeunes Chinois d'âge universitaire font des études supérieures contre une moyenne nationale de 17 %. Les Chinois sont en outre très actifs socialement, subventionnant des projets humanitaires ou culturels par le biais de l'association SUCCESS de Vancouver. *Ils ont apporté* avec eux leurs traditions, dont celle de contribuer largement aux œuvres sociales.

Certains se sont fait bâtir ce que l'on appelle ici des *« ugly houses »*, de grandes bâtisses de mauvais goût, et les autorités ont dû prendre des mesures pour leur interdire de cimenter le gazon ou de couper les arbres, actes sacrilèges dans cette cité-jardin. Mais MM. Bond et Copithorne s'inscrivent en faux contre les affirmations – souvent entendues – selon laquelle c'est l'arrivée des Chinois qui a fait flamber l'immobilier et chassé les Canadiens, qui ne peuvent plus suivre la hausse des prix. Car certains n'hésitent pas à critiquer – tout en affirmant qu'ils *« ne sont pas racistes »* – l'immigration d'Asiatiques modestes, *« qui nous prennent notre travail, cassent les salaires et vivent sur la sécurité sociale »* comme des riches *« qui nous prennent tout »*.

Les Japonais s'y sentent bien

« Nissei », immigrant japonais de la seconde génération, Arthur Hara préside la branche canadienne de Mitsubishi et la Fondation Asie-Pacifique, dont l'objet est de développer les régions du Canada avec l'Extrême-Orient, *« région vitale pour nos exportations »*. Il a appris le japonais comme étudiant, et son petit-fils ne parle plus la langue de ses ancêtres : *« 80 % des Nippo-Canadiens se marient avec des non-Japonais ». « Les Japonais aiment beaucoup la côte ouest : deux cent mille touristes y viennent chaque année et une partie du personnel des sociétés nippones ne veut plus repartir. Ils mettent leurs enfants à l'université et reviennent prendre leur retraite. »* Il faut dire que la vie est moins stressante et moins chère à Vancouver qu'à Tokyo.

Une partie des scieries de la province sont contrôlées par des Canadiens originaires des Indes, et les intérêts japonais ou de Chine continentale – principaux clients en bois de la Colombie-Britannique, dont c'est la première ressource – y sont importants. Pékin vient d'investir dans une papeterie, suivant l'exemple des Japonais, qui ont également obtenu un droit de coupe sur 10 % du territoire de l'Alberta voisin. Des écologistes nippons accusent Mitsubishi d'avoir acheté une concession pour exploiter 2,6 millions de mètres cubes de forêt boréale. Car les Asiatiques ne viennent pas uniquement à Vancouver pour le climat, mais aussi pour profiter de ses ressources ou y établir une tête de pont.

Ainsi ces gros hommes d'affaires chinois qui ont installé au Canada leurs fils – sortis des universités américaines – pour gérer les investissements familiaux. Certes ceux-ci rapportent bien moins que sur le continent. Mais ils assurent une *« globalisation »* d'empires industriels, et Vancouver sert d'assurance-vie au cas où cela tournerait mal en Chine. Une Chine dont la nouvelle puissance économique représente, selon Bing Thom, l'avenir de Vancouver. Une Chine communiste qui investit dans l'immobilier et l'industrie, fait tourner ses « managers » dans de petites entreprises pour les former à la gestion moderne, *« à la manière dure, sur le tas »*. Lui-même a été choisi par le trust chinois CITIC pour faire un terrain de golf.

Vancouver a beaucoup profité de cette manne asiatique, comme de ces immigrants *« arrivés avec ce qu'il y a entre leurs deux oreilles, dix mille ans de commerce, vingt à trente d'expérience »*, selon Arthur Bond. Ces liens avec l'Asie lui ont permis d'être moins touchée que le reste du Canada par la récession. L'avenir semble donc moins morose qu'ailleurs, dans le cadre de cette nouvelle communauté économique Asie-Pacifique.

Mais il ne faut pas trop rêver : la Colombie-Britannique n'a que trois millions d'habitants, et les nouveaux arrivés regardent de haut ces Canadiens qu'ils jugent trop gâtés et peu dynamiques, avec leur économie peu compétitive et en déclin – *« sunset economy »*, *« qui est comme le soleil au crépuscule, qui brille de tous ses feux mais va bientôt disparaître à l'horizon »* – et un système éducatif qui se dégrade, explique Derick Cheng. Plus dynamiques, des entrepreneurs asiatiques taillent des croupières aux entreprises locales. Certains renvoient déjà leurs enfants frais émoulus de l'université de l'autre côté du Pacifique, *« là où se trouve l'avenir »*.

En fait, il faudra attendre 1997 et la restitution de Hongkong à la Chine pour savoir si les nouveaux immigrants resteront à Vancouver. Si Pékin persiste à jouer les éléphants dans un magasin de porcelaine, alors – disent certains – les Chinois resteront. Sinon, il est fort possible que nombre d'entre eux décident d'abandonner le navire.

PATRICE DE BEER

(1) Un dollar canadien vaut environ 4,30 francs.

(2) Peter S. Li, de l'université du Saskatchewan, dans *Pacific Affairs*, été 1993. D'autres sources nous ont affirmé qu'il était impossible d'obtenir une estimation précise des investissements étrangers, en particulier asiatiques, au Canada.

AFGHANISTAN : violents combats à Kaboul. – De violents combats ont éclaté, samedi 1er janvier, à Kaboul, entre forces du président afghan Burhanuddin Rabbani et partisans du général Abdul Rachid Dostom. Ces affrontements à la roquette et à l'artillerie sont les plus sérieux depuis six mois dans la capitale afghane. On ignore l'origine de ces combats entre soldats de MM. Rabbani et Dostom, dont la défection et le passage aux côtés de la guérilla avaient permis le renversement du pouvoir communiste en avril 1992. – *(Reuter.)*

BIBLIOGRAPHIE

Un diplomate et la réunification du Vietnam

HANOÏ 1975
de Philippe Richer
L'Harmattan, 105p.

Il n'est pas si fréquent qu'un ambassadeur de France ouvre ses archives, livre ses souvenirs sur des événements dont il a été à la fois l'un des acteurs et le témoin privilégié moins de vingt ans auparavant. C'est l'exercice qu'a entrepris, avec la franchise d'un homme qui n'a plus de carrière à préserver, Philippe Richer, à qui échut, en janvier 1975, la mission d'être le premier représentant de la France à Hanoï, deux ans après les accords de Paris qui avaient, théoriquement, mis fin à la guerre du Vietnam. Théoriquement, car, durant des mois encore, les *forces armées* du Nord continueront leur poussée vers le Sud, pour ne rien dire de ce qui se passe en même temps au Cambodge voisin, où les Khmers rouges s'installent à Phnom-Penh.

Philippe Richer n'était pas un nouveau venu en Indochine. Revenu vivant de camp de concentration – cela, il a la rare pudeur de ne pas le rappeler – il avait servi comme officier au Laos, déjà plongé dans la guerre. Il a donc, au moment où il débarque à l'ambassade de France au Vietnam du Nord, une certaine connaissance du milieu et en tous cas de son histoire. Très vite, il a le sentiment – à la différence de son homologue à Saïgon, Jean-Marie Mérillon – que l'existence de « deux Vietnam » consacrée par les accords de Paris ne sera pas durable. D'abord le pouvoir à Saïgon se révèle des plus instables. Ensuite il devient clair que le GRP (Gouvernement révolutionnaire provisoire), qui continue la lutte au Sud, agit de plus en plus comme un instrument du Nord.

Notre ambassadeur à Hanoï, au contact direct d'un Pham Van Dong, s'efforcera sans attendre *de convaincre Paris que* la division du Vietnam en deux Etats n'est qu'une fiction – même si l'un et l'autre ont posé leur candidature aux Nations unies – et que la diplomatie française dans la péninsule indochinoise ne peut avoir d'avenir que si elle se situe dans la perspective d'une réunification à court terme. Le message, répété, ne sera guère entendu, ni au Quai d'Orsay, ni par Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République.

Philippe Richer a quelques formules sévères pour ses collègues – à Paris et à Saïgon – coupables à son sens d'avoir *« nourri l'illusion des dernières heures »*, et surtout cédé à la *« tentation cochinchinoise »*, c'est-à-dire à cette vieille idée qu'au Vietnam le Nord et le Sud ne forment pas un seul et même pays.

Un morceau presque de bravoure pour en finir, le récit de la mission dite *« de haut niveau »* conduite par Geoffroy de Courcel, secrétaire général du Quai d'Orsay, en novembre 1975 à Hanoï pour tenter de jeter, avec Pham Van Dong et son gouvernement, les bases de nouvelles relations franco-vietnamiennes et – qui sait ? – d'une future coopération si le contentieux bilatéral peut être réglé. Hanoï parle désormais au nom de l'ensemble du Vietnam. La mission ne sera ni vraiment un échec, ni vraiment un succès. Mais celle de Philippe Richer se termine abruptement au printemps 1976 avec son rappel à Paris. Avait-il eu raison trop tôt ?

ALAIN JACOB

REPÈRES

CUBA

La petite-fille de Fidel Castro a rejoint sa mère aux Etats-Unis

La petite-fille du président cubain Fidel Castro a rejoint, vendredi 31 décembre, sa mère aux Etats-Unis, où celle-ci s'est réfugiée il y a dix jours (*le Monde* du 24 décembre). Alina Maria Salgado, âgée de seize ans, élève d'une école de danse, est arrivée à Miami à bord d'un vol en provenance de La Havane. Elle a ensuite gagné Columbus, en Géorgie, où réside Alina Fernandez Revuelta, sa mère.

Cette dernière est la fille de Fidel Castro et de l'actrice Nati Revuelta, avec laquelle le président cubain a eu une liaison au cours des années 50. Elle n'avait avec son père ni relations politiques ni relations personnelles. Après avoir quitté Cuba en se faisant passer pour une touriste espagnole, Alina Fernandez Revuelta a obtenu l'asile politique aux Etats-Unis. Elle a ensuite demandé que sa fille puisse l'y rejoindre, ce qui lui a été accordé par La Havane. – *(Reuter.)*

« L'Humanité » et France-Cuba dénoncent l'embargo américain. – Le quotidien communiste français *l'Humanité* et l'association France-Cuba ont dénoncé, dans un communiqué publié le 28 décembre, le maintien depuis plus de trente ans de l'embargo économique des Etats-Unis à l'encontre de Cuba. *L'Humanité* et France-Cuba ont rassemblé près de cinq tonnes de matériel scolaire et de médicaments ainsi que 600 000 francs pour venir en aide à la population cubaine.

INDE

M. Rao refuse la démission de son ministre des finances

Le premier ministre indien, P.V. Narasimha Rao, a rejeté, vendredi 31 décembre, la démission de son ministre des finances, Manmohan Singh, à la suite d'un important scandale boursier. M. Singh, qui a piloté depuis 1991 l'ouverture de l'économie indienne, avait présenté sa démission après qu'une commission parlementaire eut critiqué son ministère, lui reprochant notamment de n'avoir pas su prévenir ce scandale. L'opposition, qui réclamait le départ de M. Singh, a par ailleurs été affaiblie par la défection jeudi de dix membres du Janata Dal, avec à leur tête Ajit Singh, qui ont rejoint le parti gouvernemental du Congrès (I). Ce *dernier dispose désormais, pour la* première fois depuis les élections de 1991, de la majorité absolue à la Chambre basse. Il contrôle en effet 266 sièges sur 545 (seize sièges sont vacants et le *speaker*, ou président, ne vote pas). – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD

Une organisation extrémiste protestante refuse de renoncer à la violence

L'organisation paramilitaire protestante les Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF) a indirectement rejeté les propositions de paix *anglo-irlandaises en* annonçant, dans la nuit de la Saint-Sylvestre, à Belfast, son intention de poursuivre sa campagne de violence en 1994. Dans un communiqué, l'UFF a dénoncé *« la renonciation du gouvernement britannique à protéger l'Irlande du Nord »* pour *« imposer le diktat anglo-irlandais »*. C'est la première fois que l'un des mouvements terroristes de l'Ulster se prononce de façon aussi catégorique depuis la « déclaration de Downing Street » du 15 décembre, au cours de laquelle les premiers ministres britannique et irlandais, John Major et Albert Reynolds, ont signé un accord visant à trouver une solution au conflit qui déchire la province de l'Ulster depuis plus de vingt ans. – *(AFP.)*

Incendies dans plusieurs magasins de Belfast. – *Une série d'in*cendies provoqués par des engins explosifs et attribués à l'Armée républicaine irlandaise (IRA) par la police, ont sérieusement endommagé, dans la nuit du vendredi 31 décembre au samedi 1er janvier, plusieurs magasins et entrepôts de Belfast, sans faire de blessés. Les cibles sont des commerces allant d'une célèbre librairie à des entrepôts de denrées alimentaires, en passant par des magasins de vêtements. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Les vœux du président de la République pour le Nouvel An

M. Mitterrand invite le gouvernement à proposer « un nouveau contrat social pour l'emploi »

François Mitterrand a présenté, vendredi 31 décembre, ses vœux aux Français dans une allocution prononcée à la télévision et à la radio. En voici le texte :

« Mes chers compatriotes, 1993 s'en va. Elle aura été l'année noire du chômage, qui ronge nos sociétés occidentales depuis bientôt vingt ans, qui frappe chez nous plus de trois millions de familles, qui interdit à la jeunesse d'espérer, qui pose aux responsables du pays, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, la plus grave question de cette fin de siècle.

» Elle aura été l'année où les inégalités grandissantes ont conduit les peuples de l'Est, qui l'avaient si longtemps attendue, à douter des bienfaits de la liberté et les autres – je veux dire, nous, à l'Ouest – à vivre dans un système dont la logique est de plus en plus implacable pour les plus faibles.

» Elle aura vu l'ancienne Europe soviétique continuer de se disloquer, tandis que la guerre, la misère, et le désordre qu'elles engendrent avivent les haines raciales et les passions nationalistes. 1993 nous laissera des images de sang et de mort avec Sarajevo comme symbole des peuples martyrisés. Et si notre regard va plus loin, au-delà de notre continent, ce sera pour constater que tout autour de la planète les conflits meurtriers se multiplient et s'exaspèrent.

» Mais 1993, c'est aussi autre chose que ce tableau tragique. C'est la paix revenue au Cambodge, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, le dialogue ouvert entre Israël et les Palestiniens. Chez nous, c'est la naissance de l'Union européenne, qui donne, enfin, à l'Europe des Douze les structures dont elle a besoin, comme on commence à l'apercevoir dans les grandes négociations internationales.

» 1993, c'est encore, pour m'en tenir à quelques exemples de ce que peut notre pays, l'admirable découverte par nos savants des secrets du génome humain ; le soixante-deuxième tir de la fusée Ariane à la conquête de l'espace ; l'ouverture du tunnel sous la Manche ; la beauté du Grand Louvre ; nos techniques présentes partout, qui font de nous la quatrième puissance économique du monde ; la solidité du franc, redevenu monnaie forte et enviée, après avoir surmonté les bourrasques de cet été ; le courage de nos soldats qui risquent leur vie au service de la paix. Je vous l'ai dit, ce ne sont que quelques exemples. J'aurais pu vous en choisir d'autres : le TGV, qui relie Paris à Lille en moins d'une heure ; l'Airbus, qui fait le tour de la Terre sans escale en battant tous les records.

Une République laïque

» Comme j'aimerais que tant d'efforts soient récompensés en 1994 dans des domaines tels que l'emploi, l'organisation et les conditions du travail, le logement, la protection sociale, causes de l'angoisse et de la souffrance d'un si grand nombre de Français, sans oublier la lutte contre le sida ! Et ne croyez-vous pas insupportable d'assister à l'enrichissement de puissantes entreprises, ce qui est bon en soi, tandis que les ouvriers et les cadres, qui en assurent le succès, peuvent être, à tout moment, brutalement licenciés ?

» Il n'y a pas d'économie saine sans cohésion sociale. La reprise économique qu'on nous annonce amorcera-t-elle la décrue du chômage ? Rien ne le garantit. Le temps est donc venu pour les organisations patronales et les syndicats de travailleurs d'établir ensemble et au plus tôt les bases d'un nouveau contrat social pour l'emploi. L'Etat devra les y aider. Il aura à cœur, je l'espère, que cesse cette lugubre course aux licenciements, dont sont victimes les salariés.

» Mes chers compatriotes, au mois de mars dernier, vous avez élu à l'Assemblée nationale une nouvelle majorité politique. Après Pierre Bérégovoy, dont la mémoire nous est chère, le premier ministre que j'ai choisi, M. Edouard Balladur, s'est aussitôt mis à la tâche. Cela a modifié bien des choses. Ma première mission reste, elle, de veiller à la sécurité extérieure du pays et à l'unité de la nation. Je suis là, ce soir, pour vous redire que je n'y manquerai pas.

» La France a derrière elle une longue et noble histoire. Depuis la Révolution de 1789 et la Déclaration des droits de l'homme, c'est vers elle que se tourne l'espoir des peuples opprimés. Maintenons cette haute tradition, parlons le langage du progrès et de la liberté ! C'est ainsi qu'on nous aime et qu'on nous reconnaît. Chaque fois que je vois l'injustice et l'intolérance avancer, je pense que c'est la République qui recule. Notre Constitution le proclame dès ses premières lignes : *« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. »* Respectons ces mots d'ordre qui nous ont faits ce que nous sommes.

» De tous côtés les périls nous pressent : l'Algérie déchirée, la Russie incertaine, les Balkans en feu, et la liste n'est pas close. Faut-il craindre le pire ? Non. Nous avons la chance d'être un pays écouté parmi les nations. Nous avons les moyens de notre sécurité. Et puis, il y a l'Europe des Douze : c'est notre meilleur rempart. Je souhaite que s'élargisse au continent tout entier la zone de paix qui nous protège.

» Ce vœu que j'exprime, mes chers compatriotes, s'ajoute à ceux que je forme pour vous. J'adresse une pensée particulière à ceux d'entre vous qui subissent les inondations, qui n'ont pas de logis, qui sont seuls ou malades et se sentent exclus ; aux Français qui vivent sous la menace en Algérie ; à nos soldats loin du pays.

» Mes chers compatriotes, je vous le demande, soyez unis et solidaires. C'est la réponse à tout. Bonne et heureuse année 1994 ! Vive la République ! Vive la France ! »

COMMENTAIRE

Mission

FRANÇOIS Mitterrand ne manquera pas à sa mission : voilà, selon ses propres termes, le principal message des vœux de Nouvel An qu'il a présentés vendredi 31 décembre aux Français. Le premier ministre qu'il a *« choisi »*, Edouard Balladur, peut avoir modifié *« bien des choses »* : il n'a pas le pouvoir – l'idée lui en viendrait-elle à l'esprit – de changer la date de l'élection présidentielle.

L'hypothèse selon laquelle l'échéance pourrait être anticipée avait été esquissée sur la base de deux arguments principaux : la fatigue du chef de l'Etat et le peu d'espace politique que lui laissent un premier ministre consensuel et une gauche assez peu mitterrandiste. La publication du second bulletin de santé annuel du président de la République, le 21 décembre – deux jours après que Simone Veil et François Léotard eurent formé des vœux pour la candidature du premier ministre à l'Elysée – devait refroidir les imaginations échauffées. Selon ces indications, M. Mitterrand se porte bien, même si le cancer dont il est atteint n'est pas éradiqué (*le Monde* du 22 décembre). Quant à sa capacité d'initiative, il a tenté de montrer, vendredi soir, qu'elle n'est pas nulle.

M. Balladur évoquant avec précaution, mais aussi avec insistance, la reprise économique qui se dessine pour 1994, M. Mitterrand le prend au mot et demande si la reprise permettra la *« décrue »* du chômage, alors que le premier ministre ne parle, lui, que de freiner la progression du nombre de personnes privées d'emploi. Le président en est bien d'accord, ce qui lui fait dire que *« rien ne garantit »* la baisse souhaitée. Dans ces conditions, il estime que l'Etat doit *« aider »* les patrons et les salariés à s'entendre sur un pacte pour l'emploi. Quand il utilise le mot « aider », il veut dire, bien entendu, qu'il appartient aux pouvoirs publics, donc au gouvernement, de proposer cette négociation au patronat et aux syndicats et de faire en sorte qu'elle atteigne son objectif.

Le thème de la « cohésion sociale »

M. Balladur a inscrit la recherche de moyens d'enrayer l'augmentation du chômage sur les premières pages de son agenda 1994. M. Mitterrand cherche à l'aiguillonner en lui rappelant qu'il n'est pas possible au gouvernement de se satisfaire de l'annonce de résultats positifs au bilan de *« puissantes entreprises »* ni des réjouissances qui s'ensuivent à la Bourse, alors que toutes les études d'opinion des derniers mois ont confirmé le pessimisme des Français et le sentiment dominant, chez eux, de l'incertitude quant à leur emploi et à celui de leurs proches. Il remet à l'honneur l'un de ses thèmes favoris en période de cohabitation, celui de la *« cohésion sociale »*, qu'il avait oublié, en juillet 1993, lorsqu'il avait expédié la question du chômage en déclarant que, dans ce domaine, on avait *« tout essayé »*.

Le deuxième terrain abordé par M. Mitterrand est celui de la laïcité, qui lui avait inspiré des accents devenus rares, le 17 décembre, après la révision éclair de la loi Falloux sur l'enseignement privé. La République est laïque, a-t-il rappelé benoîtement, en citant la Constitution. Il y a deux semaines, il invitait les partisans de l'école publique à se faire entendre ; quinze jours avant la manifestation prévue le 16 janvier, il les y aide. En juillet, il leur avait donné le temps nécessaire pour se mobiliser lorsqu'il avait refusé l'inscription de la révision à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement. Le premier ministre avait mis à profit ce retard pour calmer le jeu. Il tente d'y parvenir de nouveau en proposant la création d'une commission d'enquête sur l'état des établissements d'enseignement aussi bien publics que privés. Qu'il ne compte pas sur le chef de l'Etat !

PATRICK JARREAU

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

COMMUNICATION

Droits des auteurs et « déclinaisons » des produits

La plume et la balance

Peut-on publier un livre tiré d'une émission de télévision sans l'accord d'un des auteurs des textes ? L'affaire du « Glaive et la balance », à la fois émission animée par Charles Villeneuve et livre édité par Compagnie 12, pose la question complexe des « déclinaisons » multimédias. Une plainte contre X pour contrefaçon émanant du Syndicat national des journalistes a été déclarée non recevable par la troisième chambre de la cour d'appel de Paris, le 17 décembre, au motif que les faits *« ne sont pas de nature à causer un dommage aux intérêts collectifs de la profession de journaliste que le SNJ est chargé de représenter »*. Le SNJ s'est pourvu en cassation le 22 décembre, alors que l'instruction – exceptionnellement longue et lente – continue sur une plainte contre X déposée par la journaliste Catherine Pauchet.

Au départ, une émission de télévision qui marche bien, « Le glaive et la balance », diffusée par M 6. Créée et présentée par le journaliste Charles Villeneuve, elle retrace de grandes affaires judiciaires. La maison de production, Série Limitée, engage des journalistes pour travailler sur chaque émission.

Puis vient l'idée de faire un livre, qui regrouperait une série des « scripts ». Contrat est passé entre Compagnie 12, la maison d'édition dirigée par Valérie-Anne Giscard d'Estaing, d'une part, Charles Villeneuve et l'avocat Daniel Soulez-Larivière, d'autre part, à titre d'auteurs (se partageant les droits à raison de 65 % et 35 %). Comme il est d'usage, ce contrat stipule que *« les auteurs garantissent à l'éditeur la jouissance des droits cédés contre tous troubles, revendications ou évictions quelconques »*.

Le Glaive et la balance – le livre – paraît en septembre 1989. La première édition contient des remerciements à *« une équipe exceptionnelle de journalistes, d'écrivains, d'enquêteurs, de producteurs et de réalisateurs »*, dont la liste est publiée sur une page. Dans la deuxième édition, en 1990, sept de ces personnes sont citées sous le titre en pages intérieures, dans la rubrique *« d'après une série d'émissions de M 6 à laquelle ont collaboré pour les textes : »*...

« Lésion d'un intérêt collectif »

Entre temps, certains des journalistes qui ont participé à ces émissions ont tenté de faire valoir leurs droits. Deux avaient refusé de signer la lettre préparée par la société de production, dans laquelle on leur suggérait de renoncer à toute *« revendication de caractère patrimonial, que ce soit à l'égard de Série Limitée, de Charles Villeneuve ou de* [Compagnie 12]. » La même lettre-type (du 26 mai 1989) stipulait : *« Il est constant en effet que ma rémunération a été assurée par un forfait, s'agissant d'une contribution à une œuvre collective. »*

Catherine Pauchet, qui a écrit cinq des épisodes du « Glaive et la balance », ne l'entend pas ainsi. Elle ne signe pas, et fait savoir expressément à l'éditeur – qui ne lui aurait pas répondu – qu'elle s'oppose à cette publication. Elle tente ensuite, avec un avocat de ses amis, d'obtenir en référé la saisie du livre. Le tribunal refuse la saisie et n'accorde qu'une provision de dommages et intérêts – 8 000 francs.

Mais Catherine Pauchet décide de poursuivre l'affaire pour le principe, avec l'aide du Syndicat national des journalistes et de son avocat d'alors, Me Jean Martin. Et pour cela d'attaquer au pénal, en portant plainte contre X pour contrefaçon.

Sa plainte est déposée en avril 1991, et celle du SNJ lui est jointe. L'instruction menée par M. Guilbaud va conduire à l'audition de deux témoins assistés en mai 1992, d'un autre en mai 1993. Les plaignants s'étonnent d'une telle lenteur, pour une affaire dont les faits sont simples. Le 6 juillet 1993, une ordonnance déclare le SNJ irrecevable car ne pouvant justifier d'un *« préjudice direct résultant de la lésion d'un intérêt collectif de la profession »*.

L'appel de cette décision gèle une nouvelle fois la procédure, alors qu'un nouveau juge d'instruction reprend le dossier. C'est cette ordonnance de non-recevabilité que vient de confirmer la cour d'appel de Paris. Mais elle ne concerne que le SNJ comme défenseur de l'intérêt collectif, la plainte personnelle courant toujours.

« Un loupé technique »

Les deux auteurs déclarés du livre renvoient à leurs avocats, pour une affaire dont ils déclarent ne plus se souvenir précisément, et ne pas vouloir discuter les détails. Tout juste Daniel Soulez-Larivière prévient-il qu'il sera très attentif à ce qui s'écrira sur cette affaire, et Charles Villeneuve s'étonne-t-il qu'elle ressurgisse au moment où il publie un livre sur la mort de Pierre Bérégovoy.

Son avocat, Me Jean Veil, lui, ne s'étonne pas de la lenteur de la procédure. *« C'est un dossier compliqué*, explique-t-il, *il y a débat. Par exemple, s'agit-il d'une œuvre collective ou d'une œuvre de collaboration, dont les statuts sont différents ? »*

Il explique surtout que le droit impose de choisir une voie, civile ou pénale, et de s'y tenir ; qu'une affaire de droits comme celle-ci ne devrait pas encombrer les juges du pénal ; que les plaignants ont choisi une voie spéculative en voulant faire peur par une plainte pénale, mais que le risque en est cette lenteur ; que sa stratégie judiciaire est de séparer le sort des demandeurs de celui du syndicat.

Bref, pour Me Jean Veil, s'il y a eu *« au minimum un malentendu »* ou un *« loupé technique »* qui peut ouvrir droit à une rémunération, cette affaire, dont son client a tout ignoré à l'époque, n'est soulevée *« qu'en raison de la personnalité des personnes concernées »*, ne tient en rien de la contrefaçon, mais de la simple discusssion au civil de droits d'ailleurs limités, et dont son client n'a rien touché.

Pour Me Martin, qui reconnaît qu'un problème de droits d'auteurs est rarement porté au pénal, l'affaire est au contraire exemplaire. Car la diversification des modes d'exploitation du travail des journalistes va croissant, et la question est de savoir si ces journalistes, qu'il soient puissants ou inconnus, seront ou non écartés du contrôle de ce qu'ils produisent.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

RAI : le gouvernement italien approuve le plan de redressement. – Le conseil des ministres italien a approuvé, mercredi 29 décembre, le plan de sauvetage financier de la RAI, qui évite la faillite de la télévision publique italienne (*le Monde* du 21 décembre). Augmentation de 5 % de la redevance, apport en capitaux, baisse des taxes payées par la RAI sont assortis d'économies drastiques et d'un contrôle financier renforcé.

TÉLÉ-PAUSE testé sur la télévision locale de Lyon. – En jouant sur la combinaison entre télévision et magnétoscope, des Lyonnais ont mis au point un nouveau principe d'émission et de transmission d'information, baptisé Télé-pause, qui a été testé le 31 décembre sur la télévision locale Télé-Lyon Métropole. Il s'agit de faire défiler, à une cadence très rapide, des textes de documents, offres d'emploi, annonces et informations diverses, qui peuvent être enregistrés à l'arrivée, et lus en utilisant la touche « pause » du magnétoscope.



Au nom de qui ? Au nom de quoi ?

Enfants, leur nom, arabe ou juif, a été « francisé »
Adultes, ils dénoncent cette « fausse identité »

Sur sa carte d'identité, Mohammed Guerroumi s'appelle Jean-Pierre Guérin. Olivier Rubinstein, lui, porte un nom, Olivier Raimbaud. *« Je vis avec un masque »*, se plaint le premier. Le second ne supporte plus de devoir utiliser son « véritable » nom, Olivier Rubinstein, *« comme un pseudonyme »*. Mohammed, fils de harki, réfugié en France pour échapper aux persécutions dans l'Algérie d'après 1962, est devenu Jean-Pierre à quatorze ans *« pour son bien »*. A peine débarqué en France en 1966, il est fait pupille de la nation, et se trouve confié, comme ses deux frères, à un tuteur. Une assistante sociale décide de faire réintégrer la nationalité française aux trois enfants, et de leur donner un nom français. Le tuteur signe la demande pour eux : Ahmed répondra désormais au nom d'Alphonse, Chérif est rebaptisé... Christian, et Mohammed devient Jean-Pierre, le nom d'un éducateur qu'il aimait bien. Les trois enfants Guerroumi portent désormais le nom de Guérin.

« Changer de nom, ça faisait un peu drôle, mais je n'ai pas eu le choix à l'époque, se rappelle l'intéressé. *Je pensais que ce serait bien pour l'avenir de s'appeler comme mes copains. Je ne m'y suis jamais habitué depuis »*.

Mohammed-Jean-Pierre, quarante ans, vit douloureusement sa double identité. Mal vu par les Arabes, qui le soupçonnent d'avoir changé de nom pour renier ses origines, il est suspect aux yeux des Français « de souche ». Pour rechercher un nouvel emploi, son nom français lui ouvrait des portes, par téléphone au moins. *« Lorsque je me présentais et qu'ils voyaient ma tête, ils s'étonnaient : « Ah, c'est vous Guérin Jean-Pierre ? », et, soudainement, ils découvraient que la place venait d'être pourvue. »* Il y eut pire. Voici quelques années, Mohammed-Jean-Pierre, alsacien d'adoption, est arrêté par la police des frontières alors qu'il traverse, comme chaque jour, la frontière franco-allemande pour se rendre ou revenir de son travail situé outre-Rhin. Interpellé *« alors que mes enfants m'attendaient à l'école »*, il est retenu une partie de la nuit. *« Vous portez un nom qui ne vous correspond pas »*, lui explique la police, qui le soupçonnait de détenir des papiers falsifiés.

Depuis dix-sept ans, M. Guerroumi-Guérin se rebelle contre ce nom *« qui est un mensonge »*, qui lui attire la suspicion au lieu de faciliter son intégration. Il réclame qu'on lui rende le patronyme qu'on lui a volé. Des années de procédure, de paperasses, d'honoraires d'avocats pour rien, ou si peu. Le garde des sceaux a refusé de rétablir son nom d'origine. Il fait appel au Conseil d'Etat, qui déclare sa requête irrecevable.

« Un procédé intolérable »

Seule satisfaction, il vient de faire établir par un juge d'instance un acte de notoriété qui reconnaît qu'il est *« également connu sous le nom de Guerroumi Mohammed »*. Mais sa blessure est loin d'être refermée et il persévère : *« Mon grand-père s'est battu en Alsace et a été décoré de la Légion d'honneur, mon père a combattu pour la France. Les cimetières alsaciens sont pleins de Mohammed morts pour la France. Pourquoi mon nom fait-il si peur ? »* La Cour européenne des droits de l'homme aura peut-être, un jour, à répondre à cette question. Marié, Jean-Pierre Guérin a quatre enfants dont les prénoms – Nordine, Saïd, Leïla et Sabrina – l'emplissent de fierté.

La fille d'Olivier Raimbaud-Rubinstein se prénomme Rebecca. Pour elle et pour lui-même, cet homme de trente-six ans, éditeur de profession, multiplie les démarches depuis trois ans pour retrouver le nom d'origine juive que ses parents ont préféré abandonner après-guerre pour avoir la paix. *« Les Allemands, non contents d'avoir détruit un peuple, une langue (le yiddish) sont aussi parvenus à parachever leur œuvre en détruisant et en effaçant les patronymes »*, écrit-il pour expliquer une démarche justifiée, selon lui, par la fidélité à la tradition du peuple juif, *« peuple du souvenir »*.

Comme Mohammed, Olivier a changé de nom durant son enfance sans l'avoir voulu. A l'âge de vingt ans, résolu à *« ne plus se cacher »*, il a décidé de se faire appeler « Rubinstein » par ses amis et obtenu de faire figurer les deux noms sur ses chèquiers. Depuis trois ans, il se bat pour ne plus vivre sous *« une fausse identité »*, et dénonce *« un procédé assimilationniste intolérable »*. Les justifications données par le ministère de la justice au refus opposé, en juin 1992, à sa demande ont achevé de le révolter. Curieusement, le directeur des affaires civiles et du sceau, a évoqué le changement de nom de son père lors de sa *« naturalisation »*, alors qu'il était né français.

De plus, le ministère met en avant la loi qui autorise, à titre exceptionnel, un changement de nom par francisation si le *« caractère étranger »* du nom d'origine *« est de nature à gêner l'intégration dans la communauté française »*. *« Comme si les patronymes israélites, alsaciens, corses ou basques n'étaient pas français !* s'exclame Olivier Raimbaud-Rubinstein. *Il est aberrant qu'un nom français à consonance étrangère leur fasse peur à ce point. »* En dernier recours, il aurait pu s'apppuyer sur une loi de 1923 qui permet de reprendre le nom d'un parent *« mort pour la France »*, un oncle paternel Rubinstein par exemple. *« Dommage ! Tous les déportés de ma famille sont du côté maternel »*.

Abdulahad devient Dominique

Le Conseil d'État vient, le 10 décembre dernier, de rejeter son pourvoi, rappelant la nécessité d'une *« stabilité »* des noms. *« Il ne peut être admis de changements pour des raisons affectives qui, à chaque génération ou selon les périodes de la vie, pourraient être contradictoires »*, avait argué la Chancellerie. Dans ses conclusions, le commissaire du gouvernement, Ronny Abraham, rappelait que le Conseil d'État n'excluait pas, par principe, le retour au nom d'origine, si le nom porté causait des souffrances morales de nature à rendre la vie insupportable. Mais il estimait que tel n'était pas le cas d'Olivier Raimbaud-Rubinstein. La Commission européenne des droits de l'homme a récemment tranché dans le même sens, en rejetant la requête d'un Suédois d'origine finlandaise dont le patronyme difficile à prononcer en suédois lui valait des plaisanteries. Les magistrats européens ont jugé que le nom porté n'entraînait pas de troubles suffisamment graves dans la vie personnelle pour caractériser une atteinte à la vie familiale.

Au-delà de la controverse juridique, ces conflits entre individus et Etat à propos des noms traduisent le climat d'une époque. Porter un nom à consonance française n'est plus nécessairement considéré comme le symbole de l'intégration, en cette fin de siècle marquée par la montée des identités et la recherche des racines. Certes, la pression sociale reste largement favorable à la francisation. Dans l'après-guerre, le Conseil d'État avait admis la *« consonance israélite »* d'un nom comme motif légitime de changement *« pour éviter que ne se reproduisent, le cas échéant, les persécutions et les déportations (...) »*. A la même époque la loi a permis aux étrangers naturalisés de franciser leur nom.

Actuellement, 20 % des étrangers qui acquièrent la nationalité française en font, chaque année, la demande. Il s'agit, pour l'essentiel, de Français d'origine maghrébine ou africaine. La plupart d'entre eux se limitent au prénom, seuls 7 % à 8 % changent aussi de nom patronymique soit environ cinq cents personnes par an (1). Le changement résulte souvent d'une traduction (« Abdulahad » qui signifie « serviteur de Dieu » en arabe devient « Dominique » ; « Moreno », qui veut dire brun en espagnol devient « Lebrun »). Mais il peut aussi être assez arbitraire, codifié dans des annuaires en usage dans les services d'état civil, ou résulter de l'inspiration d'un fonctionnaire (« Rodriguez » devient alors « Rodrigue », « Mir Abdoc Baghi » donne « Mirabeau », et « Papovian », « Le Pape »). L'opération intéresse non seulement les ethnologues et les linguistes, mais aussi quelques nostalgiques d'extrême droite qui éditent un *Dictionnaire des changements de nom*, véritable manuel spécialisé dans la traque aux juifs et aux arabes « rebaptisés » depuis 1806.

La rigidité de l'administration française peut sembler paradoxale, au moment où certains s'inquiètent de l'appauvrissement du stock des noms français. Elle se justifie évidemment par la nécessité d'assurer la stabilité de l'état civil, mais tranche avec l'étonnant régime de souplesse absolue en vigueur en Grande-Bretagne, où chacun peut changer de nom à sa guise au moment de l'établissement d'une pièce d'identité. Douloureux et symbolique, le combat de Mohammed ou d'Olivier, mené au nom d'une meilleure intégration, n'est d'ailleurs que l'un des symptômes de la crise du processus traditionnel d'assimilation républicaine.

PHILIPPE BERNARD

(1) Lire « La francisation des noms », par Nicole Lapierre, dans la revue *Ethnologie française* avril-juin 1993.

Une nouvelle législation plus libérale

« Aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance », dispose la loi du 6 fructidor an II, qui pose ainsi le principe de l'immutabilité du nom. Un autre texte du 11 germinal an XI permet cependant au gouvernement d'accepter, après avis du Conseil d'Etat, des changements de nom. Selon la jurisprudence, il peut s'agir, pour une personne de nationalité française, de consacrer un nom illustre, d'entériner un nom porté de fait, de faire droit à des demandes affectives (en cas d'adoption), ou de modifier des noms ridicules ou à consonance étrangère. Pratiquement, l'intéressé doit faire paraître un avis au *Journal officiel* et dans deux journaux d'annonces légales et adresser sa demande au procureur de la République. Celui-ci la transmet au ministère de la justice qui doit demander l'avis du Conseil d'Etat. Le changement n'est réalisé qu'après un délai d'un an, à condition qu'aucune opposition ne se soit manifestée.

Cette lourde procédure vient d'être simplifiée par la loi du 8 janvier 1993 qui supprime l'avis du Conseil d'Etat, réduit à deux mois le délai d'attente et exige le consentement personnel des enfants dès l'âge de treize ans. Le nouveau texte pose le principe selon lequel *« toute personne qui justifie d'un intérêt légitime »* peut demander à changer de prénom et de nom. La notion d'*« intérêt légitime » devra être précisée* par la jurisprudence pour que soit connue la réelle portée de ce texte, qui sera mise en œuvre à compter de mars 1994, et dont les décrets d'application ne sont pas encore publiés.

La nouvelle loi confirme, d'autre part, la possibilité pour les personnes qui acquièrent la nationalité française, de franciser leur nom et leurs prénoms.

Selon un sondage publié par « Panorama »

Les 15-25 ans demeurent attachés à la vie de famille

Les jeunes sont toujours attachés à la vie de famille, mais ils en rejettent l'image traditionnelle des liens du sang, selon un sondage CSA que publie le mensuel *Panorama* dans son numéro de janvier (1). 84 % des 15-25 ans considèrent que la famille est toujours une valeur d'actualité. Pour constituer une « vraie » famille, ils mettent en avant le fait de vivre ensemble et de partager les mêmes joies, les mêmes peines (68 %), bien avant les liens héréditaires (19 %).

Ce sont les enfants qui sont à la base de la constitution de cette « vraie » famille. Pour 96 % des jeunes interrogés, celle-ci repose sur un couple marié avec des enfants, voire un couple non marié avec enfants (pour 78 %), en tout cas loin devant un couple seul sans enfants (pour 39 % seulement). Deux jeunes sur trois souhaitent se marier. Quant aux principes à transmettre à leurs futurs enfants, viennent en priorité : la bonne éducation (88 %), l'apprentissage de l'indépendance (84 %), la tolérance (81 %) et la culture générale (80 %), loin devant le goût du travail (61 %) ou de la spiritualité (29 %).

Enfin, les 15-25 ans attendent de leurs parents qu'ils les soutiennent moralement (75 %), ou qu'ils les conseillent pour les décisions importantes (57 %), bien avant de les soutenir financièrement (18 %).

(1) Sondage réalisé du 9 au 16 octobre auprès d'un échantillon national représentatif de 406 jeunes de 15 à 25 ans.

DÉFENSE

Dans une revue consacrée à l'OTAN

Des marchands d'armes de l'Est font de la publicité

Pour la première fois, des marchands d'armes de pays de l'Est viennent de publier des pages de publicité dans une revue éditée en anglais à Bruxelles et proche des milieux de l'OTAN. Il s'agit du magazine *NATO's Sixteen Nations*, revue stratégique, politique et économique *officiellement* indépendante des structures de l'Alliance, mais consacrée, pour l'essentiel, aux problèmes de l'OTAN, avec, régulièrement, la signature de responsables militaires de l'organisation alliée.

Dans le dernier numéro, onze pages – la plupart en couleurs – sur soixante-douze, sont consacrées à des publicités passées par des industriels de l'armement de Russie, de Biélorussie, de Hongrie et de Roumanie.

On peut lire, en particulier, deux pages de publicité intitulées *« The Right Choice »* (« Le bon choix ») sur l'avion Mig-29 ; une pleine page sur des canons, des lance-roquettes ou les fusils d'assaut Kalachnikov du groupe Kovrov Mechanical ; sur des hélicoptères ex-soviétiques Mil ou des Puma français (conçus sous licence en Roumanie) ; sur le char T-72 du groupe d'Etat russe Uralvagonzavod, ou encore sur des missiles S-300 PMU 1, qui servent à la défense anti-missiles balistiques.

Toutes ces publicités portent les adresses, les numéros de téléphone ou de télécopie des différentes sociétés en cause. C'est la première fois qu'une promotion commerciale de cette envergure apparaît dans la presse occidentale et que, de surcroît, elle prend pour cible une revue proche de l'OTAN diffusée à deux semaines d'un important « sommet » allié à Bruxelles consacré au « partenariat pour la paix » avec l'Est.

SÉCURITÉ

Après la mort d'un jeune Lyonnais tué par un brigadier

Un syndicat de policiers réclame une meilleure formation à « la maîtrise des délinquants »

La formation des policiers au tir met aujourd'hui « en péril tant la vie du policier que la sécurité des citoyens qu'il est chargé de protéger », a estimé le principal syndicat des gardiens de la paix de province après la mort de Mourad Tchier, un habitant de Bron (Rhône) âgé de dix-neuf *ans, tué le 27 décembre par un* brigadier-chef. Au-delà du fait divers tragique survenu à l'issue d'une course-poursuite avec une voiture volée dans laquelle se trouvait le jeune homme, le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT-FASP) a regretté, dans un courrier adressé vendredi 31 décembre au ministre de l'intérieur, *« l'inadaptation »* de l'entraînement au tir dans la police nationale.

Actuellement, rappellent les syndicalistes, chaque fonctionnaire de police est seulement tenu d'effectuer les *« trois tirs administratifs »* prévus par le règlement, soit environ soixante cartouches par an. *« A partir de leur scolarité jusque dans leur formation continue, on persiste à faire tirer les policiers sur des cibles représentant un homme-tronc dans une position statique et où le tir sera jugé excellent s'il atteint l'un des organes vitaux ! »* Aussi le syndicat demande-t-il au ministre de se décider *« enfin à réformer cette mauvaise habitude qui consiste à apprendre aux policiers à tuer avant de leur apprendre la maîtrise »* de leur arme et de la personne à interpeller.

Comparant la formation à la française avec celle des autres pays, le SNPT note que *« partout ailleurs, ce genre d'exercice est depuis longtemps devenu caduc, pour laisser la place à un parcours qui met le fonctionnaire de police au plus près de la situation réelle d'intervention. Cette formation lui permet ainsi de pouvoir juger de sa maîtrise, de s'exercer à mesurer ses réflexes, de savoir gérer son stress et, enfin, de mieux appréhender le cadre légal de son action. Partant de ces paramètres, la notation diffère également puisque ce n'est pas forcément le fait de tuer l'agresseur qui sera récompensé, mais la capacité à savoir maîtriser le délinquant »*. Déplorant qu'un tel entraînement soit réservé en France aux unités d'élite – RAID pour la police, GIGN pour la gendarmerie –, le syndicat réclame que ce type de formation soit étendu à l'ensemble des policiers du service général qui, *« à tout instant, sont confrontés à la dangerosité de leur métier »*.

E. In.

ÉDUCATION

A Quimperlé (Finistère)

Les instituteurs du public acceptent les élèves de Diwan dans leur cantine

Les instituteurs des écoles publiques de Quimperlé (Finistère) sont revenus sur leur décision de ne pas accueillir dans une de leurs cantines, à compter du 3 janvier, les enfants de l'école bilingue français-breton Diwan, qui manque de locaux (*le Monde* du 30 décembre 1993).

A l'issue d'une réunion tenue jeudi 30 décembre avec les représentants de parents d'élèves et de l'amicale laïque locale et les délégués départementaux de l'éducation nationale, les enseignants du public ont accepté la décision de la municipalité socialiste de Quimperlé autorisant les élèves de Diwan, dont les bâtiments doivent être fermés par mesure de sécurité à compter du 1er janvier, à utiliser le réfectoire de l'école publique Brizeux, située juste en face.

« Nous sommes résolument hostiles à cette décision, mais nous en prenons acte contraints et forcés », ont simplement indiqué les représentants des enseignants des écoles publiques de la ville dans un communiqué. Selon eux, l'occupation des locaux d'une école publique par une association privée constitue un précédent anticipant sur la loi Bayrou.

Dans un document diffusé à 2 millions d'exemplaires

Force ouvrière estime « l'école publique en danger »

La Confédération Force Ouvrière vient d'élaborer un tiré à part de *FO Hebdo* intitulé *« L'école publique en danger »*, qui sera diffusé début janvier à 2 millions d'exemplaires.

« En révisant la très cléricale loi Falloux sur les subventions publiques aux écoles privées, les pouvoirs publics remontent dans le temps et tendent à effacer les lois Jules Ferry sur l'enseignement laïque et gratuit. Au-delà des questions de financement dont chacun mesure l'importance à l'aune de l'état des locaux publics d'enseignement, c'est tout le rôle de l'école de la République qui est remis en question », affirme ce syndicat. Il donne une chronologie, depuis 1793, de *« deux cents ans de lutte incessante »* et fait le point sur l'ensemble des dispositions *« anti-laïques »* réclamant leur abrogation, y compris la loi Debré de 1959 et l'accord Lang-Cloupet de 1992.

Marc Blondel, secrétaire général de FO y signe d'autre part un éditorial fustigeant *« la transgression des principes républicains essentiels »*. *« En rendant l'école privée redevable de l'Etat*, écrit-il, *on ne fait plus de l'éducation religieuse un choix individuel mais une religion d'Etat, ce qui est contraire aux principes républicains qui ont forgé l'identité française et permis de faire de ce pays une terre d'accueil. »*

FO, enfin, y publie des extraits du discours prononcé le 15 janvier 1850 par Victor Hugo contre la loi Falloux, *« L'Eglise chez elle et l'Etat chez lui »*.

RELIGIONS

80 000 jeunes réunis à Munich par la communauté de Taizé

Engranger du courage pour un an...

La seizième rencontre européenne, organisée par la communauté œcuménique de Taizé, a rassemblé 80 000 jeunes à Munich, du 28 décembre au 1er janvier. Une foule en recherche spirituelle autour de thèmes comme : *« Au-delà des découragements, le Ressuscité est là »* ou *« Une communion qui ouvre à l'audace des responsabilités. »*

MUNICH

de notre envoyé spécial

Ils sont vingt mille, assis à même le sol, dans la froide pénombre de la halle 24 du Parc des expositions de Munich. Ils écoutent, dans un silence attentif, la prière du soir, que lit tout là-bas, dans un halo rouge-orangé, Frère Roger, prieur de Taizé, entouré d'enfants et d'un petit parterre d'aubes blanches de la communauté œcuménique de Saône-et-Loire.

Ils sont soixante mille, répartis dans les autres halles, à entendre cette prière, dite en français et simultanément traduite dans dix-huit langues. Un texte chaque soir original, écrit par le pasteur-fondateur de Taizé, qui parle naturellement de Dieu, du Christ et de l'Evangile, mais aussi, par exemple, des *« gestes concrets [...] pour des enfants au Bangladesh, au Brésil, en Ethiopie, en Bosnie »*, où œuvrent des frères de la communauté. Et, *« dès le mois de janvier »* dans les centres d'accueil qui s'ouvrent en Ouganda, où *« beaucoup d'enfants sont orphelins à cause du sida. »*

Face aux mille souffrances, physiques et morales, endurées par *« la famille humaine »*, comment ne pas être tenté de se décourager et de se replier sur soi ? Quatre-vingt mille jeunes chrétiens (catholiques, protestants et orthodoxes), âgés de dix-sept à trente ans, sont donc venus, de toute l'Europe, à Munich, du 28 décembre au 1er janvier, pour réfléchir sur ce thème et pour, en quelque sorte, recharger leurs accus spirituels. *« J'engrange du courage pour un an, jusqu'au prochain rassemblement »* était, sourire aux lèvres, une remarque couramment entendue.

Un rassemblement bien rôdé : le seizième de ce genre, organisé, depuis 1978 (à Paris), par la communauté œcuménique de Taizé, qui poursuit ainsi son *« pèlerinage de confiance à travers la Terre. »* Pour la première fois, tous les pays du Vieux continent, de l'Est et de l'Ouest, étaient représentés (1). Fin 1992 à Vienne (Autriche), les jeunes Serbes étaient absents. Ils étaient 170 dans la capitale de la Bavière et ils ont côtoyé leurs camarades d'âge croates, dix fois plus nombreux.

C'est plus qu'un symbole pour Frère Roger, dont l'œuvre cinquantenaire (la communauté de Taizé a été fondée à l'été 1940) est notamment bâtie sur cette trinité de valeurs : paix, confiance, réconciliation. Qu'au moins la haine, qui habite aujourd'hui les adultes de l'ex-Yougoslavie, ne se transmette pas durablement aux jeunes générations. *« Comment faire ? »*, s'interroge Frère Roger, les yeux littéralement au ciel, en donnant ces éléments de réponse : *« écouter, ne pas prononcer de paroles de sévérité, laisser la maturité s'accomplir. »*

« La seule chrétienne de ma classe »

Il n'y a jamais rien de très spectaculaire dans ces rencontres européennes, malgré le moutonnement des bonnets, des anoraks et des sacs à dos. *« Nous ne sommes pas ici pour faire de l'audience, ce qui équivaudrait à rechercher un certain pouvoir »*, nous dit le prieur de Taizé. Pas de grand-messe œcuménique dans le stade olympique de Munich, par exemple, sous l'œil des caméras. Cela ne correspondrait pas à l'esprit qui souffle sur ces rassemblements.

Les 80 000 jeunes n'ont jamais été réunis ensemble et c'est par groupes, selon les affinités linguistiques, qu'ils ont passé cinq jours à prier et à méditer, à partir de la *Lettre de Taizé*, qu'écrit Frère Roger avant chaque rendez-vous européen et qui avait cette année pour fondement cette profession de foi de Saint Grégoire de Nysse (IVe siècle) : *« Qui avance vers Dieu va de commencement en commencement. »* Chaque jour, des thèmes de réflexion étaient proposés, comme : *« Au-delà des découragements, le Ressuscité est là »* ou *« Une communion qui ouvre à l'audace des responsabilités. »*

En cette époque où, selon le prieur de Taizé, *« tant d'églises se vident, entre autres, des jeunes »* et où *« beaucoup de jeunes pensent que leur avenir est incertain »*, c'est la notion d'isolement que nombre de participants ont évoquée à Munich, à l'Est – malgré le retour, pas encore total, des libertés religieuses après l'écroulement du communisme – comme à l'Ouest. *« Je suis la seule chrétienne dans ma classe »*, disait cette lycéenne française, illustrant ainsi une situation répandue. *« Il faut alors de l'audace pour affirmer sa foi »*, commentait Frère Emile, de la communauté de Taizé.

C'est pourquoi ces rassemblements sont importants pour les jeunes chrétiens d'Europe, au-delà même des messages traditionnels d'espérance et de soutien (le pape Jean-Paul II, le patriarche de Constantinople, l'évêque de Cantorbury, le secrétaire général des Nations unies). Dans la présence d'autorités ecclésiastiques des trois familles chrétiennes (Mgr Pican, évêque français, Mgr Hanselmann, évêque luthérien de Munich, Père Valentin, de l'Eglise orthodoxe de Moscou, pour ne citer qu'eux) et surtout dans leurs propres contacts, ils ont puisé des *« forces neuves »* pour retourner dans un milieu parfois hostile. Et, pour beaucoup, le chemin passera ou repassera par le petit village de Saône-et-Loire : Taizé accueille des milliers de jeunes chaque année, sans compter les religieux, comme l'ensemble des évêques luthériens de Suède au printemps 1994.

Une foule de 80 000 jeunes en recherche spirituelle intime. Le rassemblement de Munich pouvait se résumer ainsi et Noé, enfant d'une famille de cinq garçons d'origine portugaise installée depuis longtemps à Taizé, chantait, au terme de la prière du soir : *« Jésus le Christ, lumière intérieure, ne laisse pas mes ténèbres me parler. »*

MICHEL CASTAING

(1) Les organisateurs ont notamment comptabilisé 28 000 Polonais, 20 000 Allemands, 8 000 Baltes (dont 5 000 Lithuaniens), 4 400 Italiens, 2 500 Roumains, 2 300 Slovènes, 2 000 Hongrois, 2 000 Français, 1 200 Ukrainiens et 300 Russes. Les jeunes ont été logés dans des familles (15 000), dans des établissements scolaires (50 000) et dans les salles des 300 paroisses de Munich et de sa banlieue.

Cent cinquante ans après l'évangélisation de la Nouvelle-Calédonie

L'Eglise catholique demande le pardon des Mélanésiens

Six mille fidèles de toutes ethnies rassemblés sur la plage de Mahamate, à Balade (côte nord-est du territoire), ont assisté, samedi 25 décembre, à la célébration du cent cinquantième anniversaire de la première messe catholique dite en Nouvelle-Calédonie.

BALADE

de notre envoyé spécial

Comme en 1843, sur les lieux mêmes de l'arrivée des missionnaires, l'archevêque est arrivé par la mer. Comme il y a cent cinquante ans, des guerriers canaques l'attendaient, le visage peint, le corps ceint d'un pagne en fibre de cocotier, le casse-tête à la main. Mais en 1993 ces Canaques-là sont de fervents catholiques qu'entourent d'autres catholiques calédoniens d'origine wallisienne, européenne, tahitienne ou asiatique. Le rêve d'évangélisation de Guillaume Douarre et de ses quatre compagnons débarqués ici, il y a un siècle et demi, semble s'être réalisé (1). Au milieu d'une foule fervente, Mgr Michel Calvet, archevêque de Nouméa, a d'abord été accueilli coutumièrement. Puis il s'est dirigé vers un grand banian pour célébrer la messe du cent cinquantenaire.

C'est au pied de cet arbre majestueux que Guillaume Douarre et ses compagnons firent leur premier culte en terre calédonienne.

Appel « au respect et au dialogue »

Avant de monter sur l'estrade accompagné de Mgr Lolesio Fuaea, évêque de Mata-Utu, à Wallis-et-Futuna, et de tout le clergé du territoire, Mgr Calvet, septième successeur de Guillaume Douarre, s'est adressé à la foule : *« Avec le recul du temps et la multiplication des études sur l'anthropologie et les cultures, nous avons beaucoup plus conscience de l'originalité de chaque peuple*, a-t-il expliqué, *et nous percevons mieux la nécessité qu'il y a d'inculquer l'Evangile. Cette prise de conscience nous invite à reconnaître les torts faits au peuple mélanésien dans les souffrances et les injustices dont furent victimes leurs ancêtres, contraints à abandonner de fait une part de leur culture. C'est l'Evangile même qui nous conduit à demander pardon. »*

Le grand chef d'Arama, André Théan-Hiouen, a alors interrogé les représentants des huit aires coutumières du territoire pour savoir s'ils acceptaient cette demande de pardon. Tous ont répondu par l'affirmative, à leur manière, en prenant les cadeaux coutumiers, des morceaux d'étoffe dont l'échange scelle ici toute relation.

Dans une lettre publiée début décembre à Nouméa, Mgr Calvet rappelait la neutralité de l'Eglise catholique dans un territoire marqué, dans les années 80, par la violence politique entre indépendantistes et anti-indépendantistes : *« Face aux enjeux de la situation actuelle*, écrivait-il, *l'Eglise n'a pas à intervenir pour ou contre telle ou telle solution. Ni à prendre parti pour tel ou tel parti ou mouvement politique. Son rôle est (...) d'appeler au respect mutuel et au dialogue. »*

FRANK MADŒUF

(1) Les missionnaires protestants de la London Missionary Society avaient, quant à eux, débarqué aux îles Loyauté dès 1840. Aujourd'hui, l'Eglise catholique calédonienne compte environ 100 000 membres – dont une moitié de Mélanésiens – pour une population de 170 000 habitants. Le clergé est majoritairement européen, à la différence du clergé protestant, totalement mélanésien.

ENVIRONNEMENT

Les intempéries en France

Une nouvelle vague d'inondations menace le Nord-Est

Le président de la République a parcouru, vendredi 31 décembre, les rues inondées d'Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise), afin d'apporter aux sinistrés le témoignage de la « solidarité nationale ». Quelque sept cents habitants de la commune ont été évacués devant la montée des eaux de l'Oise. *« Auvers a une grande signification historique, littéraire et artistique*, a rappelé M. Mitterrand en évoquant le séjour de Van Gogh. *Je ne m'attendais pas à devoir y revenir pour voir ce triste spectacle aujourd'hui, où tant de gens sont malheureux. »*

Le même jour, le ministre de l'environnement, Michel Barnier, a visité le centre d'annonce des crues de l'Ile-de-France, quai d'Austerlitz à Paris. Il a rendu hommage aux personnels des cinquante trois centres que compte la France, *« dont le travail de vigilance, d'alerte et d'information permet de limiter les catastrophes naturelles »*. Ces centres d'annonce des crues surveillent en permanence les 16 000 kilomètres de rivières à risque de l'Hexagone (qui compte 250 000 kilomètres de cours d'eau).

Sur le terrain, le front des inondations se déplace lentement vers l'ouest, au fils de la Seine. *« Ce n'est pas encore la décrue, mais la situation est stabilisée »*, indiquait-on samedi 1er janvier à la préfecture de Rouen. Les marées ont été plus faibles que prévues et aucune habitation n'a été évacuée en aval ou en amont de Rouen. Seuls les pensionnaires d'un foyer de handicapés du Trait ont été mis à l'abri. La vigilance reste toutefois de règle pour les riverains de la Seine, car les vents d'ouest, ajoutés aux marées, peuvent provoquer une nouvelle montée des eaux.

L'inquiétude, samedi 1er janvier, se porte davantage vers l'est, où l'on craint le retour d'inondations en Alsace, en Lorraine, puis dans le bassin parisien. En effet, la conjonction du redoux et de très fortes pluies sur les Vosges entraîne une montée de tous les cours d'eau approvisionnés par le massif vosgien. Au ruissellement des pluies s'ajoute alors la fonte des neiges, tombées en abondance sur les Vosges. La Meurthe et la Moselle ont de nouveau atteint leur cote d'alerte. Déjà, samedi 1er janvier, la Marne commençait à monter, provoquant des inondations dans plusieurs communes de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis. A Gournay-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), l'eau est montée d'un mètre, inondant les rives et les routes sur 1 kilomètre.

Après une accalmie des intempéries, les services de la météorologie nationale annoncent l'arrivée d'une nouvelle perturbation atlantique pour les premiers jours de 1994. De nouvelles inondations sont donc à craindre.

Le rejet de détonateurs sur le littoral

L'accès des plages reste interdit de Saint-Brieuc à Bayonne

La pêche aux détonateurs continue sur tout le littoral atlantique. Vendredi 31 décembre, 233 engins pyrotechniques ont encore été retrouvés sur les plages, dont 172 pour la seule île de Ré.

L'ensemble du littoral des Côtes-d'Armor jusqu'à la frontière espagnole est donc toujours méthodiquement ratissé par militaires et pompiers. L'accès en est toujours interdit jusqu'à nouvel ordre.

Jusqu'à présent, aucun détonateur n'a été retrouvé dans les départements côtiers du Nord ou de l'Aquitaine. Mais la fouille systématique du littoral permet de retrouver toutes sortes d'engins ou matériaux dangereux.

Obus et mine anti-char

Dans la seule journée de vendredi, on a ainsi récupéré trois fûts de produits toxiques, une quarantaine d'obus, et même une mine antichar datant de la seconde guerre mondiale.

Cette mine allemande, encore en état de fonctionnement, a été découverte à Saint-Jacut-de-la-mer (Côtes-d'Armor). Les services de déminage de la Marine nationale l'ont fait exploser sur place.

Le président de l'Association nationale des élus du littoral, Antoine Rufenacht (RPR), député de Seine-Maritime, a demandé vendredi 31 décembre que l'Europe adopte une position commune afin de renforcer la sécurité des transports maritimes de produits dangereux.

MÉDECINE

Président honoraire du Comité national d'éthique

Le professeur Jean Bernard regrette l'évolution des procréations médicalement assistées

S'exprimant dans le cadre de l'émission « Le grand O » de radio O'FM et de *la Croix*, le professeur Jean Bernard, président honoraire du Comité national d'éthique, a commenté, jeudi 30 décembre, la récente affaire britannique de maternité post-ménopausique (*le Monde* du 28 et du 30 décembre) : *« Les gens ne pensent pas à l'enfant. Ils ne pensent qu'à la mère, à sa satisfaction, ils ne pensent pas à cet enfant qui a beaucoup de risques d'être orphelin de bonne heure ou, en tout cas, de ne pas avoir sa mère pendant toute son enfance. »*

A la veille du débat parlementaire sur la bioéthique, qui doit reprendre au Sénat à la mi-janvier, le professeur Jean Bernard a critiqué le dernier avis émis par le Comité national d'éthique, présidé maintenant par le professeur Jean-Pierre Changeux, qui prévoit que des transferts d'embryons peuvent être effectués chez des femmes dont le mari est mort après la conception de ces derniers et avant leur implantation utérine. *« Si j'avais été le seul responsable, j'aurais probablement demandé une réponse unique à un cas particulier, mais certainement pas un avis général. »*

Enfin, le professeur Jean Bernard s'est exprimé sur l'affaire du sang contaminé. Il a notamment affirmé : *« Si j'avais été magistrat, j'aurais sûrement convoqué comme témoins les historiens des sciences et j'aurais sûrement convoqué, ce que les magistrats n'ont pas fait, des experts étrangers. Parce que nous avons appris ensuite que les choses s'étaient passées de la même façon à l'étranger. Cela n'enlève rien au malheur. Même si neuf sur dix des cas peuvent être expliqués par ce que je viens de dire, il suffirait qu'il y ait un cas sur dix pour que nous soyons coupables. Moi, je n'aime pas beaucoup la formule « responsables mais pas coupables » ; j'aime mieux la formule « coupables mais non responsables. »*

Commercialisé dès le mois de janvier

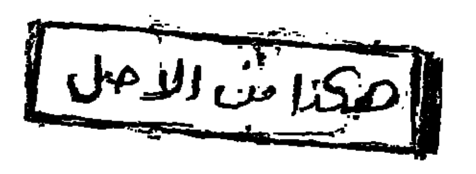
Un médicament pour soulager les personnes atteintes de mucoviscidose est autorisé aux Etats-Unis

L'administration américaine a approuvé, jeudi 30 décembre, la mise sur le marché d'un nouveau traitement qui soulage les personnes souffrant de mucoviscidose. Ce traitement, fabriqué par les laboratoires Genentech, de San-Francisco (Californie), appelé DNase et commercialisé sous le nom de Pulmozyne, est *« le seul médicament qui améliore de façon substantielle les fonctions des poumons des personnes atteintes de mucoviscidose »*, a déclaré David Kessler, l'administrateur de la FDA (Food and Drug Administration).

A l'issue de tests sur 968 personnes – dont certaines recevaient des placebos –, le médicament, administré sous la forme d'un spray, s'est révélé efficace pour faciliter la respiration des patients en liquéfiant le mucus qui s'accumule dans les poumons et qui constitue l'une des principales complications de la maladie. Il sera mis sur le marché en janvier. *« Même si ce produit ne guérit pas la mucoviscidose, les données cliniques montrent qu'il peut apporter une réelle différence pour la qualité de la vie de beaucoup de patients »*, a ajouté M. Kessler.

La mucoviscidose est une maladie génétique qui frappe environ 30 000 Américains, et entraîne le plus souvent la mort avant trente ans. En Europe, la mucoviscidose touche un enfant – garçon ou fille – sur 2 500. Un responsable de l'Association française de lutte contre la mucoviscidose (AFLM) nous a précisé qu'un essai thérapeutique d'administration de DNase par aérosol était en cours en Europe, portant sur 1 000 malades, dont 150 en France, sous la direction des laboratoires Hoffmann-La Roche. L'autorisation de mise sur le marché a été demandée aux autorités françaises. Dans l'Hexagone, on estime que plus de 5 000 personnes sont atteintes de mucoviscidose.

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



MUSIQUES

LE VOYAGE DANS LA LUNE à Massy

Offenbach cosmique



« LE HANNETON »/BN, OPÉRA

Le héros se prénomme Caprice, l'héroïne s'appelle Fantasia. Le premier veut la lune et l'obtient : sa fusée est un boulet de canon. Mais parvenu à son but, il découvre que sur ce satellite, quels qu'en soient les quartiers, tout marche à reculons. La vieille histoire du serpent et de la pomme va donc se dérouler à l'envers. C'est Caprice qui fait goûter le fruit défendu à Fantasia. Mais l'Amour envahit dès lors le royaume lunaire du roi Cosmos. Tous les stratagèmes seront employés à son élimination.

Avec *le Voyage dans la lune*, Offenbach a inventé le vaudeville *intergalactique... comment* s'étonner que cette opérette ne soit à peu près jamais représentée (elle le fut, au Grand Théâtre de Genève, il y a plus de dix ans) ? Le livret, signé à trois – Vanloo, Leterrier, Mortier – *compte quatre* actes et vingt-trois tableaux. Quatorze chanteurs y ont un rôle individualisé. L'Opéra-théâtre de Massy a tenté l'aventure, en co-production avec la compagnie Justiniana, basée en *Franche-Comté, et* avec la complicité d'une troupe de jeunes chanteurs réunis pour l'occasion.

Charlotte Nossi, qui signe la mise en scène, est une voyagiste à sa façon : elle a déjà monté à Belfort *Vol au-dessus de l'Océan* de Brecht-Weill, *autre rareté, pour deux cent* cinquante choristes et musiciens amateurs et professionnels. Claire-Marie Mille a dirigé le Centre polyphonique de Franche-Comté, elle est maintenant chef de chœur à l'Opéra de Tours, elle règne dans la fosse. Christine Marneffe signe la chorégraphie.

Quelques hommes se sont glissés dans cette affaire de femmes : Gérard Champlon *pour les décors et les costumes* – féériques et sphériques, évidemment. Jean-Claude Pennetier a quitté son piano pour écrire une orchestration pour douze musiciens seulement. Il a choisi des instruments qui soient à la fois de Terre et de Lune. Des violons, un piano.

Mais aussi des vibraphones et des xylophones. Il y a moins de trois mois que l'Opéra-*théâtre de Massy a ouvert ses* portes (*le Monde* du 12 octobre 1993). Il avait promis que sa programmation ne tarderait pas à décoller. Avec *le Voyage dans la lune*, c'est fait.

ANNE REY

► Le 1er janvier à 20 h 30, le 2 à 15 h 30, Opéra-théâtre de Massy, Place de France, métro les Baconnets (RER B), puis bus 119. Tél. : 60-13-13-13, minitel 3615 THÉA+MASSY. 130 F et 150 F. Reprise le 21 janvier à Mâcon.

ARTS

Peintures de ténèbres en Haïti

Le marché de l'art haïtien, dopé par le tourisme des années 80, s'est effondré avec la crise politique et l'embargo. Certains artistes profitent de ce marasme pour recentrer leurs œuvres. En attendant le retour de la démocratie

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Traitement pour un pays malade. Le tableau de Fritzner Lamour résume l'agonie d'Haïti. Le rouge et le noir, les couleurs duvaliéristes, sont de retour. Le bain de feuilles, remède utilisé par les guérisseurs du vaudou, sauvera-t-il le coq, ce coq choisi comme emblème par le président en exil Jean-Bertrand Aristide ?

Les arts plastiques n'échappent pas aux sanglants soubresauts qui empêchent l'éclosion de la démocratie en Haïti. « *Jusqu'au début de cette année, les artistes ont beaucoup travaillé. Pour certains, ce fut même l'une des périodes les plus productives. Mais, depuis quelques mois, la politique et le social ont pris le dessus. Certains sont paralysés, d'autres ne veulent plus montrer leurs œuvres, tant elles sont marquées par la dureté des temps* », explique Michèle Frisch, qui dirige la galerie Marassa et continue de se battre, malgré tout, pour promouvoir la peinture haïtienne.

Certains artistes se sont exilés à l'étranger, le plus souvent pour des raisons économiques. « *Les autorités en place ne se sont jamais intéressées à l'art. Nous n'avons pas vraiment connu de censure en raison de ce mépris* », souligne Gérald Alexis. Nommé directeur du Musée national par le gouvernement constitutionnel, cet historien de l'art réputé n'a pu prendre ses fonctions en raison du refus des autorités putschistes de remettre le pouvoir au président Aristide.

A l'heure des comptes, tous les propriétaires de galeries font le même constat : les ventes sont au point mort. Sur le plan économique, l'âge d'or de la peinture haïtienne a coïncidé avec le boom touristique du début des années 80. « *La crise a commencé lorsque les autorités sanitaires américaines ont affirmé qu'Haïti était un pays à risque pour le sida. Les touristes ont pris peur et les ventes de tableaux ont commencé à chuter* », rappelle Gérald Alexis. Le report *sine die* de la réouverture du Club Méditerranée a été vécu comme le « *coup de grâce* » par les marchands de tableaux. La clientèle haïtienne, très réduite, et le personnel diplomatique permettent aux galeries de ne pas fermer leurs portes.

Toiles, tubes et pinceaux hors de prix

En raison de l'embargo mis en place contre Haïti, il est de plus en plus difficile de vendre à l'étranger. « *La situation politique favorise le marché informel. Quelques revendeurs quittent Haïti avec des rouleaux de trente ou quarante toiles. C'est pour cette raison que les artistes peignent de moins en moins sur panneau* », souligne Michel Monnin, un Haïtien d'origine suisse qui possède l'une des principales galeries de Pétionville, la banlieue résidentielle de la capitale. Les difficultés matérielles entravent le travail des peintres. Ils ont de plus en plus de mal à se procurer des toiles, des tubes de peinture et des pinceaux. Les prix de ces matériaux, importés, sont devenus prohibitifs.

La plupart des marchands d'art s'efforcent de maintenir la cote de leurs artistes. « *Nous n'avons pas baissé nos prix, mais nous ne pouvons suivre la forte inflation qui touche la plupart des produits* », note Georges Nader, l'un des pionniers de l'art haïtien, qui dispose d'un stock de plus de quarante mille toiles. D'autres reconnaissent à mi-voix qu'ils sont plus souples à l'heure de la négociation.

Les quelques efforts d'organisation du marché de l'art n'ont pas résisté au chaos politique. « *Les copies, les faux se multiplient. On nous a signalé la vente à Panama d'imitations de Simil, signées Semil. Des faux Saint-Louis Blaise ont été commercialisés en Afrique* », ajoute M. Monnin. La seule parade consisterait selon lui à réunir les propriétaires des principales galeries pour établir un catalogue raisonné de la trentaine de peintres haïtiens cotés à l'étranger. Un projet difficile à réaliser sans un minimum de stabilité politique.

Malgré l'effondrement des ventes, les propriétaires de galeries ne peuvent abandonner leurs artistes. Chaque galerie importante a des relations privilégiées, souvent exclusives, avec certains peintres. Il s'agit dans la majorité des cas de contrats moraux, fondés sur la confiance réciproque. « *Je fais vivre une cinquantaine d'artisans. Chacun d'entre eux nourrit de six à huit personnes. Impossible de les laisser tomber, même si, depuis trois mois je n'ai rien vendu* », souligne Mme Frisch.

« *La crise n'a pas que des aspects négatifs. Elle a permis un temps d'arrêt et de réflexion* », affirme Gérald Alexis. Du temps des vaches grasses, lorsque les touristes envahissaient les galeries du bas de Port-au-Prince, la plupart des artistes « *travaillaient pour le marché* », répétant à l'infini les mêmes thèmes. Sans effort d'imagination et sans accès aux techniques de reproduction comme la lithographie, beaucoup de peintres se contentaient de reproduire les scènes de marché colorées ou les paradis terrestres luxuriants qui encombrent la peinture naïve haïtienne de bas de gamme.

La réflexion critique s'approfondit

« *La crise a provoqué un phénomène de décantation. Seuls survivent les plus talentueux, ceux qui peuvent produire à l'écart du marché et accumuler suffisamment d'œuvres pour faire des expositions. Des peintres comme Philippe Dodard ont pu redresser le gouvernail, sortir de l'onirisme décoratif et parvenir à un contenu beaucoup plus fort* », ajoute M. Alexis. On assiste depuis deux ans à la résurgence de thèmes comme la mort, le pouvoir ou la magie, *qui avaient été négligés au cours des années 80.* « *Des artistes comme Edouard Duval-Carrié replongent dans le passé et réinterprètent les grands mythes dans un langage moderne.* »

Face à l'adversité, la réflexion s'approfondit. « *Le discours sur l'art haïtien était pour l'essentiel produit par des étrangers. On assiste à l'éclosion d'une littérature haïtienne, de jeunes critiques apparaissent, les artistes sont de mieux en mieux formés et informés* », poursuit Gérald Alexis. En 1992 est apparue *Cultura*, une revue critique de qualité, qui survit tant bien que mal. Propriétaires de galerie et critiques se sont associés autour d'un ambitieux projet rétrospectif, « Cinquante ans de peinture haïtienne », qui comprend une série d'expositions et l'édition de plusieurs ouvrages.

L'opposition entre la peinture naïve et les artistes dits sophistiqués a tendance à s'estomper. Comme le souligne l'historien de l'art Michel Philippe Lerebours, « *primitive ou sophistiquée, la peinture haïtienne reste intimement liée à la réalité haïtienne, aux aspirations et aux émotions du peuple haïtien, et demeure l'expression la plus forte de la culture haïtienne.* »

« *Nous serons prêts pour la reprise* », affirme Gérald Alexis. Un redémarrage lié au retour à la démocratie, dont nul ne connaît la date. A La Croix-Desprez, sur une hauteur surplombant la baie de Port-au-Prince, Georges Nader attend. A la fin de l'an dernier, il a inauguré une nouvelle galerie et un musée, « *pour être prêt lors du retour de Jean-Bertrand Aristide* ». Tandis que les rafales d'armes automatiques retentissent dans les quartiers populaires du bas de la ville, ses trésors dorment dans la pénombre, derrière les portes closes.

JEAN-MICHEL CAROIT

Grand Louvre, nouveaux prix

Afin de mieux canaliser l'affluence des visiteurs au Musée du Louvre (du 22 novembre au 20 décembre 1993, on a enregistré une affluence de 50 % supérieure aux mêmes dates en 1992, et 32 000 amateurs sont passés sous la Pyramide pour la seule journée du mercredi 29 décembre), une modulation des tarifs du billet d'entrée est mise en place à partir du 3 janvier. Il coûtait jusqu'ici 35 F quelle que soit l'heure. Désormais, il est fixé à 40 F de 9 heures à 15 heures, mais réduit à 20 F après 15 heures et le dimanche toute la journée. L'entrée est toujours gratuite pour les moins de dix-huit ans.

Le Louvre est ouvert tous les *jours de 9 heures à 18 heures,* sauf le mardi. Des nocturnes se déroulent jusqu'à 22 heures, le lundi, dans l'aile Richelieu, et le mercredi, pour l'ensemble du musée.

Découvert lors d'une vente aux enchères chez Sotheby's

Le piano de Jean-Chrétien Bach venait de France

Le pianoforte vendu lors d'une récente vente aux enchères chez Sotheby's à Londres, avait bien appartenu à Jean-Chrétien Bach, le dernier fils de Jean-Sébastien Bach (*le Monde* du 29 décembre 1993).

L'itinéraire suivi par l'instrument paraît néanmoins plus compliqué que ne le retraçait notre information, fondée sur l'expertise de la maison londonienne. Professeur au lycée Lapérouse d'Albi, Robert Cardo nous a fait savoir qu'il était en possession de ce piano depuis 1988. Collectionneur d'instruments anciens et de partitions, il avait acheté à cette date un petit pianoforte du dix-huitième siècle, anonyme, mais de facture typiquement anglaise.

Après de longues recherches, il lui a été possible d'établir que l'instrument était l'œuvre du facteur Johannes Zumpe, un élève de Gottfried Silbermann qui s'était réfugié en Angleterre pendant la guerre de Sept Ans (aux environs de 1760). C'est là que Zumpe entreprit, le premier, de construire de petits pianos carrés, les *squares*, inspirés de la forme du clavicorde. Ces pianos connurent un engouement sans précédent auprès des Anglais, lors du dernier quart du dix-huitième siècle. Une autre révélation permit de situer plus précisément l'origine du pianoforte. Une signature manuscrite était apposée sur la table d'harmonie : « J.-C. Bach ».

Or le dernier fils de Jean-Sébastien Bach s'était installé à Londres, en 1762. Il y avait connu très tôt, et apprécié, les pianos de Zumpe. Il en avait acheté un vers 1768 pour la somme de 50 livres (le prix d'un clavecin était à la même époque de 80 livres).

Le collectionneur albigeois, désormais certain de posséder un témoin unique du premier âge d'or du piano, décida de placer l'instrument dans un musée. Celui du Conservatoire national supérieur de Paris ne parut pas intéressé. C'est ainsi que les contacts pris avec les grands musées anglais débouchèrent sur le départ du « Zumpe de Bach » pour Londres. L'intrument figurera, après restauration, dans la collection de la Fondation Cobbe, aux côtés des pianos de Chopin ou d'Elgar. Des recherches ultérieures détermineront peut-être comment, parti de Londres, il a pu parvenir dans le midi de la France.

EN BREF

SÉANCE SPÉCIALE : les âmes sœurs. – Suite de la « chaîne du cinéma indépendant » organisée par l'ACID (Association des cinémas *indépendants) pour promouvoir les* films maltraités par le système de distribution (*le Monde* du 16 décembre) : chaque réalisateur dont le film est projeté choisit celui qui lui succèdera. Le mois de janvier donne lieu à un enchaînement particulièrement séduisant, avec le choix par Patricia Mazuy du splendide *l'Ame sœur*, de Fredi Murer. Et Murer ne déchoit pas en sélectionnant à son tour un autre très beau film, *la Petite Amie d'Antonio*, de Manuel Poirier, qui sera montré le 17 janvier.

► « L'Ame sœur », dans le cadre des Indépendants au Républic. Lundi 3 janvier à 20 h 30. 18, rue Faubourg-du-Temple, à Paris (11e). Tél. : 40-82-96-66.

DANSE : Biennale à Limoges. – *L'édition 1994 de la Biennale* internationale Danse-émoi réunira, du 7 au 26 janvier, à Limoges, dix-sept compagnies et chorégraphes : Claude Brumachon et le Centre chorégraphique national de Nantes, Catherine Diverres, Mark Tompkins, Paco Decina, Bernardo Montet, Cécile Proust, Hervé Robbe et Richard Deacon, Alain Populaire, Tomeu Vergès, Thierry Niang, Régis Huvier, Patricia Ferrara, Daisy Fel, Elisabeth Maesen, Andréas Schmid et Nathalie Pernette. Eclatée dans cinq salles de la ville, la Biennale proposera également des stages, des rencontres, des expositions photographiques (notamment de Raymond Escomel : « Identifications hors chorégraphie »), des projections de la Cinémathèque nationale de la danse.

► Danse-émoi, Centre culturel, avenue Jean-Gagnant, 87000 Limoges. Tél. : 55-34-45-49.

DEUX DISPARITIONS : le parolier américain Mack David. – Mort, jeudi 30 décembre 1993, à Rancho Mirage (Californie) à l'âge de quatre-vingt-un ans, Mack David était l'auteur des textes de plus d'une centaine de chansons pour le cinéma (*Autant en emporte le vent*, le dessin animé de Walt Disney *Cendrillon*, *la Fille de Ryan*...), ainsi que pour des stars de la pop-music telles qu'Elvis Presley. Il avait aussi travaillé aux côtés de Duke Ellington et Count Basie.

Le tromboniste de jazz Dominic « Sonny » Costanzo. – Décédé, jeudi 30 décembre 1993, aux Etats-Unis à New-Haven (Connecticut) à l'âge de soixante et un ans des *suites d'une transplantation cardiaque*. Dominic « Sonny » Costanzo avait accompagné la chanteuse Ella Fitzgerald et avait également joué avec le clarinettiste Woody Herman, le trompettiste Thad Jones et le chanteur et bugliste Clark Terry.

BIBLIOGRAPHIE

Vingt-quatre Quinzaines à Cannes

CINÉMA EN LIBERTÉ

La Quinzaine des réalisateurs à Cannes. Editions de La Martinière, 432 pages, 295 F.

En février 1968, l'affaire Langlois donne l'occasion aux gens de cinéma d'interpréter le prélude du mois de mai suivant. Durant les « événements », les mêmes interrompent vigoureusement un Festival de Cannes dont les plus exaltés annoncent alors la disparition définitive puis, emportés par l'élan de ce printemps-là, tentent à Paris et à Suresnes d'inventer une nouvelle organisation du cinéma au cours des Etats généraux du cinéma.

Le seul résultat tangible et immédiat sera la création de la Société des réalisateurs de films (SRF). Celle-ci organise, dès le *Festival de Cannes suivant*, ressuscité sans trop de mal de ses cendres, la Quinzaine des réalisateurs, contre-Festival ouvert sur les films d'auteur du monde entier encore fort mal représentés dans la compétition officielle.

A la veille de fêter son quart de siècle, les organisateurs de la Quinzaine publient un bel ouvrage sur papier glacé pour célébrer l'œuvre accomplie. La manifestation dirigée par Pierre-Henri Deleau a aujourd'hui pignon sur rue, même si ses rapports avec le Festival ne sont toujours pas exempts de conflits. Elle peut dresser la liste des trois cent cinquante réalisateurs qu'elle a fait découvrir, ou qu'elle a accueillis quand le Palais n'en voulait pas.

Beaucoup, d'Angelopoulos à Téchiné en passant par Chahine, Herzog, Hou Hsiao-hsien, Jarmusch, Spike Lee, Scorsese ou les Taviani, ont ensuite été sélectionnés et primés par le festival officiel. C'est le plus bel hommage rendu au travail accompli à travers le monde par les limiers cinéphiles d'une manifestation *qui ne décerne pas de palmarès.*

Des témoignages de reconnaissance

L'ouvrage rassemble les messages qu'ont envoyés à la Quinzaine les centaines de réalisateurs qui y ont participé. Ce sont d'abord des témoignages de reconnaissance à la qualité d'accueil des organisateurs, mais aussi du public de la Quinzaine, où le goût du cinéma ne se mêle ni de commerce ni de mondanités.

Avec les textes des fondateurs et des actuels responsables de la manifestation, qui en décrivent l'historique et le fonctionnement, les lettres des réalisateurs constituent l'essentiel du livre. Elles finissent par composer une sorte de journal international du cinéma indépendant, polyphonie d'espoirs, de ratages, de souvenirs, de triomphes, d'anecdotes et de déclarations de foi parfois amusantes, parfois émouvantes, souvent passionnantes.

JEAN-MICHEL FRODON

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : la Passion de Jeanne d'Arc (1928), de Carl Theodore Dreyer, 16 h 30 ; Une vie (1957), d'Alexandre Astruc, 19 h ; A nos amours (1983), de Maurice Pialat, 21 h.

MARDI

Ciné-club des Cahiers du cinéma : Himom, de Brian De Palma, Baby Cart, l'enfant massacre (1972), de Kenji Misumi, 20 h.

CINÉMATHÈQUE SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : Jean de la Lune (1931), de Jean Choux, 17 h ; le Pigeon (1958, v.o. s.t.f.), de Mario Monicelli, 19 h 30 ; Drôle de couple (1968, v.o. s.t.f.), de Gene Saks, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

DIMANCHE

Le Cinéma coréen : Chroniques du roi Yonsan (1987, v.o. s.t.f.), d'Im Kwon-t'aek, 14 h 30 ; le Riz (1963, v.o. s.t.f.), de Sin Sangok, 17 h 30 ; Il faisait doux cet hiver-là (1984, v.o. s.t.f.), de Pae Ch'angho, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma coréen : la Vallée de Pi'a (1990, v.o. s.t.f.), de Yi Kangch'p, 14 h 30 ; Mon amour, mon épouse (1990, v.o. s.t.f.), de Yi Myongse, 17 h 30 ; le Combat de Kim (1992, v.o. s.t.f.), de Kim Yongbin, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

DIMANCHE

Paris fantastique : l'Homme en question : le Procès (1962), d'Orson Welles, 14 h 30 ; Masques : Bande annonce : Judex (1963), de Georges Franju, Fantômas (1932), de Paul Fejos 16 h 30 ; l'Envers du décor : Fait divers (1923), de Claude Autant-Lara, l'Inhumaine (1924), de Marcel L'Herbier, 18 h 30 ; Fantasmes : les Jeux de la comtesse Dolingen de Gratz (1982), de Catherine Binet, 20 h 30.

MARDI

Paris fantastique : Fantasmes : Paris n'existe pas (1969), de Robert Benayoun, 14 h 30 ; les Diaboliques : Nuit d'or (1976), de Serge Moati, 16 h 30 ; Feuilleton : Belphégor ou le fantôme du Louvre (1965), de Claude Barma, 18 h 30 ; l'Envers du décor : Spot Samaritaine (1960-1969), le Coup suprême (1991), de Jean-Pierre Sentier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Reflet Médicis I (ex-Logos I), 5e (43-54-42-34) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

ALADDIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (40-28-95-10 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) : Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

ALLO MAMAN C'EST MOI (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00).

AMOK (Fr.-Por.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

L'AMOUREUSE (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AUTOMNE, OCTOBRE A ALGER (Alg.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEETHOVEN 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE BONHOMME DE NEIGE (Brit.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

BRATAN, LE FRÈRE (Sov., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CEMENT GARDEN (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

CHASSE A L'HOMME (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA CLÉ (iranien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Cinoches, 6e (46-33-10-82) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

CLIFFHANGER (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DANS LA LIGNE DE MIRE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

DENIS LA MALICE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EL MARIACHI (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ENFANT LION (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

FAUT-IL AIMER MATHILDE? (Fr.-Bel.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

FERDYDURKE (Fr.-Brit.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA FERME DES ANIMAUX (Brit., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; v.f. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE FILS DU REQUIN (Fr.-Bel.-Lux.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA FIRME (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

LA FRONTERA (Chil., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE FUGITIF (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

GALÈRES DE FEMMES (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

GARÇON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

GERMINAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'INCROYABLE VOYAGE (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

IT'S ALL TRUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JURASSIC PARK (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

KALIFORNIA (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LATCHO DROM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LIBERA ME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LITTLE BUDDHA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LOVE FIELD (A., v.o.) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MAITRE DE MARIONNETTES (Taïwan, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES MARMOTTES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

MAUVAIS GARÇON (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MAZEPPA (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

LA NAGE INDIENNE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

NAKED (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55)

NO SMOKING (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

NOEL CHEZ LES MUPPETS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23), UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

NUITS BLANCHES A SEATTLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PRÉSIDENT D'UN JOUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PROFIL BAS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SACRÉ ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LE SAINT DE MANHATTAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

SIDA, PAROLES DE L'UN A L'AUTRE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SMOKING (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

SNAKE EYES (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SOLEIL LEVANT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SURVIVING DESIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TINA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT LE MONDE N'A PAS EU LA CHANCE D'AVOIR DES PARENTS COMMUNISTES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TRAHIR (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TRUE ROMANCE (**) (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN MONDE PARFAIT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE VOYAGE (Arg., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

VUK LE PETIT RENARD (hongrois, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h 15.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.

BRAINDEAD (**) (néo-zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 25.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANZON (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) 20 h, 22 h.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.

GROCK (Suis.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 18 h.

GUELWAAR (sénégalo-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 19 h 30.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.

L'HOMME SUR LES QUAIS (Fr.-All.-Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.

INDOCHINE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 18 h 50.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 45.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

LA NUIT SACRÉE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.

LA PRÉDICTION (Fr.-russe, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 21 h 50.

REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 21 h 30.

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 30.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 16 h 30, 21 h 30.

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 16 h 30, 20 h 15.

THE HARDER THEY COME (jamaïcain, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 20 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30.

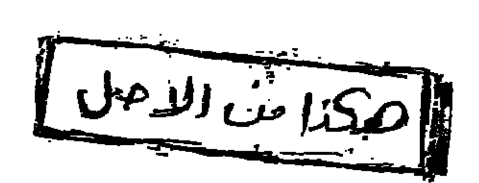
LE TIGRE DU BENGALE (All., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 40.





Au début de 1994

Peu de hausses de prix baisse de l'impôt sur le revenu

Le temps n'est plus où la nouvelle année déclenchait des hausses de prix en rafales. Elles s'étalent plutôt dans le temps.

En janvier 1994, on attend l'inévitable hausse de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers), qui devrait conduire à un renchérissement de 2,3 % du litre d'essence «super plombé» et un tout petit peu plus pour le «super sans plomb».

A la SNCF, on envisage une hausse de 1,2 % en moyenne des tarifs, mais la date précise de la décision n'est pas fixée.

Quant aux communications téléphoniques, les changements (en moins pour les longues distances, en plus pour la proximité) sont déjà connus dans le détail (*le Monde* du 30 décembre 1992).

A Air Inter, la hausse moyenne est de 4 %, modulée de 0,9 % à 7,9 % (*le Monde* du 1er janvier).

Rien en janvier à la RATP, rien dans l'immédiat dans les assurances...

En revanche, les contribuables mensualisés verront leurs quatre premiers prélèvements d'impôt sur le revenu réduits de 6 % dans la limite mensuelle de 1 000 francs. Le premier acompte provisionnel sera lui aussi diminué de 6 %, dans la limite de 4 000 francs.

L'amélioration des prestations au 1er janvier

Les retraites de base et les allocations familiales revalorisées de 2 %

Les prestations familiales, le RMI et les retraites de base, qui n'avaient pas été revalorisés en juillet, augmentent de 2 % à compter du 1er janvier. A cette date, le plafond de la Sécurité sociale est également réajusté.

■ **Plafond de la Sécurité sociale.** Le plafond mensuel de la Sécurité sociale, qui sert notamment de base pour le calcul des cotisations et des prestations d'assurance-vieillesse, est porté à 12 680 francs au 1er janvier. Il atteindra 12 840 francs le 1er juillet.

■ **Retraites.** Les pensions servies par le régime général de la Sécurité sociale et les prestations d'invalidité sont revalorisées de 2 % au 1er janvier. Augmenté dans les mêmes conditions, le minimum vieillesse passe de 3 131 francs à 3 194 francs par mois pour une personne seule et de 5 617 francs à 5 729 francs pour un couple.

■ **Retraites complémentaires.** L'accord conclu le 30 décembre 1992 augmente la cotisation à l'ASF (Association pour la gestion de structure financière, qui permet d'assurer les retraites complémentaires à taux plein entre soixante et soixante-cinq ans) de 0,16 point sur les salaires inférieurs au plafond de la Sécurité sociale, et de 0,18 point celle prélevée sur la partie de la rémunération supérieure à ce seuil. Salariés et employeur se partageront à parts égales cette augmentation.

Aucun relèvement des pensions servies par les caisses complémentaires ARRCO et AGIRC n'est prévu au 1er janvier.

■ **Prestations familiales.** La base mensuelle de calcul des allocations familiales (2 054,32 francs au 1er janvier) est revalorisée de 2 %. Les allocations familiales sont portées à 657 francs pour deux enfants, à 1 500 francs pour trois enfants, à 2 342 francs pour quatre enfants. L'allocation pour jeune enfant (attribuée du cinquième mois de grossesse jusqu'au troisième mois de l'enfant) atteindra 944 francs alors que le complément familial s'établit à 856 francs.

L'allocation de parent isolé passe à 3 081 francs pour une femme enceinte sans enfant et à 1 027 francs par enfant à charge. L'allocation parentale d'éducation (APE), accordée à partir de trois enfants, est fixée à 2 929 francs pour une cessation complète de l'activité professionnelle d'un des parents et à 1 465 francs pour une cessation à mi-temps. L'allocation aux adultes handicapés est portée de 3 131 francs à 3 194 francs.

■ **Revenu minimum d'insertion.** Le RMI est porté à 2 298 francs par mois pour une personne isolée, à 3 447 francs pour une personne seule avec un enfant ou un couple sans enfant et à 4 137 francs pour une personne seule avec deux enfants ou un couple avec un enfant.

Alors que les négociations se poursuivent avec les banques

Le président du groupe américain évoque la possibilité de fermer Euro Disney

«*Tout est possible aujourd'hui, y compris la fermeture.*» Pour la première fois, le président du groupe américain Walt Disney, Michael Eisner, évoque la possibilité d'une fermeture du parc Euro Disney de Marnes-la-Vallée dans un entretien que publie l'hebdomadaire *le Point*, vendredi 31 décembre. «*Nous avons toujours dit que nous soutiendrions Euro Disney jusqu'à la date limite du 31 mars. Si un accord équitable est trouvé d'ici là entre la Walt Disney Company et l'ensemble des banques et investisseurs, alors Euro Disney continuera. Ce serait un happy end dans la tradition de l'univers Disney. Sinon, eh bien, il y aura une fin plus difficile*», ajoute M. Eisner. «*L'un de nos principaux ennemis est le temps. Tout le monde a intérêt à négocier le plus vite possible. Plus le temps passe, plus on perd de l'argent et plus l'image de la société se ternit*», déclare-t-il encore.

COMMENTAIRE

Menace tactique

«*RETENEZ-MOI ou je fais un malheur*» : on pourrait ainsi résumer la dernière déclaration du grand patron américain de Disney. La gravité de la menace brandie tranche en effet avec le ton, infiniment plus modéré, de la lettre du même Michael Eisner envoyée aux actionnaires du groupe, le 28 décembre (*le Monde* du 30 décembre). Certes, il s'y déclarait «*déçu*» par l'opération, mais à aucun moment il n'évoquait l'éventualité d'une fermeture. Au contraire, il défendait encore le parc français, qualifié de «*superbe*», estimant sa fréquentation «*acceptable*». Tout en fixant une limite : «*Ne prendre aucune décision qui pourrait mettre en danger la santé de Walt Disney elle-même.*»

On peut donc légitimement s'interroger sur ce brusque durcissement, en quarante-huit heures. Plusieurs lectures sont possibles. La première, avancée par le porte-parole d'Euro Disney, consiste à souligner que l'interview au *Point* date d'une petite quinzaine de jours. Elle serait donc antérieure à la lettre aux actionnaires, plus apaisante. C'est possible, mais on imagine mal un groupe aussi efficace que Walt Disney ne pas négocier la date de publication d'une interview de son président ou laisser dans la nature un texte au contenu d'autant plus explosif qu'il est donné à un titre français. En outre, un délai – même court – a dû aussi être nécessaire pour rédiger et publier la lettre aux actionnaires.

L'autre lecture possible est que l'on assiste tout simplement à une péripétie de plus dans une négociation difficile, à une volonté de dramatisation, pour inciter à plus de mansuétude le pool bancaire avec lequel les pourparlers sont engagés. Si tel est le cas, les déclarations fracassantes et les fuites plus ou moins organisées risquent de se succéder jusqu'à la date fatidique du 31 mars...

FRANÇOISE VAYSSE

Disney n'exclut pas des alliances pour les «autoroutes de l'information». – Le PDG de Walt Disney Co, Michael Eisner, n'exclut pas une alliance «stratégique» avec des fabricants d'ordinateurs, de satellites ou des opérateurs de réseaux câblés ou de téléphone. Dans le rapport annuel de la société, M. Eisner note que Disney se considère avant tout comme un fabricant de programmes, mais a un intérêt essentiel à ce que personne ne contrôle seul les nouveaux systèmes de distribution d'images. «*Nous devons protéger notre accès aux foyers, et, là où notre créativité entre en jeu, nous aimerions participer à la création du nouvel environnement*», précise-t-il à propos des technologies numériques.

La mort de Thomas Watson Junior

L'homme qui a fait d'IBM le champion de l'informatique

Thomas Watson, fils du fondateur d'IBM, est mort vendredi 31 décembre à Greenwich (Connecticut), à soixante-dix-neuf ans. C'est lui qui a fait prendre à l'entreprise d'Armonk dans les années 50 le virage de l'informatique. Pendant les quinze ans qu'il passa à la tête de la compagnie, IBM décupla son chiffre d'affaires, devenant le leader incontesté du marché.

Sa vie fut une légende, sa mort est un symbole : Thomas Watson, l'homme qui a fait d'IBM le géant incontesté de l'informatique pendant des décennies, ne verra pas l'année nouvelle : il s'est éteint vendredi 31 décembre (il était né le 8 janvier 1914, à Dayton, dans l'Ohio), des suites d'une congestion cérébrale. Sa disparition intervient au moment où *Big Blue* – nom familièrement donné à IBM – commence à se redresser, après deux années épouvantables : des pertes abyssales en 1992 (27 milliards de francs, les plus importantes de toute l'histoire industrielle américaine), qui devraient être infiniment moindres en 1993, le retour aux bénéfices étant attendu en 1994.

Des performances financières éblouissantes

Fils du fondateur d'IBM, c'est Thomas Watson qui a fait prendre au groupe le virage de l'informatique dans les années 50, transformant l'entreprise championne dans les pointeuses, les tabulatrices et les cartes perforées en numéro un mondial incontesté de l'informatique.

Il sut faire de la compagnie une redoutable machine technologique et surtout commerciale, une bonne partie de sa puissance venant des liens privilégiés entretenus avec les clients (dont les grandes administrations). Il lui donna aussi sa dimension internationale. Le succès fut tel que, dans ses belles années (jusqu'au milieu de la décennie 80), IBM fit la pluie et le beau temps dans le monde de l'ordinateur, occupant jusqu'à 70 % du marché. L'annonce de ses performances financières – toujours éblouissantes – était un événement attendu chaque année dans les premiers jours de janvier. On guettait ses nouveaux modèles. Elle drainait les meilleurs talents... jusqu'à ce que l'arrivée du micro-ordinateur déstabilise cette magnifique mécanique qui tirait sa puissance des gros systèmes. Autre erreur de taille : avoir misé sur le hardware (les machines elles-mêmes), laissant le champ libre à d'autres dans les logiciels.

Si, *a priori*, Thomas Watson avait le profil idéal de l'héritier, il dut, pour s'affirmer, faire front à son père, patriarche au caractère difficile entré à quarante ans à la Computing Tabulating Recording Company (CTR) qu'il rebaptisa le 14 février 1924 International Business Machines Corporation, IBM.

«Blanche Neige et les Sept Nains»

L'affrontement entre les deux hommes fut particulièrement vif à propos de l'informatique : le fondateur ne croyait pas à l'avenir des ordinateurs, apparus à la fin des années 40. A tel point que la première de ces machines – l'Univac – ne sortit pas de ses laboratoires, pourtant peuplés des meilleurs ingénieurs. L'Univac rencontra un énorme succès, détrônant les trieuses mécanographiques d'IBM au Bureau du recensement qui avait fait la fortune du groupe au début de son histoire.

Après que son père lui a remis le pouvoir en novembre 1956, il relève le défi, jetant toutes les forces intellectuelles et commerciales de la compagnie dans la bataille de l'informatique. L'excellence technologique de l'entreprise fut toujours un de ses secrets : quand un concurrent annonçait une avancée, IBM avait la capacité de répliquer en sortant de ses tiroirs un produit au moins équivalent qu'il lançait sur le marché avec toute sa puissance commerciale.

Dans les années 60, la mainmise du groupe sur l'informatique est telle que l'on évoque, pour décrire le rapport de force avec ses sept concurrents, «Blanche Neige et les Sept Nains». Quand Thomas Watson quitte IBM, en 1971, le chiffre d'affaires de la compagnie est passé de 700 millions de dollars à 7,5 milliards! Elle continuera sur sa lancée tandis qu'il commencera en 1970 une nouvelle carrière d'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou sous l'administration Carter.

F. V.

Frénésie financière en Chine

Suite de la première page

Au moins la moitié de ces sommes ont été investies directement dans l'immobilier – dont les prix au mètre carré approchent parfois les standards de Hongkong, la ville la plus chère du monde. Un studio pour étranger se loue à Shanghaï 10 000 F par mois!

L'argent, qui coule à flots, semble parfois faire perdre tout sens des réalités, même aux hommes d'affaires pondérés de Singapour, «la Suisse» du Sud-Est asiatique. Singapour, devenu aujourd'hui le modèle à suivre pour les dirigeants chinois (un régime autoritaire et une réussite capitaliste), a annoncé à grand renfort de publicité le lancement d'un projet pharaonique : la création, à 60 kilomètres de Shanghaï, à Zushou, d'une ville nouvelle de cinq cent mille habitants. La réalisation de cette copie en miniature de Singapour devrait coûter 30 milliards de dollars.

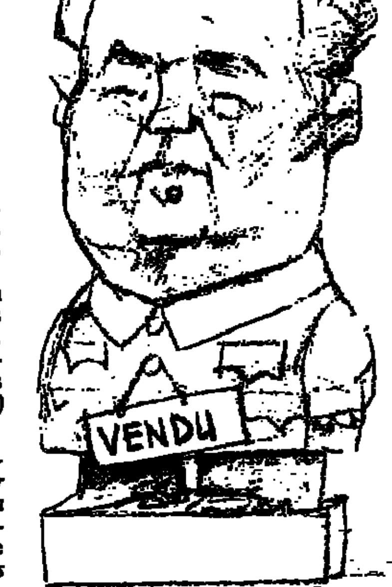
L'afflux de capitaux a réveillé l'énorme appétit des Chinois pour le profit et leur sens inné des affaires. Les Bourses de Shanghaï et de Shenzen reflètent fidèlement une véritable course à l'enrichissement. Le marché boursier de Shanghaï a été créé il y a trois ans, en décembre 1990, dans un vieux palace britannique défraîchi. Il a aujourd'hui essaimé, faute de place, dans six immeubles différents. A l'origine, la capitalisation boursière atteignait seulement 1,4 milliard de yuans (1 yuan représente environ 1 F), elle est aujourd'hui supérieure à 200 milliards de yuans. Il y avait soixante sociétés cotées il y a six mois, il y en a près de cent maintenant. Deux OPA ont même déjà été lancées!

Les cours évoluent en dents de scie. L'indice de la Bourse était à 100 en décembre 1990, à 1 500 en janvier 1993, à 700 six mois plus tard et à plus de 1 000 aujourd'hui. Les cours ont été multipliés en moyenne par dix en trois ans, mais cette hausse est celle des actions A (accessibles aux seuls Chinois), tandis que les actions B des mêmes entreprises (réservées aux étrangers) ont chuté de 50 %.

«*Les investisseurs étrangers risquent de déchanter très vite, le jour – proche – où la spéculation ne sera plus alimentée*», estime un diplomate en poste en Chine depuis de nombreuses années. «*Il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas d'Etat de droit, pas de règles économiques stables, que la corruption est monnaie courante et que le Sud est pour une bonne part aux mains des triades. Le chaos n'est jamais très loin en Chine*», ajoute-t-il.

«*Toute la question consiste à savoir si la contagion peut s'opérer petit à petit entre les zones économiques spéciales en pleine surchauffe avec plus de 20 % de croissance annuelle, sortes de chancres de capitalisme sauvage, et le reste du pays*», considère un banquier français installé à Shanghaï. «*Si la contagion ne se produit pas, le risque d'éclatement politique avant ou après l'éclatement de la bulle financière est considérable*», conclut-il.

Or les investissements effectués par les étrangers en Chine sont peu orientés vers la satisfaction des besoins du marché intérieur, mais vers l'immobilier ou l'exportation afin de profiter avant tout du faible coût de la main-d'œuvre. Les entreprises étrangères venues s'installer en Chine et créer des sociétés mixtes – il y en a de nouvelles tous les jours – n'y trouvent pas toutes leur intérêt. La rentabilité peut être forte, mais le pouvoir reste aux mains de partenaires chinois intéressés avant tout par la technologie. «*La joint-venture à la chinoise, c'est l'histoire de la poule et du cochon*, explique un industriel français, amer. *La poule est chinoise, elle produit des œufs et veut faire des œufs au bacon. Elle s'associe avec un étranger, le cochon, qui ne se rend pas compte tout de suite que pour faire les œufs au bacon, il faut le tuer.*»





La frénésie de consommation des Chinois enrichis – il y aurait un million de millionnaires en yuans – est certes le reflet de la mentalité chinoise, mais elle l'est tout autant des incertitudes sur l'avenir. Shanghaï, par un curieux retour en arrière de l'Histoire, redevient la ville mythique des années folles, avec son atmosphère de fin du monde, ses magasins d'un luxe parfois inouï et ses travers, corruption et prostitution.

Forces centrifuges

En juillet 1993, Pékin a tenté en vain de calmer le jeu en mettant en place un plan de refroidissement et en limitant les financements bancaires. Il n'a pas tenu quatre mois devant la pression des entreprises du secteur public, très peu rentables, incapables de survivre sans crédits et qui emploient la majeure partie de la population active. Le gouvernement chinois anticipait il y a dix mois une croissance de 8 % à 9 % en 1993, elle a finalement atteint 13 % après 12,8 % en 1992. Pékin prévoit maintenant 10 % pour 1994, mais aucun expert étranger n'ose aujourd'hui confirmer ou contester ce pronostic.

L'inflation prend de l'ampleur. Elle est estimée en 1993 à 30 % à Shanghaï, 20 % dans les trente-cinq plus grandes villes et 13 % dans les campagnes. L'unification du taux de change qui devrait entraîner de fait une dévaluation de 30 % à 40 % va favoriser les exportations, mais aura également des conséquences inflationnistes non négligeables. «*Le rythme de croissance rendra nécessaire un nouveau plan de refroidissement en 1994*», écrit dans un de ses derniers bulletins, le Hongkong trade development council. «*La Chine ne peut pas échapper à des secousses du type stop and go*», estime Bernard Delattre. La marge de manœuvre du gouvernement chinois est très étroite. Il lui faut à la fois contrôler les effets centrifuges du développement des régions côtières sans casser la mécanique de l'expansion. Le risque serait alors de provoquer un mécontentement général dans les villes, voire d'hypothéquer l'avenir de Hongkong en tant que place financière sans pareille dans la région. Pékin cherche à ne pas effrayer les étrangers afin de ne pas perdre la manne financière, mais doit également tenir compte du mécontentement latent des campagnes. Le gouvernement chinois donne pour l'instant des gages de tous côtés. L'unification du taux de change est un geste envers les investisseurs étrangers. Pékin envisage en outre de permettre à certaines banques étrangères installées à Shanghaï d'effectuer des opérations en yuans, chose impossible aujourd'hui.

Dans la masse de réformes indispensables à venir, le secteur bancaire et financier a d'ailleurs la priorité. Pékin cherche à se donner les moyens de contrôler la distribution du crédit et l'inflation. La Banque populaire de Chine devrait être transformée dans les prochains mois en une véritable banque centrale menant seule la politique monétaire. Les banques spécialisées – la Banque de l'agriculture, la Banque pour la construction populaire, la Banque industrielle et commerciale et la Banque de Chine – deviendront des banques d'affaires de type occidental. Il leur faudra auparavant transférer les prêts à risques consentis aux entreprises du secteur public à trois nouveaux organismes de crédit. «*La création de banques d'affaires est seulement un élément de la solution*», estime pourtant un diplomate occidental. «*Le principal problème du système actuel est qu'il entretient l'hémorragie de fonds du gouvernement vers les entreprises publiques*», ajoute-t-il.

Pour la plupart des observateurs, il y aura forcément dans les prochains mois un coup d'arrêt plus ou moins brutal à la spéculation et des risques d'explosion sociale et politique. Certains banquiers occidentaux voient déjà se profiler à Shanghaï une crise immobilière de grande ampleur et des faillites retentissantes. Une telle secousse peut-elle remettre en cause le développement de l'économie de marché? «*De toute façon, la Chine ne peut plus revenir en arrière, il y aura des ruptures sociales comme dans toute révolution industrielle, mais les idéologies sont mortes. Il n'y a plus personne, même parmi les durs du parti communiste, pour remettre en cause le processus de développement économique en cours*», juge Wayne Levine, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Pékin.

ERIC LESER

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 27 AU 31 DÉCEMBRE 1993

PARIS

En fanfare

INDICE CAC 40

+0,75 %

Entamée dans l'incertitude la plus totale, l'année boursière 1993 se sera conclue cette semaine au Palais Brongniart dans l'euphorie. Et il ne s'agissait pas cette fois de sourires et de cotillons de circonstances, mais bien de la satisfaction du devoir accompli et d'un clin d'œil au paradoxe qui fait que la Bourse se porte comme un charme, alors que la France a traversé sa période économique la plus difficile depuis 1945.

A en croire les boursiers, la reprise, si ce n'est la prospérité, est au coin de la rue. En tout cas, la baisse des taux d'intérêt au cours des derniers mois et les anticipations de poursuite du recul du loyer de l'argent, moteur de la hausse, ont à nouveau tiré les valeurs françaises vers des cimes. L'indice CAC 40 a ainsi battu de nouveaux records historiques, lundi, mardi en début de journée et mercredi avant de subir logiquement des prises de bénéfices jeudi et vendredi. D'un vendredi à l'autre, le CAC 40 a encore gagné 0,75 % pour finir à 2 268,22 points et s'adjuge en tout 22 % sur l'année. Paris s'est ainsi mis à l'unisson de l'ensemble des grandes places, de New York à Londres, en passant par Francfort, qui ont toutes atteint de nouveaux sommets cette semaine.

En fait, depuis six ans, seule l'année 1990, marquée par les prémices de la guerre du Golfe a été négative, avec une baisse de 20,4 %. En 1988, en pleine expansion économique, le CAC 40 avait grimpé de 56 %, de 26,7 % en 1989 et de 16,3 % en 1991. En 1992, après une année très morose, le marché parvenait *in extremis* à afficher un gain symbolique de 5,2 %. Il aura fallu attendre le 6 août 1993 pour que l'indice parvienne enfin à battre son record – vieux de plus de trois ans – de 2 141 points.

Le meilleur des mondes

Les professionnels ont d'autant plus de raisons d'être satisfaits que le volume des transactions a progressé de près de 40 % en un an, pour atteindre 1 000 milliards de francs. Une activité record qui a mis du baume au cœur des sociétés de Bourse, qui ont perdu en 1992 plus de 660 millions de francs. Elles doivent pour une bonne part le regain d'activité aux investisseurs étrangers, notamment les fonds d'investissement américains. Les non-résidents détiennent d'ailleurs aujourd'hui plus du tiers de la capitalisation boursière et se montrent très optimistes pour l'année 1994.

Conjoncturistes français ou étrangers voient l'indice CAC 40 au minimum à 2 400 points à la fin 1994. Les plus en pointe s'attendent même à trouver le CAC 40 à 2 600 ou 2 700 points. Les bonnes surprises ne venant jamais seules, le franc a retrouvé, notamment vis-à-vis du deutschemark, une fermeté et des niveaux d'avant la grande crise monétaire de l'été. *« Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, mais gare aux corrections du début de 1994 »*, estime un gérant dégrisé. Car le niveau élevé des cours des valeurs françaises ne peut se justifier dans le temps que si les pronostics optimistes de poursuite de la baisse des taux et de reprise de la croissance se concrétisent. Un redémarrage de l'activité est d'autant plus indispensable qu'il conditionne l'amélioration de la rentabilité des entreprises. Or les prévisions moyennes des analystes qui justifient les hausses tablent sur une croissance de plus de 30 % des bénéfices en 1994.

Il ne faut pas oublier non plus que l'importance des liquidités qui se sont déversées sur la Bourse depuis plusieurs semaines pour des raisons essentiellement fiscales a dopé un peu artificiellement le marché. Les retardataires ont continué à opérer des transferts de sicav monétaires vers les plans d'épargne en actions (PEA) afin de bénéficier avant la fin de l'année de l'exonération fiscale sur les plus-values. Les échanges ont également été gonflés par les opérations d'habillage de bilan. Les volumes de transactions ont ainsi encore été considérables cette semaine, fréquemment bien au-delà des 3 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel, ce qui est exceptionnel pendant la période dite « trêve des confiseurs ».

Illustration d'une année boursière particulièrement favorable, les sicav actions et diversifiées ont ravi la vedette en 1993 aux sicav obligataires et *a fortiori* aux monétaires, en enregistrant une performance de 29,51 % de fin 1992 au 24 décembre 1993, contre 17,11 % pour les obligataires et 8,48 % pour les « court terme », selon les indices publiés par Europerformance. Parmi les sicav actions, la meilleure performance annuelle revient aux sicav or et matières premières, qui ont enregistré une progression de 58,24 % sur un an.

E. L.

Agroalimentaire

	31-12-93	Diff.
Bongrain	3195	+ 185
BSN	943	+ 6
Eridania Béghin	906	+ 28
Fromageries Bel	5 020	+ 25
LVMH	3 740	- 18
Pernod-Ricard	430	- 0,10
Remy-Cointreau	236	+ 5
Saint-Louis	1 558	+ 56

Assurances

	31-12-93	Diff.
AGF	700	- 8
AXA	1 595	+ 25
GAN	535	- 10
Groupe Victoire	1 480	Inch.
SCOR SA	615	+ 16
UAP	884	- 4

Bâtiment et matériaux

	30-12-93	Diff.
Bouygues	690	- 5
Ciments français	341,50	+ 6,50
Colas	1 122	+ 41
Eurotunnel	52,85	+ 5,35
Eiffage	1 295	+ 69
GTM Entrepose	499	+ 17
Imétal	550	+ 7
Immob. Phénix	110	- 3,50
Jean Lefebvre	1 225	- 2
Lafarge-Coppée	462	+ 6,60
Poliet	426	+ 1
Saint-Gobain	588	- 4
SGE	277	- 12
Spie-Batignolles	430	+ 10,50

Chimie

	30-12-93	Diff.
Air liquide (L')	867	+ 11
ELF Sanofi	1 013	+ 13
Gascogne	474	- 21
Institut Mérieux	2 123	+ 34
Michelin	210	+ 1
Plastic Omnium	740	+ 1
Rhône-Poulenc A.	148,40	+ 3,40
Rhône-Poulenc CI.	164	+ 8
Roussel-Uclaf	728	+ 15
Synthélabo	233	+ 14,60

Consommation non alimentaire

	31-12-93	Diff.
BIC	1315	+ 27
Chargeurs	1361	- 7
Christian Dior	344	- 0,50
Clarins	547	- 1
DMC	370	+ 7
EBF	766	+ 55
Essilor Int.	718	- 22
Groupe André	694	+ 14
L'Oréal	1310	- 10
Moulinex	101	- 3
Salomon	1970	- 55
SEB	527	+ 4
Skis Rossignol	1970	Inch.
Sommer-Allibert	2010	+ 59
Zodiac	2141	+ 91

Crédit et banques

	30-12-93	Diff.
Comp. bancaire	580	+ 32
BNP CI	283,50	- 1,80
Cetelem	1385	+ 65
CPR	532	+ 24
CDE	219	Inch.
CCF	303	+ 7
CFF	1200	+ 25
CLF	486,50	- 0,20
Créd. lyon. CI	766	+ 16
Crédit national	898	+ 28
Société générale	770	Inch.
SOVAC	1983	+ 76
UFB Locabail	447	+ 62
UIC	532	Inch.
Via Banque	429	+ 18,30

Distribution

	31-12-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 400	+ 150
Bon Marché	887	+ 28
Carrefour	4 302	+ 12
Casino	195,20	- 3,80
Castorama Dubois	892	- 23
Compt. Modernes	1 780	- 40
Damart	5 520	- 130
Docks de France	728	- 9
Gal. Lafayette	2 090	+ 90
Guilbert SA	1 780	+ 170
Guyenne Gasc.	1 921	+ 52
Pinault Pr.	998	+ 18
Primagaz	1 024	+ 29
Promodès	1 111	+ 14
Rexel (ex-CDME)	694	+ 8
SCOA	9,85	+ 0,35

Electricité et électronique

	30-12-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	847	+ 3
Alcatel-Câble	748	+ 6
CSEE	563	+ 5
Intertechnique	498	+ 53
Labinal	735	+ 35
Legrand	5 680	+ 130
Matra Hachette	158,60	+ 9,40
Radiotechnique	353	- 1
Sagem	2 860	+ 60
Schneider	438,40	- 21,80
Sextant Avionique	300	Inch.
Thomson CSF	182	+ 1

Immobilier et foncier

	31-12-93	Diff.
CFI	300	Inch.
GFC	512	+ 1
Lucia	132	Inch.
Olipar	30,50	+ 2,8
Rue Impériale	4085	+ 34
Sefimeg	540	+ 20
Silic	871	+ 9
Simco	599	+ 14
Sogeparc	930	Inch.
UIF	689	+ 52

Investissement et portefeuille

	31-12-93	Diff.
Arnault et Assoc.	283,50	+ 1,50
Bolloré	355	+ 3,10
Cerus	126	- 1,80
CGIP	1 267	+ 72
Eurafr. CP 48F	2 289	- 29
Gaz et Eaux	2 102	+ 52
Lagardère MMB	148	+ 7,60
Marine-Wendel	418	+ 16
Navigation mixte	1 067	+ 27
Nord-Est	165,80	+ 0,80
Origny-Desvroise	935	+ 1
Parfinance	214	+ 5
Paribas	495,60	+ 13,70
Pinault	NC	-
Suez	353	+ 5,80
Worms	324,50	- 0,50

Métallurgie, mécanique

	30-12-93	Diff.
CarnaudMetalbox	197	+ 7
Dassault Aviation	482,10	- 3,90
De Dietrich	2260	- 29
Fives-Lille	565	+ 36
Legris Industrie	217	+ 14,80
Métaleurop	71,40	- 0,60
Pechiney CI	387,10	- 6
Pechiney Int.	208,50	+ 5,90
Peugeot SA	784	+ 14
Strafor, Facom	686	- 19
Valeo	1291	- 12
Vallourec	247	+ 3,10

Mines d'or, diamant

	31-12-93	Diff.
Anglo-American	300,2	+ 45,2
Buffelsfontein	69	+ 1,40
De Beers	140,4	+ 12,40
Driefontein	76,30	+ 4,30
Gencor	12	+ 0,90
Harmony	32,25	+ 3,80
Randfontein	65,80	+ 8
Saints-Helena	58,70	+ 3,50
Western Deep	274	+ 17

Pétrole

	31-12-93	Diff.
BP-France	122	- 3
Elf-Aquit.	416,40	+ 0,60
Erap-Elf	377	+ 4,40
Esso	1 080	+ 42
Géophysique	568	+ 3
Total	322,10	+ 1,10

Sicomi ou ex-Sicomi

	31-12-93	Diff.
Bail Investis.	1 150	+ 40
Genefim	361	+ 5
Immobail BTP	521	- 4
Interbail	501	Inch.
Klepierre	761	+ 11
Locindus	1 055	- 15
Selectibanque	201	- 1
Unibail	604	+ 19

Transports, loisirs, services

	31-12-93	Diff.
Accor	598	- 3
BIS	244	+ 23
Canal Plus	1 117	+ 7
Cap Gemini	174,80	+ 12,80
CEP Comm.	450	+ 4
Club Méditerranée	352	+ 6
Dauphin Ota	256	+ 8
Génér. des eaux	2 914	+ 69
Ecco	665	+ 30
Euro Disney	30,90	- 2,15
Filipacchi Médias	914	+ 74
Havas	442,80	+ 12,80
Lyonnaise-Dumez	580	+ 20
OGF	680	+ 5
Publicis	1 145	+ 145
Delmas Vieljeux	604	+ 29
SITA	826	+ 18
Sligos	552	+ 12
Sodexho	1 092	+ 2
TF1	495	+ 1

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	31-12-93	Diff.
9 % 1979	100,72	- 0,02
10,80 % 1979	102,85	+ 0,08
EDF-GDF 3 %	5 780	+ 60
CNB 5 000 F	101	- 0,30
CNB Par.5 000 F	100,46	Inch.
CNB Suez 5 000 F	100,30	Inch.
CNI 5 000 F	101	+ 0,35

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
ELF-Aquitaine	2417731	987851
Alcatel Alsthom	1170588	987245
Eaux Cie gle des	260476	727744
Eurotunnel	11734040	586632
BNP	1974165	587475
Suez	1328278	548188
Rhône-Poulenc	3504112	508118
Paribas	957675	473893
Lyon. eaux Dumez	786830	450880
BSN	476247	450839
Total	1337682	434111
Société générale	429843	416170
Oréal (L')	310785	416287
Peugeot	538946	388405

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Métrologie	+ 27	SAT	- 12,2
UFB Locabail	+ 17,2	SDR Sud-Est	- 8,6
Packaging	+ 12,3	Schneider	- 4
Sis	+ 11,6	Pechiney CIP	- 3,7
Fives Lille	+ 11,5	Immo Phenix	- 3,6
Olipar	+ 11,1	Gascogne	- 3,5
Dynaction	+ 10,9	Banque Colbert	- 3,4
Saupiquet	+ 10,7	Contrest	- 3,2
Intertechnique	+ 10,6	Docks France	- 2,8
Filip. Médias	+ 10,3	De Dietrich	- 2,4
Legris Indust.	+ 9,5	Valéo	- 2,2
Eurotunnel	+ 9,4	Accor	- 2,1
Gaz Eaux	+ 9,3	Selectibanque	- 1,8
Colas	+ 8,5	GAN	- 1,8

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	24-12-93	27-12-93	28-12-93	29-12-93	30-12-93
RM	3 599 651	2 911 059	3 193 809	3 996 263	3 858 939
Comptant R. et obl.	27 941 988	13 709 964	25 569 328	28 096 368	50 549 655
Actions	288 997	160 909	251 016	328 624	1 365 228
Total	31 830 636	16 781 932	29 014 153	32 421 255	55 773 822

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	27-12-93	28-12-93	29-12-93	30-12-93	31-12-93
Ind. SBF 120	1574,80	1568,57	1579,69	1580,51	1573,85
Ind. SBF 250	1503,76	1498,85	1509,35	1510,72	1506,09
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 276,55	2 264,64	2 281,89	2 281,22	2 268,22

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 décembre 1993

Nombre de contrats : 15 467

COURS	ÉCHÉANCES MARS 94	JUIN 94	SEPTEMBRE 94
Premier	130,90	130,28	129,50
Dernier	130,88	130,32	129,50
Compensation	130,88	130,36	129,58

NEW-YORK

Essoufflée

INDICE DOW JONES

- 0,10 %

A l'image de la plupart des autres grandes places financières, Wall Street avait commencé la semaine par des records. La grande Bourse américaine avait atteint de nouveaux sommets lundi, mardi et mercredi.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'inscrivait mercredi en clôture à 3 794,33 points, approchant à grands pas du seuil des 3 800 points. Mais la fin de semaine devait être moins euphorique, marquée par quelques prises de bénéfices et les déclarations peu encourageantes du président de la Bourse de New-York, William Donaldson, qui prévoit en 1994 des *« corrections sur de nombreux marchés »*. Du coup, le Dow Jones a fini vendredi soir à 3 754,09 points, sur un léger repli de 0,10 %.

Wall Street finit tout de même l'année en beauté avec un gain du Dow Jones sur douze mois de près de 453 points (13,72 %), un palmarès de trente-deux records, dont trois la dernière semaine, et une explosion d'activité. Une hausse alimentée par la baisse des taux d'intérêt à long terme, la relative confiance dans le maintien de l'inflation à des niveaux raisonnables et la certitude que la rentabilité des entreprises va continuer à s'améliorer.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, aura chuté sur l'année de 7,36 % à 6,33 %.

Indice du 31 décembre : 3 754,09 (c. 3 757,72).

	Cours 23 déc.	Cours 31 déc.
Alcoa	68 1/4	69 3/8
ATT	54 3/8	52 1/2
Boeing	43 3/4	43 1/4
Chase Man. Bank	34 5/8	33 7/8
Du Pont de Nemours	49 1/8	48 1/4
Eastman Kodak	55 7/8	56
Exxon	63	63
Ford	64 7/8	64 1/2
General Electric	108	104 7/8
General Motors	55 1/8	54 7/8
Goodyear	44 3/4	45 3/4
IBM	58 5/8	56 1/2
ITT	92 1/8	91 1/4
Mobil Oil	77 1/4	79
Pfizer	67 1/8	69 1/4
Schlumberger	58	59 1/8
Texaco	63 7/8	64 5/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	148 5/8	145 1/2
Union Carbide	22 1/4	22 1/4
United Tech.	62 1/8	62
Westinghouse	14 1/8	14 1/8
Xerox Corp	89 7/8	89 7/8

TOKYO

Reprise

INDICE NIKKEI

+ 1,61 %

Semaine réduite à Tokyo, dont les cotations se sont arrêtées jeudi en milieu de journée, mais semaine favorable qui a permis au marché de se reprendre quelque peu. L'indice Nikkei a même regagné 1,61 %, à 17 417,24. Pour l'ensemble de l'année 1993, le Nikkei affiche ainsi un léger gain, en terminant en hausse de 2,5 % (423,16 points) par rapport à son premier cours de clôture de 1993, qui s'était établi à 16 994,08.

Mais alors que la plupart des grandes places financières mondiales comme Wall Street, Londres, Francfort, Paris ou Hongkong auront atteint de nouveaux niveaux records cette année, Tokyo en reste très loin. Pourtant, si l'année boursière 1992 a été la pire au Kabuto Cho depuis la grande panique de 1965 avec une chute de 26,4 % de l'indice Nikkei, 1993 aura été moins catastrophique et c'est même la première fois depuis 1989 que le Nikkei affiche un gain annuel.

Les cours, estiment les analystes, restent pourtant toujours affectés par de récents scandales ayant mis en cause des agents de change et par l'atonie de l'économie japonaise. La petite reprise de fin d'année dans l'attente des effets positifs d'un énième plan de relance gouvernemental de 7 000 milliards de yens (350 milliards de francs), a tout juste permis de limiter les dégâts.

Indices du 30 décembre : Nikkei 17 417,24 (c. 17 141,11). Topix 1 439,31 (c. 1 428,70).

	Cours 24 déc.	Cours 30 déc.
Ajinomoto	1 140	1 160
Bridgestone	1 250	1 280
Canon	1 500	1 540
Fuji Bank	1 910	1 980
Honda Motors	1 450	1 520
Matsushita Electric	1 470	1 490
Mitsubishi Heavy	625	615
Sony Corp.	5 400	5 510
Toyota Motors	1 720	1 780

LONDRES

Euphorie
+ 0,18 %

Pour cause de *« bank holidays »*, la semaine s'est réduite à deux jours et demi de cotations à la Bourse de Londres et n'a en fait commencé que mercredi pour se terminer vendredi à la mi-journée. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs en a tout de même profité pour battre mercredi un nouveau record à 3 462 points, le septième en neuf séances. Les valeurs anglaises ont ensuite subi des prises de bénéfices, ce qui n'a pas empêché le Footsie de finalement s'inscrire à 3 418,4 points, en hausse sur la semaine de 0,18 %.

Sur l'ensemble de l'année, le Footsie a progressé de 571,9 points, soit 20 %, la plus forte hausse annuelle depuis 1989. Il a notamment profité de la reprise économique britannique, de la baisse des taux d'intérêt et de la ruée des investisseurs étrangers.

Indices *« FT »* du 31 décembre : 100 valeurs 3 418,4 (c. 3 337,1) ; 30 valeurs 2 559,8 (c. 2 557,7).

	Cours 24 déc.	Cours 31 déc.
Allied Lyons	6,63	6,77
BP	3,60	3,61
BTR	3,77	3,73
Cadbury	5,06	5,08
De Beers	NC	NC
Glaxo	7,20	7,24
GUS	6,35	6,49
ICI	7,76	7,99
Reuters	18,67	17,87
RTZ	7,91	8,12
Shell	7,17	7,26
Unilever	12,14	12,02

FRANCFORT

Records
+ 1,4 %

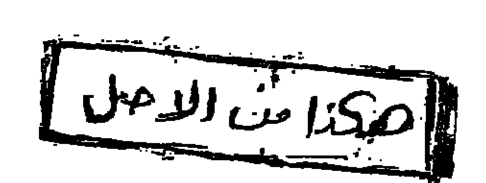
La dernière semaine boursière de l'année à Francfort, réduite à quatre jours, a été particulièrement animée par d'importantes fluctuations dans les cours, tandis que l'indice DAX a crevé tous ses plafonds. Le DAX a ainsi atteint jeudi son record absolu pour la cinquième journée consécutive, terminant à 2 253,98 points, en hausse de 1,4 % sur une semaine. Les vendredis avant Noël et avant le nouvel an, la Bourse de Francfort était close par tradition.

La Commerzbank a estimé que la tendance à la hausse quasi continue en 1993 se poursuivra cette année car *« l'abondance des liquidités et les intérêts étrangers propulsent à la hausse les cours »*, tandis que *« le contexte économique donne des raisons à l'optimisme »*.

Les bénéfices des entreprises au cours de l'année devraient nettement croître et les facteurs fondamentaux vont déterminer davantage l'évolution de la Bourse, estime encore la Commerzbank.

Indice DAX du 30 décembre : 2 253,98 (c. 2 222,89).

	Cours 23 déc.	Cours 30 déc.
AEG	167,90	172,20
BASF	293,50	306
Bayer	361	370
Commerzbank	388	392
Deutschebank	886,50	886,50
Hoechst	308,50	318
Karstadt	579	595
Mannesman	419	422,50
Siemens	786,50	797,50
Volkswagen	435,20	440



MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Un calendrier très chargé en eurofrancs

Le début de cette nouvelle année promet d'être très animé sur le marché international des capitaux. Les grands emprunteurs récurrents sont tous sur les rangs. Beaucoup s'apprêtent à lancer de très importantes opérations dès la première semaine de janvier. Si des raisons pratiques les empêchent de mener à bien leurs projets dans les délais prévus, ils feront tout pour limiter leur retard. La situation leur paraît très favorable, notamment pour ce qui est du niveau de l'intérêt. Cela est particulièrement sensible dans le compartiment de l'eurofranc français qui bénéficie d'un atout important, celui de la fermeté de la monnaie, qui attire les investisseurs étrangers. Si tous les plans se réalisaient, le total des nouveaux euro-emprunts en francs de cette semaine pourrait atteindre une bonne quinzaine de milliards. Le Crédit national et France Telecom sont en très bonne posture. Ils ont tous les deux la possibilité d'augmenter l'encours d'opérations en circulation. Les investisseurs apprécient beaucoup cette façon de faire qui leur permet de tabler sur une bonne liquidité des titres. Plus la taille d'un emprunt est importante, moins les souscripteurs risquent d'être pris au piège. Lorsqu'ils ont acquis des titres d'une opération volumineuse, ils savent qu'à tout moment ils pourront s'en défaire à un prix équitable sans avoir à attendre l'échéance de l'emprunt.

Pour faire valoir cet avantage, un débiteur qui draine des fonds à intervalles plus ou moins réguliers pour des montants raisonnables doit disposer déjà d'un emprunt dont les conditions sont conformes à celles du marché. Les investisseurs tiennent, dans leur grande majorité, à acquérir des titres dont le rendement nominal, tel qu'il est exprimé par le coupon d'intérêt, soit proche des taux en vigueur. Comme la baisse du niveau de l'intérêt a été prononcée ces derniers mois, la plupart des titres en circulation *sont munis de coupons* trop élevés par rapport aux conditions actuelles. En Bourse, leurs cours ont fortement monté, si bien qu'une augmentation ne pourrait se faire qu'à des prix très forts.

Il se trouve que le Crédit national dispose d'un emprunt 6 % qui viendra à échéance en 2004. Cette opération a été lancée en octobre dernier à un prix quelque peu inférieur à la valeur nominale des titres et une réouverture de l'emprunt peut se faire à un prix raisonnable. La transaction atteint actuellement 3 milliards de francs. On songe à en doubler l'encours. L'ajout coûterait moins de 6 % l'an à l'emprunteur qui, en tout, pourrait lever entre 15 et 20 milliards de francs sur les marchés obligataires en 1994.

Pour sa part, France Telecom envisage d'augmenter de 2 à 4,5 milliards de francs son euro-emprunt 6 % qui court jusqu'en 2006. Cette entreprise pourrait lancer en tout pour environ 5 milliards de francs d'emprunt en 1994. Elle est en train de remodeler sa dette, remplaçant d'anciennes opérations par d'autres qui sont moins coûteuses et, en fait, elle rembourse davantage qu'elle n'emprunte. Le montant total de ses remboursements de 1993 dépasse les 4 milliards de francs.

La signature de la Caisse centrale de crédit immobilier n'est apparue que récemment sur le marché international des capitaux, mais il a suffi de quelques mois à cet organisme pour se faire un nom. Il a un programme d'emprunts de l'ordre de 12 à 15 milliards de francs à réaliser cette année et il va l'entamer par une transaction en eurofrancs. L'affaire portera vraisemblablement *sur 2 milliards* pour une durée de huit ans. Cette opération pourrait précéder de peu une affaire d'un volume plus important pour le compte d'un débiteur chevronné, le Crédit foncier de France.

Pour ce qui est des intermédiaires financiers, la grande nouveauté de 1994 devrait provenir de la Caisse des dépôts et consignations. Tous les grands du marché s'attendent que cet établissement sorte de sa réserve et joue un rôle de premier plan dans la direction et le secrétariat des nouvelles émissions en eurofrancs. Actuellement et depuis des années, le marché de l'eurofranc est dominé par cinq banques françaises qui, ensemble, contrôlent bien plus de 90 % de toutes les nouvelles euro-émissions. Il s'agit du Crédit commercial de France, de Paribas, de la Société générale, du Crédit lyonnais et de la Banque nationale de Paris. L'arrivée d'un sixième concurrent ne peut être que bénéfique au marché tout entier.

Quant aux emprunts en devises que s'apprêtent à contracter les principales entreprises françaises, leur attention se porte actuellement sur le franc suisse, monnaie vraiment forte, au détriment du deutsche mark qui s'est affaibli récemment. France Telecom va lever pour 200 millions de francs helvétiques et son exemple sera certainement suivi bientôt par trois autres sociétés de grand renom.

CHRISTOPHE VETTER

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

En attendant le 6 janvier

Le jeudi 6 janvier 1994 se tiendra le conseil d'administration de quinzaine de la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank). Ce conseil est très attendu par les opérateurs du monde entier qui comptent sur un nouvel abaissement des *taux directeurs de la banque centrale* allemande, à commencer par son taux d'escompte, ramené à 5,75 % le 21 octobre dernier, ce qui l'empêche, pour l'instant, de ramener à moins de 6 % le taux de ses pensions à très court terme, abaissé de 6,25 % à 6 % le 2 décembre et maintenu à ce niveau jusqu'au mercredi 5 janvier. L'annonce, tout à fait inhabituelle, *de ce maintien nourrit* tous les espoirs de baisse des taux directeurs en question pour le milieu de la semaine prochaine. Cet espoir explique que le MATIF ait terminé l'année en fanfare, à pratiquement 131 sur l'échéance mars, contre 130,70 il y a huit jours et 112 il y a un an, ce qui représente une belle progression. Sur le comptant, l'OAT 6,75 % 2003 10 ans affiche *un rendement de 5,62 %-5,63 %* (0,09 point des 5,53 % du Bund allemand à 10 ans), contre 5,65 % la semaine dernière et 8,25 % le 31 décembre 1992. Un joli recul en un an, qui a entraîné de spectaculaires plus-values sur certains emprunts, 19 % sur l'OAT 8,25 % octobre 2004, 23 % sur l'OAT 8,50 % 2008, 25 % sur l'OAT 8,50 % 2012 et plus de 28 % sur l'OAT 8,50 % 2023. Hâtez-vous d'encaisser ces plus-values, bonnes gens, car on ne les enregistre qu'une fois par demi-siècle, et encore!

Obligations : l'année record

Aux Etats-Unis, les rendements des bons du Trésor se sont tendus à nouveau, passant de 5,69 % à 5,80 % pour le 10 ans et de 6,21 % à 6,35 % pour le 30 ans, sur la hausse de 0,5 % de l'indice précurseur américain en novembre, la baisse du chômage indemnisé et la vigoureuse reprise de la construction de logements. Les milieux financiers new-yorkais ne sont pas trop inquiets et estiment, même, qu'un relèvement préventif des taux directeurs de la Réserve fédérale au prochain trimestre serait de nature à rassurer les marchés.

Sur le marché obligataire, tous les records ont été battus en 1993 : transactions, émissions... et baisse des taux d'intérêt. En ce qui concerne les transactions, après le bond de 53 % enregistré en 1992, une progression de 27 % a porté les échanges à près de 7 000 milliards de francs, dont l'essentiel (78 %) a porté sur les fonds d'Etat, environ 17 % pour les titres du secteur public et le reste pour le secteur privé, y compris les titres participatifs et les *obligations* convertibles. Cette prépondérance des fonds d'Etat ne surprendra personne : elle est due à l'intense activité qui s'est développée sur ce marché, grâce aux interventions des non-résidents, comme sur le MATIF.

Dans le domaine des émissions, après la stabilité observée en 1990 et 1991 et l'augmentation de 11 % en 1992, un «saut» brusque (38 %) s'est produit en 1993, 499 milliards de francs contre 362. Ce saut est imputable, presque exclusivement, à la masse des titres négociables, 1 375 milliards de francs d'OAT, 586 milliards de francs de BTAN et 218 milliards de francs de BTF, et surtout à la pratique du démembrement (*strip*). Celle-ci permet de négocier, séparément, le capital et le coupon, pratique dont la France s'est montrée le précurseur en Europe et qui porte sur 400 milliards de francs de titres. Ajoutons-y des lignes homogènes désormais importantes, comme les 108 milliards de francs de l'OAT 6 % juillet 1997 (emprunt Balladur), les 99 milliards de francs de l'OAT 6,75 % octobre 2003, les 61,3 milliards de francs de l'OAT 8,50 % octobre 2019 et les 82,7 milliards de francs de l'OAT 8,50 % 2023. De tels montants permettent d'assurer une liquidité satisfaisante et précieuse pour les opérateurs.

Pour 1994, le programme d'émissions n'apporte pas encore une véritable explosion des fonds d'Etat : 360 milliards de francs contre 177 milliards de francs. Sur ce montant, les emprunts ordinaires, sous forme d'obligations assimilables du Trésor (OAT), ont atteint 249,6 milliards de francs (en trésorerie), dont 16 milliards de francs en écus, auxquels il faut ajouter les 110 milliards de francs de l'emprunt Balladur.

Au total, pour financer le déficit du budget et les amortissements sur OAT et bons à 2 et 5 ans (BTAN), le Trésor a émis en 1993 pour 590 milliards de francs de titres dont 231 milliards de francs de BTAN. A cette occasion, tous nos vœux vont à Sylvain de Forges, patron de la sous-direction des affaires monétaires et bancaires au Trésor, et François Villeroy de Galhau, chef du bureau A1, ainsi qu'à leurs collaborateurs, qui, cette année, avec le concours dévoué des spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) ont réussi à placer tout cela, sans difficulté, notamment à l'étranger, dont les souscriptions, très abondantes au premier trimestre 1993, ont paru se ralentir ensuite, à la suite de la crise monétaire de juillet. A l'heure actuelle, selon les statistiques, imprécises, de la Banque de France, les non-résidents détiennent environ 650 milliards de francs de titres de l'Etat français, OAT et bons du Trésor (BTAN et BTF de 13 à 52 semaines), soit 30 % d'une dette publique négociable de 2 176 milliards de francs. En ce qui concerne la répartition de cette masse hors de nos frontières, selon M. de Waziers, chez Morgan Stanley Paris, 15 % des titres souscrits par cette firme, l'un des spécialistes en valeurs du Trésor, vont en France, 5 % en Europe latine, 20 % en Europe du Nord (Allemagne et Scandinavie), 20 % à Londres (pour compte britannique ou autres), 20 % en Amérique et 20 % en Asie. Parmi les destinataires figurent des groupes bancaires et leurs réseaux, l'ensemble des investisseurs institutionnels internationaux (compagnies d'assurances, caisses de retraite, *mutual funds*), beaucoup de fonds de performance, avec ou sans risques (*hedge funds*) essentiellement aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, auxquels il faut ajouter les trésoreries d'entreprises.

Le marché des titres d'Etat français est, maintenant, l'un des grands marchés mondiaux, mais il n'est pas difficile de le reconstituer : aux 215 milliards de francs de remboursements (58,2 milliards de francs pour les OAT et 156,8 milliards de francs pour les BTAN), il faut ajouter 301 milliards de francs de déficit budgétaire à financer, soit un total d'environ 515 milliards de francs. C'est moins qu'en 1993, mais davantage en excluant l'emprunt Balladur : l'an dernier, le programme initial d'emprunts du Trésor était de 410 milliards de francs, puis fut *porté à 480 milliards pour financer* le collectif budgétaire, qui portait à 317 milliards de francs le déficit. Cette année encore, MM. de Forges et Villeroy auront du pain sur la planche, car il est, hélas, probable que le chiffre de 301 milliards de francs pour le déficit du budget sera difficilement tenable !

FRANÇOIS RENARD

MATIÈRES PREMIÈRES

Le sucre de l'espérance

« Le sucre demeure attrayant pour d'obscures raisons », constate un opérateur. Attrayant, il l'est à plus d'un titre, en effet : à New-York, les prix du sucre toute cette semaine s'établissaient à 238 dollars la tonne ; ceux du sucre blanc, en d'autres termes du sucre raffiné, à 286 dollars. Des niveaux intéressants dans un marché paradoxalement assez calme. De faibles volumes – pas plus de 8 000 lots de 50 tonnes – sont échangés chaque jour. Avant les périodes festives, les transactions portaient sur environ 20 000 lots par jour.

De longue date, les opérateurs savent que la production mondiale de sucre est déficitaire : 113,44 millions de tonnes pour une consommation de 114,99 millions de tonnes. C'est probablement en fonction de cette information que les spéculateurs se sont portés sur cette matière première. Comment expliquer qu'ils s'y maintiennent alors que seuls la Syrie et le Mexique s'approvisionnent régulièrement en sucre depuis quelques semaines ? A cause d'une donnée psychologique assez simple : l'espoir. Espoir de mauvaises récoltes et donc espoir de transactions. De folles espérances maintiennent ce marché en éveil prolongé.

PRODUITS	COURS DU 24-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 828 (+ 27,50) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 137 (+ 14,50) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 430 (+ 90) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars 1994	284,50 (–) Dollars/tonne
Café (Londres) Mars 1994	1 189 (– 41) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mars 1994	1 144 (– 33) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars 1994	378 (–) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars 1994	306 (–) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars 1994	203,50 (– 5,10) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Février 1994	13,31 (– 0,33) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le bien-fondé des rumeurs semble plus ou moins vain selon les pays. Il est effectif que la récolte en Inde sera moins importante que prévu – selon l'Organisation internationale du sucre, le premier producteur mondial devrait récolter 11,7 millions de tonnes, soit 300 000 tonnes de moins que les estimations les plus optimistes. Mais l'Inde, jusqu'à présent, n'a *pris aucune disposition* dans le sens d'un éventuel achat. *« Depuis octobre*, affirme un négociant, *tout s'anticipe, rien ne se concrétise, les spéculateurs croient au potentiel du marché. »* Un potentiel vacillant.

La Russie reine des inconnues

Cuba est un autre exemple de cet espoir déçu. Les analystes pensaient que les rendements de ce pays seraient catastrophiques pour des raisons climatiques, mais aussi logistiques : manque de pièces détachées pour les engins agricoles. Soucieux de contredire ces allégations, Fidel Castro annonce le contraire et même que la production sera supérieure à celle de 1992, qui était de 4,2 millions de tonnes. Le marché n'en croit pas un mot. Il pense en outre que la récolte cubaine se situera, de toute façon, au-dessous de sa moyenne annuelle de 7 millions de tonnes. Simultanément, La Havane confirme un échange avec la Russie de *1,5 million de tonne de* sucre contre 4,5 millions de tonnes de pétrole. Ainsi volent en éclats les belles certitudes, d'autant que, dans le même temps, des experts revenus de l'île affirment que les restructurations nécessaires sont accomplies.

Pour autant le marché ne sombre pas dans la tristesse. Il met le *reste de ses espoirs sur* la Chine, qui devrait recueillir à peu près les mêmes volumes qu'en 1992 : 7,6 millions de tonnes, tonnage suffisant pour satisfaire les besoins locaux. Les opérateurs comptent tout de même sur les importations de l'Empire du Milieu : *« Ce pays doit maintenir un flux d'échanges avec les pays de l'Asie centrale comme l'Ouzbékistan »*, affirme l'un d'eux. La transaction était la suivante : la Chine achète du sucre roux, le transforme en sucre blanc et l'échange contre du bois ou de l'aluminium. *« Il faut faire tourner les usines*, explique un professionnel. *Il n'y a aucune raison pour que cette année la Chine déroge à cette règle élémentaire. »*

Mais la grande inconnue qui tient le marché en haleine demeure la Russie. Moscou taxera-t-il les importations de sucre ? Cette taxe représentera-t-elle 10 % à 50 % du prix du sucre ? Des questions qui, en toute logique, devraient faire baisser les cours. Mais les opérateurs n'ont envie de voir que les aspects positifs et traitent le problème à leur façon : *« S'il y a un impôt, ce sera sur le sucre blanc ; les Russes achèteront alors plus de sucre roux. Pourquoi s'inquiéter, alors que les analystes supputaient que cet impôt serait décrété le lendemain des élections législatives à la mi-décembre en Russie ; quinze jours après, la situation reste la même »*. Et si le montant de cette fameuse taxe finit par être fixé ?

Il reste d'autres pays susceptibles de répondre aux attentes des négociants : le Brésil, dont la collecte de sucre est diminuée de 8 % par rapport aux prévisions à cause de la sécheresse (elle ne devrait plus être que de 10,15 millions de tonnes) et la Thaïlande qui, pour les mêmes raisons, commence le ramassage à pas menus. Mais les chiffres de récoltes ne sont pas près d'être connus, la Thaïlande gardant jalousement ses mystères.

Une raison supplémentaire pour stimuler *le marché*...

MARIE DE VARNEY

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 23-12-93	Cours 31-12-93
Or fin (kilo en barre)	71 400	73 800
– (kilo en lingot)	71 650	73 560
Pièce française (20 F)	410	421
• Pièce française (10 F)	376	418
Pièce suisse (20 F)	413	421
Pièce latine (20 F)	409	423
• Pièce tunisienne (20 F)	408	418
Souverain	520	538
• Souverain Elizabeth II	521	533
• Demi-souverain	322	315
Pièce de 20 dollars	2 695	2 580
– 10 dollars	1 350	1 280
• – 5 dollars	740	735
– 50 pesos	2 885	2 740
• – 20 marks	510	521
– 10 florins	431	440
• – 5 roubles	280	285

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

Le dollar et le franc en vedette

Enfin! Le dollar a fini par pousser la pointe attendue, touchant 1,74 DM dans la matinée du 31 décembre pour rétrograder légèrement sur des marchés un peu vidés de leurs opérateurs par l'approche des fêtes de fin d'année, mais qui sont restés animés. On a noté, en particulier, des achats de dollars en spéculation, dans l'attente d'une hausse du billet vert en début d'année. Il faut dire que, jusqu'à présent, l'accumulation de bonnes nouvelles en provenance de l'économie des Etats-Unis et la baisse continue des taux d'intérêt en Europe n'ont guère dopé la devise américaine, à la grande déception de nombreux opérateurs, dont certains prophétisent depuis le début de 1993 l'envolée de cette devise. Ce coup-ci, néanmoins, ce pourrait être le cas, surtout si, comme c'est probable, la Bundesbank abaisse ses taux directeurs le 6 janvier.

Dans le système monétaire européen, réduit à la zone mark, la remise en ordre s'est poursuivie. La couronne danoise a retrouvé ses anciennes marges de fluctuation à 3,90 pour 1 mark, tandis que la Banque centrale des Pays-Bas ramenait à 5,60 % contre 5,70 % ses prises en pension, à 0,40 point de base en dessous des 6 % allemands.

A Paris, le cours du mark est revenu, en milieu de semaine, en dessous de 3,40 DM, glissant même à 3,3950 francs pour la première fois depuis le 8 juillet, remontant, toutefois, au-dessus de 3,40 francs vendredi soir à New-York. A l'heure actuelle, ce cours baisse d'un centime par semaine. Les avoirs nets de devises de la Banque de France ont, en apparence, augmenté de 1,5 milliard de francs pour la semaine du 25 décembre, s'établissant à 9 milliards de francs. Nul ne sait, toutefois, si l'institut d'émission a procédé à des achats de devises à terme, pour la prochaine échéance de remboursement de ses emprunts de juillet au FECOM, le 16 février.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 27 AU 31 DÉCEMBRE
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4770	–	16,9090	67,3627	57,5843	2,7624	51,4271	0,00583
	1,5050	–	17,9099	69,5410	59,0145	2,8345	52,6593	0,00602
Paris	8,7350	5,9140	–	398,3833	340,0805	16,3370	304,1399	3,4464
	8,6914	5,7750	–	401,5994	340,8685	16,3690	304,1074	3,4747
Zurich	2,1926	1,4845	25,1015	–	85,3652	4,1008	76,3435	0,8651
	2,1642	1,4380	27,3932	–	84,8628	4,0760	75,7241	0,8652
Francfort	2,5685	1,7390	29,4048	117,1438	–	4,8039	89,4317	1,0134
	2,5502	1,6945	29,5334	117,8373	–	4,8030	89,2312	1,0196
Bruxelles	53,4674	35,20	6,1211	24,3853	20,8166	–	18,6166	2,1096
	53,0964	36,28	6,0947	24,5341	20,8203	–	18,5782	2,1227
Amsterdam	2,8720	1,9445	328,7960	1,3098	111,8171	5,3715	–	1,1331
	2,8580	1,8990	332,4079	1,3205	112,0684	5,3826	–	1,1425
Milan	2534,53	1716	290,1589	1155,9448	986,7140	47,4033	882,4891	–
	2501,31	1662	275,9918	1155,7719	980,8203	47,1088	875,1975	–
Tokyo	164,83	111,60	18,8704	75,1768	64,1748	3,0828	57,3926	0,0650
	166,83	110,85	21,5724	77,0862	64,4175	3,1430	58,3728	0,0666

A Paris, 100 yens étaient cotés le vendredi 31 décembre 5,2992 F contre 5,2097 F le vendredi 24 décembre 1993.

SPORTS

VOILE

Isabelle Autissier contre le record New-York - San Francisco via le cap Horn

Une femme sur la route des chercheurs d'or

« Un long voyage entre deux villes magiques ». C'est ainsi qu'Isabelle Autissier qualifie sa tentative de record New-York - San Francisco *via* le cap Horn, une course de 14 000 miles (25 000 kilomètres) à conclure en moins de 76 jours. La navigatrice française et ses trois équipiers – Bernard Alban, Lionel Lemonchois, l'Australien David Adams – ont quitté la Côte est des États-Unis, vendredi 31 décembre, à bord du monocoque *Ecureuil-Poitou-Charentes-II.*

Ils devront doubler le phare d'Alcatraz, dans la baie de San-Francisco, avant le 18 mars à 15 h 21 min 27 sec GMT pour battre le record. Celui-ci appartient depuis le 26 mai 1989 au Canadien Georges Kolesnikovs et à l'Américain Steve Pettengill, qui avaient mis 76 jours 23 h 20 min 17 sec à bord de leur trimaran *Great-America.*

Arrivée au début du mois de décembre aux Etats-Unis, Isabelle Autissier attendait depuis plusieurs jours de bonnes conditions climatiques pour prendre le départ. Le 30 décembre, son routeur, Pierre Lasnier, lui a confirmé que toutes les conditions météo étaient réunies. L'actuel vent de sud-ouest de 10 à 15 nœuds devrait se renforcer à 30, voire 40 nœuds dès la première semaine de course. Le monocoque a donc quitté, vendredi, la baie new-yorkaise, une bannière accrochée à un hauban du bateau souhaitant une joyeuse année aux quelques rares curieux venus, malgré le froid, assister au départ.

Première femme à boucler un tour du monde en solitaire et en course lors du BOC Challenge 1990-1991, Isabelle Autissier s'attaque, cette fois, à un parcours de légende, celui des chercheurs d'or qui, au XIX[e] siècle, quittaient l'est pour aller chercher fortune en Californie. Parcours d'autant plus mythique que le premier record, établi en 1854 par Josiah P. Creesy sur *Flying-Cloud,* en 89 jours 8 heures, ne fut battu que 135 ans plus tard, en 1989, par l'Américain Warren Luhrs, sur *Thursday's-Child,* en 80 jours 20 h 17 min; puis en 76 jours 23 heures par le Canadien Georges Kolesnikovs. Avant eux, près de 250 skippers ou capitaines avaient échoué dans leur tentative.

Pour battre ce record, Isabelle Autissier a conçu, avec l'architecte Jean Berret, en 1993, au chantier Pinta de La Rochelle, un bateau léger de 18,28 mètres. Après la froidure new-yorkaise, *Ecureuil-Charentes-Poitou-II* atteindra les redoutés alizés au calme du Pot-au-Noir (Equateur) dans moins d'une semaine; Il devrait affronter, vers la mi-janvier, les redoutables «Pamperos» qui soufflent au large de l'Argentine. Tout devrait se jouer au cap-Horn, où il faudra affonter les «quarantièmes rugissants» vent debout vers la mi-février, avant de remonter le long des côtes chiliennes pour atteindre San-Francisco au milieu du mois de mars.

Isabelle Autissier a englouti la littérature maritime liée à l'histoires des clippers, s'intéressant surtout à l'aventure du pionnier, Josiah P. Creesy. *« C'est surtout l'histoire de sa femme qui me passionne*, confiait-elle récemment. *C'est Eleanor Creesy qui avait la responsabilité de la navigation à bord du* Flying-Cloud. *Un fait rarissime. C'est elle qui a tracé la route du clipper et lui a fait passer le cap Horn en trois jours par une mer déchaînée.»*

BÉNÉDICTE MATHIEU

ATHLÉTISME : Simon Chemwoyo remporte la Corrida de la Saint-Sylvestre. – Le Kényan Simon Chemwoyo a remporté, vendredi 31 décembre, à Sao Paulo, la traditionnelle Corrida de la Saint-Sylvestre pour la deuxième année consécutive. Chemwoyo, qui a devancé l'Ethiopien Fita Bayesa et le Kényan William Sigei, a couvert les 15 kilomètres du parcours en 43 mn 20 s établissant le nouveau record de cette compétition. Chez les dames, la victoire est revenue à la Kényane Helle Kimayio. – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de Charles Debbasch

A la suite de notre article intitulé : « Le peintre Victor Vasarely a décidé de rendre ses décorations », publié dans le Monde *du 1[er] décembre 1993. Charles Debbasch, ancien doyen de l'université d'Aix-Marseille et président du directoire du* Dauphiné Libéré, *nous adresse la lettre suivante:*

Vous avez cru pouvoir reproduire partiellement le contenu d'une lettre ouverte que le peintre Victor Vasarely aurait adressée au président de la République et au premier ministre. Cette lettre porte à mon encontre des accusations inacceptables, et, puisque vous n'avez pas cru devoir solliciter ma réaction, voici les commentaires que m'impose votre article.

Je m'étonne que M. Vasarely puisse, sans au moins une réaction de votre part, dénoncer *« la passivité de l'Etat dans le conflit qui l'oppose aux universitaires chargés de gérer la fondation qui porte son nom ».* M. Vasarely ignorerait-il le principe constitutionnel, républicain et démocratique de la séparation des pouvoirs ?

Comment peut-il, lui qui a saisi la justice de ce conflit à de multiples reprises, exiger, sous la menace exécutée de la remise de ses décorations, que le gouvernement fasse ce qu'il n'arrive pas à obtenir des juges, et pour cause ? Comment peut-il à la fois demander au pouvoir exécutif que *« justice soit faite »* et ne pas accepter d'attendre que les juridictions statuent sur ses prétentions ?

Comment peut-il à la fois fustiger d'imaginaires *« pressions officielles et occultes »* et ainsi requérir la pression de l'Etat sur les juges dans une affaire qu'il dit lui-même relever du *« droit commun » ?* Aux termes d'une décision de justice qui a annulé le mandat donné par Vasarely à son propre fils, je ne suis plus président de la Fondation Vasarely depuis 1993 et j'imagine mal quelle pourrait être l'intervention du président de la République ou de tel ou tel membre du gouvernement pour *« faire justice »* comme il l'appelle de ses vœux.

A-t-il suffi que tel ou tel dirigeant de l'actuelle majorité lui manifeste de la sympathie, à en croire votre article, pour qu'il éprouve aussitôt une virulente insatisfaction à voir les juges si peu sensibles à ces manifestations ? Suffit-il que la justice suive un cours normal pour que M. Vasarely ou son avocat y voient des *« pressions »* de *« personnalités de l'UDF et du PR »* en ma faveur ? J'ignore si, comme le prétend M. Vasarely, les ministères successifs sont coupables de quoi que ce soit, mais je ne saurais accepter qu'il continue à accuser sans preuve dans les termes de ce que le signataire de l'article reconnaît lui-même être un *« texte conçu comme un acte d'accusation ».*

Puisqu'il a lui-même choisi le terrain judiciaire, qu'il s'y tienne et qu'il cesse enfin de fuir par voie de presse le vrai et le seul débat contradictoire garant des droits de chacun et surtout qu'il cesse de mépriser les juges en appelant les plus hautes autorités de l'Etat à la rescousse. Enfin, je dénie à M. Vasarely la moindre qualité pour me contester les motifs, le droit et l'honneur de porter les décorations qui m'ont été décernées par la République française.

LÉGION D'HONNEUR

Les promotions et nominations du Nouvel An

Nous commençons la publication de la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du 1[er] janvier 1994.

Jean-Pierre Levy grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix :* Jean-Pierre Levy, compagnon de la Libération, président du comité des œuvres sociales de la Résistance.

Sont élevés à la dignité de *grand officier*. Geneviève Anthonioz, présidente d'ATD-Quart Monde; Jean-Louis Barrault, artiste dramatique, directeur de théâtre; Emile Biasini, ancien ministre; Marcel Wiltzer, préfet honoraire.

Grande chancellerie

Est promu *commandeur :* Bernard Dufour, avocat général honoraire à la Cour de cassation

Premier ministre

Sont promus *commandeurs :* Albin Chalandon, ancien ministre, chef d'entreprise; André Giraud, ancien ministre, directeur général de société; Luc Montagnier, professeur à l'Institut Pasteur.

Intérieur et aménagement du territoire

Sont promus *commandeurs :* Pierre Lagorce, ancien député, ancien maire de Langon (Gironde); Alain Larcan, chef du service de réanimation du CHU de Nancy.

Justice

Est promu *commandeur :* Bernard Baudelot, avocat au barreau de Paris.

Affaires étrangères

PERSONNEL

Est promu *commandeur :* Serge Boidevaix, ambassadeur de France.

Education nationale

Est promu *commandeur :* Yves Martin, doyen honoraire de l'inspection générale de l'éducation nationale.

Equipement, transports et tourisme

Est promu *commandeur :* Daniel Sichler, délégué général de l'union des offices des transports et des P. et T.

Travail, emploi et formation professionnelle

Est promu *commandeur :* Yvon Gattaz, président-directeur général de société, ancien président du CNPF.

Culture et francophonie

Sont promus *commandeurs :* Régine Crespin, artiste lyrique; Simone Vidal, dite Michèle Morgan, artiste dramatique.

Coopération

Est promu *commandeur :* Claude-François Rostain, ancien ambassadeur de France.

Communication

Est promu *commandeur :* Jacques Marot, ancien journaliste.

Anciens combattants et victimes de guerre

Est promu *commandeur :* Annette Chalut, déportée résistante.

(A suivre)

CARNET

Décès

– Les familles Vincent, Flament, Blanchard
ont la tristesse de faire part de la mort de leur père et grand-père,

Armand VINCENT,
ancien interne des hôpitaux de Paris,

survenue chez lui, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, le 30 décembre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Hippolyte, Paris-13[e], le lundi 3 janvier 1994, à 13 h 45, suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière communal d'Ivry.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Anniversaires

– 1[er] janvier 1987.

Jean BARTOLI.

« J'ai tant marché
Avec l'impétuosité de mon sang.
Les battements de la vie... »

– Il y a un an,

Shalom COHEN

nous quittait.

Une pensée particulière est demandée à ceux qui l'ont aimé.

Jean-Maurice JÄK.

Il y a un an déjà...

Nelly-Hélène Jäk.

Remerciements

– La famille et les amis de

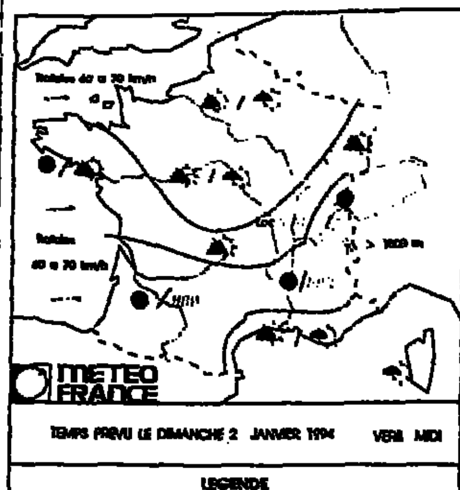
Valdi NECHTSCHEIN
(Victor Leduc)

remercient tous ceux qui, par des voies diverses, se sont associés à leur deuil.

– Guzine DINO
adresse ses plus vifs remerciements à tous ceux qui lui ont témoigné sympathie et amitié lors du décès de son mari,

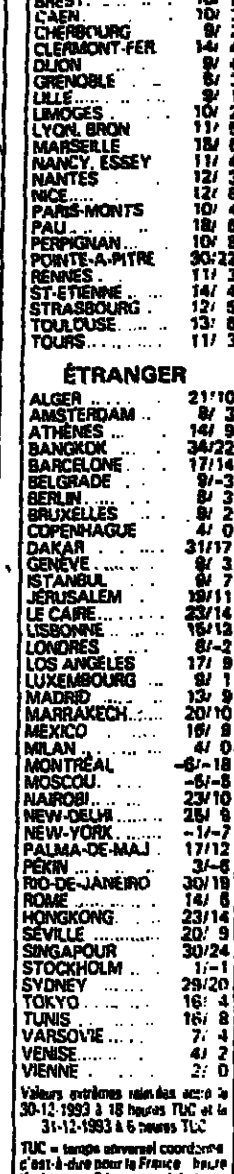
Abidine.

MÉTÉOROLOGIE



Dimanche : Le matin, le ciel sera nuageux au nord de la Loire avec de belles éclaircies de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais. Du Poitou au Nord-Est jusqu'au Massif central et aux Alpes, le temps sera couvert et pluvieux avec du vent de sud-ouest soufflant à 70 km/h en rafales. Il neigera au-dessus de 1 000 mètres. Sur l'Aquitaine, le ciel sera couvert avec quelques bruines. Sur le pourtour méditerranéen, les passages nuageux n'empêcheront pas le soleil de briller et, en Corse, il fera beau.
L'après-midi, de la Bretagne au Poitou, le ciel se couvrira avec de la pluie en soirée. Sur le nord du pays, les nuages seront nombreux avec quelques averses sur les régions est. Du Sud-Ouest au Massif central jusqu'aux Alpes, les nuages resteront abondants avec quelques pluies ou neige au-dessus de 1 500 mètres. Sur le Sud-Est, nuages et éclaircies alterneront.
Les températures minimales iront de 2 à 5 degrés au Nord et de 6 à 9 degrés au Sud.
L'après-midi, le thermomètre marquera 9 à 11 degrés au Nord et 12 à 15 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



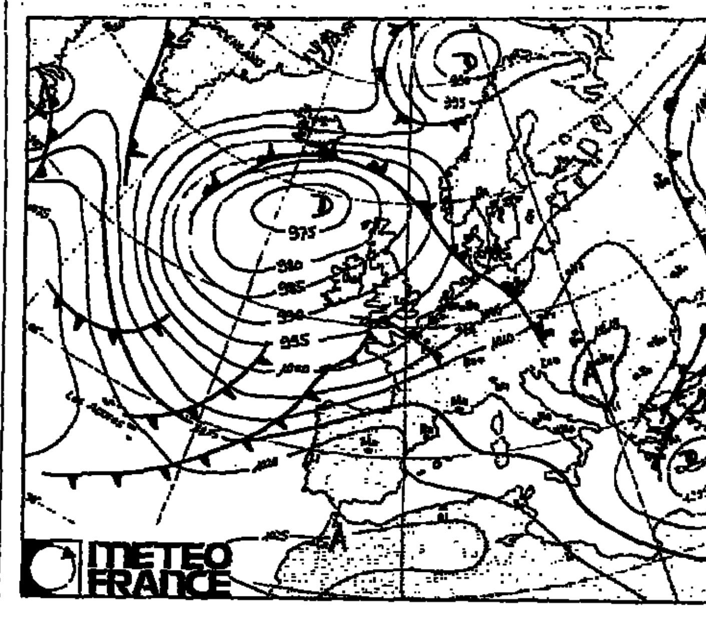
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	13/11
BIARRITZ	18/ 9
BORDEAUX	13/ 7
BOURGES	13/ 4
BREST	10/ 5
CAEN	10/ 3
CHERBOURG	9/ 2
CLERMONT-FER	14/ 4
DIJON	9/ 4
GRENOBLE	8/ 3
LILLE	9/ 1
LIMOGES	10/ 2
LYON, BRON	11/ 5
MARSEILLE	18/ 6
NANCY, ESSEY	11/ 4
NANTES	12/ 3
NICE	12/ 8
PARIS-MONTS	10/ 4
PAU	18/ 6
PERPIGNAN	10/ 8
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	11/ 3
ST-ETIENNE	14/ 4
STRASBOURG	12/ 5
TOULOUSE	13/ 6
TOURS	11/ 3
ÉTRANGER	
ALGER	21/10
AMSTERDAM	8/ 3
ATHÈNES	14/ 9
BANGKOK	34/22
BARCELONE	17/14
BELGRADE	9/-3
BERLIN	8/ 3
BRUXELLES	9/ 2
COPENHAGUE	4/ 0
DAKAR	31/17
GENÈVE	9/ 3
ISTANBUL	9/ 7
JÉRUSALEM	19/11
LE CAIRE	23/14
LISBONNE	15/12
LONDRES	8/-2
LOS ANGELES	17/ 9
LUXEMBOURG	9/ 1
MADRID	13/ 9
MARRAKECH	20/10
MEXICO	16/ 9
MILAN	4/ 0
MONTRÉAL	-6/-18
MOSCOU	-6/-8
NAIROBI	23/10
NEW-DELHI	25/ 9
NEW-YORK	-1/-7
PALMA-DE-MAJ	17/12
PÉKIN	3/-6
RIO-DE-JANEIRO	30/19
ROME	14/ 6
HONGKONG	23/14
SÉVILLE	20/ 9
SINGAPOUR	30/24
STOCKHOLM	1/-1
SYDNEY	29/20
TOKYO	16/ 4
TUNIS	16/ 8
VARSOVIE	7/ 4
VENISE	4/ 2
VIENNE	2/ 0

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-12-1993 à 18 heures TUC et le 31-12-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver

PRÉVISIONS POUR LE 2 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6205

HORIZONTALEMENT

I. Peut marcher à la baguette. – II. Permet d'éviter les fuites. Apprécié par le charpentier. – III. Instrument de chasse. Coule en Afrique. C'est parfois l'heure du bain. – IV. Peut être étoilé. Circulait en Espagne. Donnait de mauvais conseils. – V. Un geai emprunta ses plumes. Commerçants qui se mettent en grève. – VI. Rivière. Peut être formée d'amis. – VII. Nom qu'on peut donner aux étrangers. Pas assez rassis. – VIII. Note. Langue ancienne. Evoque une grande dureté. – IX. Est bon à jeter. Un dieu sauveur. Moitié d'empire. – X. Des gens qui ne peuvent pas dire qu'ils n'ont peur de rien. Pas vilaine. – XI. Peut se faire à la gare. Traditions. On se découvre quand il arrive. – XII. Fut envoyée paître. La moitié de rien. Difficile à réparer quand elle est grosse. Un métal léger. – XIII. Comme un chemin traversé de trous. En Russie. Donne un coup de main. – XIV. Ville du Nigéria. Sorte de dinde quand elle est blanche. On y faisait bien des mystères. – XV. Septième, pour les Grecs. Comme des montagnes à la foire. D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Qui reprend tout. – 2. Caractérise une musique moderne. Pas souple. – 3. Une petite tarte. Une voile. Démonstratif. – 4. A la mode. Un métal blanc. Un roi des Lombards. – 5. Portait les armes. Grecque. Un homme de méthode. – 6. Un guide à la hauteur. Le bout de l'oreille. Est grand à la campagne. – 7. Sans changement. Mauvais fond. Agrément étranger. A tout son «temps» devant lui. – 8. Qualifie une voie par laquelle il faut parfois passer. – 9. Lie. Mer. Pas polis. – 10. Répandis. Ligne de tête. Fils de prince. – 11. Pronom. Bien surveillés. En Espagne. – 12. Un bruit qui court. C'est parfois descendre. Obstiné. – 13. Moitié de cochon. Est parfois de verre. Très gras et salé. – 14. Légumes, en Arabie. Pays. Un sacré bœuf. – 15. Indien, en automne. Lichen. On en lâche quand on compose.

Solution du problème n° 6204

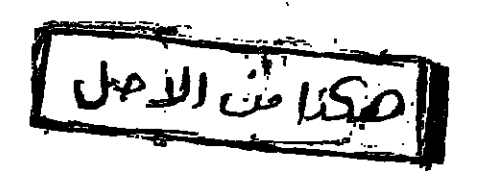
Horizontalement

I. Cardeuses. – II. Orient. Bu. – III. Mit. Bar. – IV. Paumée. Hé ! – V. Autrui. – VI. Ill. Ems. – VII. Moissines. – VIII. Erse. Tène. – IX. Nie. Bée. – X. Torve. Râ. – XI. St. Alênes.

Verticalement

1. Compliments. – 2. Aria. Loriot. – 3. Ritualiser. – 4. Dé. Mu. Se. Va. – 5. Entêtés. Bel. – 6. Ut. Ermite. – 7. Usnée. – 8. Ebahi. En. Ré. – 9. Sure. Oseras.

GUY BROUTY



SAMEDI 1er JANVIER

TF 1

15.10 **Téléfilm : K 9000.** De Kim Manners.
16.50 **Téléfilm : Outsiders, l'affrontement.** De Sharron Miller et Alan Shapiro.
18.20 **Série : Agence tous risques.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.**
20.45 **Variétés : Spécial Lagaf'.** Emission présentée par Lagaf' et Avec Michel Drucker, Lova Moor, Guy Lux, Thierry Roland, Chantal Ladesou, Denise Fabre...
22.25 **Divertissement : Une nuit à Monte-Carlo.** Avec Michael Jackson, Tina Turner, Rod Stewart, *Dr. Alban, Mylène Farmer, Eric* Clapton, Guns'n'Roses, Luciano Pavarotti, Zucchero, INXS, A-Ha, 2 Unlimited, Boys II Men, Claudia Schiffer...
23.50 **Journal et Météo.**
0.00 **Spectacle : Elle et Moi.** De et par Michel Boujenah.

FRANCE 2

15.10 **Tiercé, en direct de Vincennes.**
15.25 **Feuilleton : La Dynastie des Strauss.** (2e, 3e et 4e épisodes).
19.45 **INC.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
20.00 **Journal, Résumé du Rallye Paris-Dakar, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Divertissement : Les Folies en folie.** Présenté par Mireille Dumas *autour du spectacle d'Alfredo* Arias *Fous des folies.*
22.25 **Les Trophées des sports.** Emission en direct de la Plagne présentée par Patrick Chêne, Pierre Fulla, Claude Eymard, Patrick Knaff et Dominique Le Glou. Hommage aux victoires françaises, en présence de nombreuses vedettes du sport français. Duplex avec le Paris-Dakar.
23.50 **Journal et Météo.**
0.05 **Sport : La Nuit olympique.** Rétrospective de grands événements sportifs de l'année 1993. Patinage artistique : championnats du monde à Prague ; Handball : finale du championnat du monde ; Cyclisme : Paris-Roubaix ; Basket-ball : finale de la Coupe d'Europe ; Tennis de table : finale du championnat du monde ; Football : finale de la Coupe d'Europe des clubs champions ; Tennis : Finale de Roland-Garros ; Rugby : Afrique du Sud-France ; Cyclisme ; Tour de France ; Athlétisme : championnats du monde à Stuttgart ; Rugby : France-Australie.

FRANCE 3

15.25 **Jeu : Les Délires d'Hugo.**
16.25 **Théâtre : Un fil à la patte.** Pièce de Georges Feydeau, mise en scène de Pierre Mondy.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Notre jeunesse,* de Charles Péguy.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** *De 19.09 à 19.31, le journal* de la région.
20.05 **Journal du Rallye Paris-Dakar.** 5e étape : Agadir-Tan-Tan.
20.30 **Le Journal des sports.**
20.50 **Téléfilm : Papa veut que je t'épouse.** De Patrick Volson.
22.25 **Journal et Météo.**
22.55 ▶ **Téléfilm : Une histoire d'amour, Mistinguett.** De Michel Wyn, d'après une idée originale de Claude Fléouter.
23.55 **Documentaire : Tom et Jerry 50th Birthday Bash.** De Phil Roman (v.o.).
0.40 **Dessins animés : Soirée Tex Avery** (v.o.).

CANAL PLUS

14.03 **Téléfilm : Les Envoûtées de l' espace.** De Dan Curtis.
17.10 **Sport : Football américain.** (Buffalo Bills-New-York Jets, match de championnat de la NFL).

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 **Décode pas Bunny.**
18.55 **Série animée : Chipie & Clyde.**
19.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Magazine : Le Plein de super.**
20.30 **Téléfilm : La Reine du country.** De Joan Tewkesbury.
22.00 ▶ **Tout Eddy... la story.** Portrait d'Eddy Mitchell.
23.05 **Flash d'informations.**
23.10 **Documentaire : Belles et rondes à marier.**
0.00 **Magazine : Le Journal du hard.** Présenté par Philippe Vandel.
0.10 **Cinéma : Lady Vices.** Film français, classé X, de Michel Ricaud (1991).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **La Chronique de l'année 1993.** La rédaction de 8 1/2 fait le bilan (rediff.).
18.00 ***Magazine : Mégamix*** (rediff.).
19.00 **Série : Eric Sykes.** *Premier épisode d'une nouvelle série humoristique et britannique. Muet.*
19.25 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Mékong.
19.35 **Documentaire : Histoire parallèle.** *Emission spéciale. Les événements de l'année 1943 tels que les ont ressentis et analysés témoins ou historiens appartenant à chacun des pays alors belligérants. Union soviétique, Allemagne, Japon, Grande-Bretagne, Italie, France.*
20.27 **Chaque jour pour Sarajevo.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Feuilleton : Le Grand Bellheim.** De Dieter Wedel, avec Mario Adorf (4e épisode). *Lors d'une assemblée des actionnaires, Rotmann, qui est devenu majoritaire, reproche à Bellheim de ruiner l'entreprise avec son « équipe de vieillards ». Business, argent, coups bas, une saga qui a obtenu un immense succès en Allemagne.*
22.45 **Documentaire : Innisfree.** De José Luis Guerin. *En 1951, John Ford revient au pays de ses ancêtres, l'Irlande, pour tourner* l'Homme tranquille. *Quarante ans plus tard, le réalisateur catalan se rend sur les lieux du tournage, fouille la mémoire des habitants du village.*
0.05 **Cinéma d'animation : Snark.** Mexican Food, de Timour Lam ; Sunstone, d'Ed Emshwiller ; A l'heure de l'image, de Tony Hill ; Une image, de Lefj Marcussen ; The Kings of Siam, de Ged Haney.
0.35 **Documentaire : Jazz in the Night.** Junior Wells & His Blues Band, de Peter Sommer.

M 6

15.45 **Série : Jason King.**
16.40 **Série : Les Professionnels.**
17.35 **Série : Amicalement vôtre.**
18.30 **Série : Le Saint.**
19.15 **Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte. Spécial Canada.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes.**
20.45 **Téléfilm : Seule contre la drogue.** De Jeremy Kagan, avec Sophia Loren, Billy Dee Williams. *Une mère dont le fils a sombré dans la drogue décide de mener la guerre contre les trafiquants.*
23.30 **Téléfilm : Commando d'élite.** De William Friedkin, avec Joe Cortese, Jack Youngblood. *Une unité anti-terroriste tente de neutraliser un trafiquant de plutonium.*
1.00 **Six minutes premières.**
1.10 **Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique.** Spécial Pierre Perret.
22.35 **Atelier de création radiophonique** (rediff.)
0.05 **Clair de nuit.** L'ai-je bien ? ... (suite).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Soirée lyrique.** Une éducation manquée, opérette en un acte de Chabrier ; Fisch-Ton-Kan (paroles de Paul Verlaine, orchestration de Roger Delage) ; Vaucochard et fils (paroles de Paul Verlaine), par l'Ensemble Vocal et l'Orchestre du Collegium Musicum de Strasbourg, dir. Roger Delage.
23.00 **Maestro.** Erich Leinsdorf, par Anne-Charlotte Remond.
0.05 **Carrefour de la guitare.**

IMAGES

Lumignon

François Mitterrand était superbe en rallumeur de réverbères. Ses vœux présidentiels n'avaient pas pris une seule ride. L'année prochaine, comme les treize précédentes, on pourrait compter sur lui pour barrer la route au chômage, s'opposer aux licenciements sauvages, pourfendre les inégalités, donner le vivre et le couvert aux pauvres et du fil à retordre aux égoïstes.

La République des droits de l'Homme ne lésinerait plus sur *le droit d'asile. Elle* ne reculerait plus devant les fossoyeurs de la laïcité.

Notre Tonton vieillissait bien. Il avait même rajeuni. Sa détermination ne laissait plus aucun doute sur la pérennité de sa vigilance. Il avait d'ailleurs confirmé son altruisme de façon spectaculaire, quelques heures auparavant, en se portant en personne au chevet des inondés de l'Oise. Il y avait encore tant de grandes choses à accomplir en notre beau pays de France qu'il solliciterait un troisième mandat. Pas seulement pour le plaisir de continuer à faire équipe avec ce cher Edouard Balladur qu'il avait si bien – il tenait à le rappeler – *« choisi »*.

Demain, on allait changer la vie.

Bernard Kouchner, déjà revenu aux commandes du magistère humanitaire, était sublime en porteur de lanterne. En direct de Sarajevo, notre apôtre de la solidarité universelle proclamait la *« levée en masse de la colère »* contre tous les fanatismes. Son propre courroux était tellement enflammé qu'on voyait se dresser partout, face à l'obscurantisme, les bougies de l'espoir appelées *à la rescousse.* Il n'y en avait plus dans la cité martyre, faute de cire, mais il y en avait, grosses comme des cierges, sur le plateau de Christophe Dechavanne.

Dépassé par l'événement, le présentateur du journal télévisé de TF 1 osa s'interroger sur la portée de cette symbolique. Le pauvre n'avait pas compris que l'idéologie de la communication, devenue religion de la conciliation universelle, dispose désormais d'une puissance magique. Demain, ces millions de petites flammes arrêteraient les obus serbes.

On mit un lampion sur le rebord de la fenêtre.

L'abbé Pierre, en direct de Normandie, était pathétique en croisé de la générosité. La bougie intérieure du saint homme flamboyait comme un soleil. Son dialogue avec son jeune disciple Bernard eut des accents bibliques. Le moment était venu de tourner les pages roses des Evangiles pour *« cogner »* sur les méchants. On allait enfin passer aux actes.

Notre honneur était sauf et la coupe de l'émotion pleine. On s'en alla gravement la vider en réveillonnant aux chandelles.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 2 JANVIER

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur** (et à 4.30).
6.30 **Club mini Zig-Zag.**
7.10 **Club Dorothée Noël.**
8.05 **Le Disney Club.**
10.30 **Magazine : Auto Moto.** Formule 1 : rétrospective et actualité ; Concours : élection de la plus belle voiture de l'année.
11.05 **Série : Chips.**
11.58 **Météo** (et à 12.23).
12.00 **Jeu : Millionnaire.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.53 **Météo, Trafic infos et Journal.**
13.20 **Série : Hooker.**
14.10 **Série : Arabesque.**
15.00 **Série : Enquêtes à Palm Springs.**
15.55 **Série : Starsky et Hutch.**
16.45 **Divertissement : Vidéo gag.**
17.00 **Disney Parade.** Marsupilami ; Le Noël à l'unisson.
18.10 **Des millions de copains.**
19.10 **Série : Agence tous risques.**
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Cinéma : Triplex.** ■ Film français de Georges Lautner (1990). Avec Patrick Chesnais, Cécile Pallas, François-Eric Gendron.
22.20 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.30 **Cinéma : Joyeux Noël, bonne année.** ■■ Film franco-italien de Luigi Comencini (1989). Avec Michel Serrault, Virna Lisi, Consuelo Ferrara.
0.15 **Journal et Météo.**
0.20 ***Concert :*** **Orchestre Paul Kuentz.** *Stabat Mater,* de Dvorak.
1.50 **TF 1 nuit** (et à 2.25, 3.25, 4.25).
2.00 **Documentaire : Embarquement porte n° 1.** Istanbul.
2.35 **Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.** La rivière enchantée.
3.35 **Documentaire :** ***La Pirogue.***
4.55 **Musique.**
5.05 **Documentaire : Histoires naturelles.** Tous en Seine.

FRANCE 2

6.00 **Documentaire : Planète des animaux.** Les chasseurs des plaines.
6.50 **Dessin animé.**
7.00 **Debout les petits bouts.** Lapin bleu ; Michel Vaillant ; Nouveaux Popeye ; Robert dans la bouteille ; Chip et Charly ; Le Livre de la jungle.
8.45 **Connaître l'islam.**
9.15 **Emission israélite.**
9.30 **Source de vie.**
10.00 **Agapè.** Tes père et mère honoreras : débat sur la famille.
11.00 **Messe.** Célébrée avec la communauté des dominicains du couvent Saint-Jacques à Paris 13e.
11.55 **Le Jour du Seigneur.** Raconte.

12.00 **L'Heure de vérité** (et à 2.45). Magazine présenté par François-Henri de Virieu. Invité : Alain Lamassoure, ministre délégués aux affaires européennes.
12.55 **Loto, Journal, Météo et Point route.**
13.25 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec Dee Dee Bridgewater.
14.50 **Série : L'Equipée du Poney Express.**
15.40 **Dimanche Martin** (suite). L'Ecole des fans, avec les papys et les mamies ; Ainsi font, font, font.
17.15 **Documentaire : La Mer des chansons ou le Pays des Dongs.** De Simon Pradinas et Yann Layma. *Les Dongs : un peuple qui vit en autarcie dans une vallée retirée de Chine.*
18.15 **Magazine : Stade 2.** Rétrospective : les dix plus beaux paniers, les dix plus beaux buts, les dix plus beaux essais ; Football ; Basket-ball : Dijon-Limoges ; Ski alpin ; Automobile : Paris-Dakar-Paris, en direct du sud marocain ; Cyclocross ; Hockey sur glace : Tournoi de Noël ; Omnisport : Trophée des champions ; Patinage artistique : Gala de l'An à Méribel.
19.25 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal, Résumé du Rallye Paris-Dakar, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Présumé innocent.** □ Film américain d'Alan J. Pakula (1990). Avec Harrison Ford, Brian Dennehy, Raul Julia.
23.00 **Cinéma : Hors la vie.** ■■ Film franco-italo-belge de Maroun Bagdadi (1990). Avec Hippolyte Girardot, Rafic Ali Ahmad, Hussein Sbeity.
0.35 **Journal et Météo.**
0.55 **Danse : Roméo et Juliette.** De Serge Prokofiev, chorégraphie d'Angelin Preljocaj avec Nicolas Dufloux, Pascale Doye, le ballet et l'orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano.
2.15 **Journal du Rallye Paris-Dakar.**
3.40 **Magazine : Stade 2** (rediff.).
4.45 **24 heures d'info.**
5.00 **Série : Ma fille, mes femmes et moi.**

FRANCE 3

7.15 **Bonjour les petits loups.** Les Moomins ; Pingu ; Souris, souris ; Les Histoires du père Castor.
8.00 **Les Minikeums.** Le Cristal magique ; Denver le dernier dinosaure ; Raconte-moi une chanson : Au clair de la lune ; Jeu : les Mondes fantastiques ; Les Inventures des *Minikeums ; Microkids.*
10.30 **Magazine : D'un soleil à l'autre.** Présenté par Jacques Mailhot. Reportage : Jacques Ribourel, un patron de l'immobilier qui s'est découvert une nouvelle passion, le vin.
11.00 **Magazine : Mascarines.** Présenté par Gladys Says.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Danse : Giselle.** Hommage à Rudolf Noureev. Ballet d'Adolphe Adam, d'après le livret de Vernoy de Saint-Georges, Théophile Gautier et Jean Coralli. Chorégraphie de Stanley Dorfman et Rudolf Noureev. Avec Rudolf Noureev, Lynn Seymour, Monica Mason, Youri Vamos, les membres du Ballet de l'Opéra de l'Etat de Bavière, *l'Orchestre philharmonique de* New-York, dir. David Coleman.
14.25 **Téléfilm : Le Fleuve de l'oubli.** De Scott Swanton, avec George C. Scott, Hector Elizondo. *Max laisse péricliter son magasin de bricolage...*
16.00 **Magazine : Sports dimanche.** A 16.05, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 16.15, Patinage artistique : gala de l'An à Méribel.
18.15 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Rallye Paris-Dakar.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Journal du Rallye Paris-Dakar.** 6e étape : Tan-Tan-Dakhla.
20.50 **Téléfilm : Les Carnassiers.** D'Yves Boisset, d'après le roman de Guy Lagorce, avec Wadeck Stanzack, Catherine Wilkening. *Combats truqués et chantage dans le monde de la boxe.*
22.25 **Journal et Météo.**
22.55 **Documentaire : Planète chaude.** Présenté par Bernard Rapp. La Transamazonienne, de Bernard Giraudeau. 2. Le Rêve blanc inachevé. *Une route de 4 500 kilomètres à travers l'Amazonie : l'acteur devenu cinéaste poursuit son voyage.*
23.45 **Cinéma : Le Dernier Tango à Paris.** ■■■ Film franco-italien de Bernardo Bertolucci (1972). Avec Marlon Brando, Maria Schneider, Jean-Pierre Léaud (v.o.).

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.25 **Décode pas Bunny.**
8.20 **Série animée : Chipie & Clyde.**
8.25 **Clip des vœux 1994** (et à 9.24, 10.45, 15.18, 22.57).
8.30 **Documentaire : Jean Poiret, un prince sans rire.** De Jean-Luc Seigle et Gilles Nadeau.
9.25 **Cinéma : Voyage à Rome.** ■ Film français de Michel Lengliney (1992). Avec Gérard Jugnot, Suzanne Flon, François Périer. *Comédie de boulevard.*
10.50 **Cinéma : Quoi de neuf, Bob ?** □ Film américain de Frank Oz (1991). Avec Bill Murray, Richard Dreyfuss, Julie Hagerty. *Comédie à grimaces.*

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
13.30 **Magazine : Spécial Zérorama.** Présenté par Karl Zéro.
14.00 **Téléfilm : En selle pour le passé.** De Michael Winterbottom, avec Haydn Gwynne, Clive Merrison. *Une jeune scientifique remonte le temps en compagnie d'un petit malfrat... sur une puissante moto.*
15.20 **Tout Eddy... la story.** Portrait d'Eddy Mitchell.
16.25 **Dessin animé : Les Simpson.**
16.50 **Spectacle : Pierre Palmade.** Passez me voir à l'occasion, enregistré à La Cigale.
18.00 **Cinéma : Tito et moi.** ■ Film franco-serbe de Goran Markovic (1992). Avec Dimitrie Vojnov, Lazar Ristovski, Anica Dobra. *Comédie satirique sur les méfaits du culte de la personnalité.*

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.40 **Flash d'informations.**
19.45 **Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana.
20.35 **Cinéma : Retour à Howards End.** ■■ Film britannique de James Ivory (1991). *Avec Anthony* Hopkins, Emma Thompson, Vanessa Redgrave.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Football ; Boxe.
1.30 ▶ **Cinéma : Chéri-Bibi.** ■■ Film franco-italien de Marcel Pagliero (1955). Avec Jean Richard, Raymond Bussières, Danièle Godet.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

16.55 **Feuilleton : Le Grand Bellheim** (3e épisode, rediff.).
19.00 **Court métrage : L'Emigrant.** De Charles Chaplin.
19.25 **Documentaire : Palettes.** D'Alain Jaubert. Le sourire et l'*entrelacs. Léonard* de Vinci.
19.55 **Documentaire : Images d'une ville.** Madrid, de Harald Jung. *Où en est l'Espagne culturelle après le grand mouvement qui a marqué la période postfranquiste, appelé la Movida ?*
20.28 **Chaque jour pour Sarajevo.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Saint-Germain-*des-Présents.*** Soirée conçue par Jean-Christophe Averty.
20.41 **Documentaire : Saint-Germain-des-Présents, avant...** *Le Paris de Jarry, Picasso, Prévert ou Mouloudji...*
21.10 **Cinéma : Rendez-vous de juillet.** ■■ Film français de Jacques Becker (1949). Avec Daniel Gélin, Bernard Lajarrige, Roger Moulin.
22.45 **Documentaire : Saint-Germain-des-Présents, pendant...** *Le Paris des clubs de jazz, où se pressent Bud Powell, Dizzy Gillespie, Boris Vian, Sartre... Suite.*
23.15 **Documentaire : Boris Vian.**
0.20 **Documentaire : Saint-Germain-des-Présents, après...** *Sartre, Isidore Isou, la « gidouille » du père Ubu...*

M 6

8.55 **Téléfilm : Un singe à la maison.** De Robert Lewis.
10.35 **Magazine : Ciné 6.**
11.05 **L'Invasion des jeux vidéos.** Emission présentée par Mac Lesggy.
11.25 **Magazine : Turbo** (rediff.).
12.00 **Les Petites Pièces montées.**
12.30 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
13.00 **Série : Brigade de nuit.**
13.50 ***Documentaire :*** **Michael Jordan, phénoménal.**
14.40 **Série : Les Champions.**
15.25 **Magazine : Fréquenstar.** Philippe Lavil.
16.25 **Série : L'Exilé.**
17.10 **Téléfilm : Le Comte de Monte-Cristo.** De David Greene.
18.55 **Série : Flash.**
19.54 ***Six minutes d'informations,*** **Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Sport 6** (et à 0.50).
20.45 **Téléfilm : Ben n'aura jamais dix ans.** De Mike Robe.
22.25 **Magazine : Culture pub.** Il y a vingt ans, 1974.
22.55 **Cinéma : La Dernière Etreinte.** □ Film italien de Riccardo Sesani (1987).
0.15 **Informations : Six minutes première heure.**
0.25 **Magazine : Métal express.** Alice in Chains, Therapy, Iggy Pop.
1.00 **Boulevard des clips** (et à 6.00).
2.00 **Rediffusions.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Paroles du dedans (version courte) essais de voies – Moments de radio.
22.35 **Musique : Concert** (enregistré au XIIIe Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron, le 4 août 1993) : Nelson Freire, piano, et l'Orchestre philharmonique de Novosibirsk.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (donné le 15 décembre salle Olivier-Messiaen à Radio-France) : musique traditionnelle, Dariush Tala'i, tar et setar.
21.30 **Voix souvenirs.** Par Henri Goraieb. Irma Kolassi et Karl Schmitt-Walter. Poème de l'amour et de la mer, de Chausson ; *Die Mainacht,* Minnelied, Standchen, de Brahms ; Widmung, de Schumann ; Tannhauser (extrait), de Wagner ; Standchen op. 17 n° 2, de R. Strauss ; Heimweh, de Wolf.
22.30 **Mille et une nuits...**
0.05 **Atelier.** Par Janine Cholet

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Compteur

A New-York, le piéton curieux dispose d'une information en temps réel sur la criminalité grâce à un grand panneau lumineux installé à Manhattan. Constamment mis à jour, il fournit, depuis l'aube du 1er janvier, deux chiffres-clés : celui du nombre des personnes tuées par des armes de poing et celui du nombre d'armes détenues par la population.

L'idée est venue d'un homme riche dont le jeune frère fut tué, naguère, par un quidam qui avait pu acheter un revolver comme on achète un tube de pâte dentifrice ou une crème glacée. Dans un pays où les médias, apparemment, s'intéressent plus aux relations sexuelles hors mariage des uns et des autres qu'au petit et au grand commerce de la mort, il se trouvera peut-être des gens pour juger l'idée obscène.

A l'heure des vœux, on peut souhaiter à l'Amérique que les compteurs tournent moins vite que prévu. Mais celui des victimes ne sera jamais remis à zéro.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DATES

Truffaut contre la «qualité» française

Dans le numéro de janvier 1954 des *Cahiers du cinéma*, le jeune François Truffaut lance son manifeste contre *«une certaine tendance du cinéma français»*. Il dénonce *«la tradition de qualité»*, *«le réalisme psychologique»* et fait une critique en règle des scénaristes-adaptateurs d'œuvres littéraires (le *«système Aurenche et Bost»*). Trois ans plus tard, Truffaut réalise *les Mistons* et *l'Express* lance une enquête : *«La nouvelle vague arrive»* .

Livres politiques, par André Laurens : «Produits du terroir» *(page 2)*.

INTERNATIONAL

La Suisse critique l'expulsion des Iraniens

Le gouvernement de Berne a vivement réagi après la décision française d'expulser vers Téhéran deux Iraniens réclamés par la justice suisse. Les autorités helvétiques dénoncent *«une violation flagrante du droit international»*, tout en affirmant que l'affaire *«est considérée comme close»* *(page 4)*.

Loin des capitales : entre République tchèque et Slovaquie, Lanzhot-Khuty : la frontière de l'amertume *(page 4)*.

Vancouver aux portes de l'Asie

Depuis l'Exposition internationale de 1986, Vancouver est devenue une ville cosmopolite, ouverte sur l'Asie. Lieu privilégié de l'immigration et des investissements asiatiques, la cité canadienne a moins souffert de la récession que le reste du pays *(page 5)*.

COMMUNICATION

La plume et la balance

D'une émission télévisée, *«Le glaive à la balance»*, présentée par Charles Villeneuve, réalisée avec une équipes de journalistes, a été tiré un livre du même nom. Qui en est l'auteur? Charles Villeneuve ou les enquêteurs? *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

La francisation des noms en question

Leur nom, arabe ou juif, a été francisé quand ils étaient enfants. Devenus adultes, ils contestent cette «fausse identité» et se heurtent à la rigidité de l'administration française *(page 7)*.

CULTURE

Haïti : l'art attend le retour d'Aristide

Le marché de l'art haïtien s'est effondré avec l'embargo. Certains artistes se sont exilés, d'autres remettent en question leur œuvre, après l'euphorie des années 80. Tous attendent le retour de la démocratie. *(page 9)*.

ÉCONOMIE

IBM : mort de Thomas Watson Junior

Fils du fondateur d'IBM, Thomas Watson junior a transformé l'entreprise pour en faire un géant incontesté de l'informatique. Il est mort, vendredi 31 décembre, à l'âge de soixante-dix-neuf ans *(page 11)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier «Radio-télévision» folioté de 1 à 40

Demain

L'économie

Ecrasée par un endettement croissant, la SNCF cherche toujours l'équilibre financier. Elle est aujourd'hui contrainte à une stratégie de repli : suppressions d'emplois et élagage des activités déficitaires. Également dans ce numéro, un bilan des marchés financiers en 1993.

Le numéro du «Monde» daté samedi 1er janvier 1994a été tiré à 387 637 exemplaires

Après les succès électoraux des ultranationalistes

Boris Eltsine courtise l'armée

Après le bon résultat obtenu aux législatives du 12 décembre par le dirigeant ultranationaliste Vladimir Jirinovski auprès des militaires, le président Eltsine cherche à s'acquérir les bonnes grâces de l'armée, dont il a besoin pour asseoir ses nouveaux pouvoirs.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Indésirable dans le reste de l'Europe, Vladimir Jirinovski est rentré passer le Nouvel An à Moscou, où il a fait dire aux journalistes qu'il ne les verrait pas avant les *«entretiens politiques»* auxquels il entend désormais se consacrer. La presse russe, après avoir longuement disséqué les raisons de son succès, semble retenir son souffle en prévision de ce que lui réserve l'entrée au Parlement d'un démagogue auquel personne ne dénie du talent.

Quant au Kremlin, s'il lance des consignes pour qu'on ignore le chef du parti «libéral-démocrate», il ne peut – et n'a guère l'intention de le faire – suivre lui-même ses propres instructions. N'est-il pas apparu que le «vote Jirinovski» fut dominant dans l'armée, et même majoritaire parmi ces troupes d'élite sur lesquelles compte Boris Eltsine pour asseoir tous ses nouveaux pouvoirs légitimés par la Constitution?

Le ministre de la défense, Pavel Gratchev, s'est ainsi appliqué, à la veille du «pont» de quatre jours qui marque ici le Nouvel An, à démentir les informations sur le vote en faveur de M. Jirinovski dans l'armée, quitte à contredire Boris Eltsine et à suggérer que le président est encore une fois mal informé : *«Personne ne peut savoir comment ont voté les militaires, ils ont eu droit au secret du vote comme tous les citoyens»*, a-t-il dit. Pour ajouter aussitôt qu'on sait par contre *(«des sondages ont été menés»)* qu'ils ont voté à 74 % pour la Constitution... Pour sa part, le président Eltsine avait reconnu que *«30 % des militaires ont voté pour Jirinovski»*, soulignant que *«cela est déjà trop»* et que des *«mesures vont être prises»*.

Parmi ces mesures, la presse avait parlé d'une subordination directe de l'état-major de la défense au président, comme cela vient d'être ordonné en ce qui concerne, successivement, l'ex-KGB, le comité qui doit superviser les médias et les garde-frontières (retirés jeudi à l'autorité de l'ex-KGB). Mais le ministre Gratchev, qui fut critiqué par Boris Eltsine pour son refus d'ordonner lui-même l'assaut du Parlement, a affirmé, mercredi, que personne n'a songé à lui retirer le contrôle de son état-major et qu'il s'agissait de désinformation malveillante.

Des effectifs qui ont fondu «naturellement»

Le même désordre a régné autour d'une réunion, tenue le lendemain, de la direction collégiale du ministère de la défense : selon une information de l'agence Itar-Tass, elle aurait abouti au licenciement d'une quarantaine de généraux qui siégeaient à l'ex-département des commissaires politiques de l'armée. Le service de presse du ministère a pour sa part annoncé qu'elle aurait seulement *«étudié la réorganisation des structures éducatives»* de l'armée, *«après s'être penchée sur les problèmes de sécurité des vols de l'armée de l'air»*...

Signe, pour le moins, que rien n'est encore réglé entre Boris Eltsine et son armée. Celle-ci était déjà réticente, globalement, à intervenir dans les conflits intérieurs du pays; elle a largement subi comme une humiliation l'assaut du Parlement auquel elle n'a pas vraiment participé mais pour lequel elle fut décorée en la personne de son ministre. Et elle n'a guère apprécié, non plus, de voir désormais son rôle d'auxiliaire des forces de répression inscrit dans la nouvelle doctrine de défense, signée par Boris Eltsine après la crise des 3 et 4 octobre.

Pourtant, Boris Eltsine n'avait pas attendu le succès de Jirinovski aux élections du 12 décembre pour multiplier les gestes de bonne volonté à l'égard des militaires. Il a, entre autres, périodiquement relevé les soldes, s'est engagé à relancer certaines industries militaires et a récemment signé un oukaze supprimant les sursis pour les élèves des écoles techniques.

Le refus des jeunes Russes de servir dans une armée qui traîne sa misère post-soviétique est un des gros problèmes de l'état-major. On a pu ainsi entendre le ministre de la défense annoncer que le Parlement dissous *«avait fait une erreur»* quand il a décidé, en son temps, de réduire à 1,5 million d'hommes les effectifs de l'armée. Un pays *«aussi vaste»* doit en compter au moins 2,1 millions, a dit Pavel Gratchev, en affirmant que ses effectifs actuels ont été *«réduits»* à 2,23 millions. Or, le même jour, son premier adjoint, le chef d'état-major Mikhaïl Kolesnikov, reconnaissait que, en réalité, *«la réduction naturelle des effectifs de l'armée dépasse sa réduction planifiée»*. Ce qui veut dire que le chiffre réel est inférieur aujourd'hui de plusieurs centaines de milliers à celui cité par son ministre.

La situation s'améliorerait cependant sur ce plan, selon son adjoint, grâce au décret de Boris Eltsine sur les sursis et au recours à des contractuels : la Russie doit se donner les moyens de faire respecter ses intérêts chez tous ses voisins, voire au-delà *(lire ci-dessous)*.

Cette conversion de la «jeune démocratie» eltsinienne à des idées qu'approuvent en premier lieu les électeurs de M. Jirinovski (mais aussi bien tous ceux de la mouvance «slavophile» d'un Soljénitsyne) ne lui suffit pourtant pas, ou pas encore, à s'attirer la bienveillance de l'armée. Et moins encore, sans doute, celle de l'ex-KGB. La loyauté du ministère de la sécurité lors de la crise d'octobre était déjà des plus douteuses et sa récente *«dissolution»* (*le Monde* du 22 décembre 1993) ne devrait guère améliorer les choses : son chef, Nikolaï Golouchko, qui doit présenter avant le 6 janvier à Boris Eltsine un plan d'auto-épuration agrémenté d'une baisse d'un tiers des effectifs, a déjà publiquement dénoncé la *«brutalité»* de cette réforme.

Comment espérer, alors, que les militaires et les autres services sensibles d'une «grande puissance», minée par des pratiques illégales d'ampleur sans précédent, se sentent le cœur à servir cet appareil qui s'apprête à les régenter? Qui doit grossir au fil des oukazes faisant passer *«sous contrôle direct du président»*, si ce n'est encore l'armée entière, du moins ses régiments d'élite, les garde-frontières, le KGB, les médias et tout ce qui risque encore de suivre ce chemin avant l'ouverture du Parlement prévue le 11 janvier. Au point que, débordant du Kremlin, cet appareil, dont rien ne filtre dans la presse, aurait prévu de s'installer dans les bâtiments de la Vieille Place, près du Kremlin... là où siégeait en son temps le Comité central du Parti communiste.

SOPHIE SHIHAB

Le président promet de défendre «avec encore plus de fermeté» les Russes de l'étranger

Boris Eltsine s'est engagé dans son message de Nouvel An, vendredi 31 décembre, à défendre plus fermement en 1994 les intérêts des vingt-cinq millions de Russes résidant à l'étranger, dont la plupart vivent dans les anciennes Républiques de l'ex-URSS. *«Mes chers compatriotes, vous êtes inséparables de nous et nous sommes inséparables de vous. Nous sommes unis et nous le resterons»*, a assuré le président russe dans une brève allocution télévisée.

«Nous vous défendons et nous vous défendrons, vous et vos intérêts, ainsi que nos intérêts communs, grâce à la loi et à notre solidarité. Durant l'année 1994, nous le ferons avec encore plus d'énergie et de fermeté», a précisé Boris Eltsine.

La défense des Russes de l'extérieur est l'un des principaux thèmes du programme du dirigeant ultranationaliste, Vladimir Jirinovski, dont le Parti libéral-démocrate est arrivé en tête aux législatives du 12 décembre. – *(Reuter.)*

Enquête aux Pays-Bas sur le banquier de M. Jirinovski. – Le ministère néerlandais des finances va enquêter sur les agissements de la société néerlandaise de conseil en placements financiers, Global Money Management Trust (GMMT), accusée, jeudi 30 décembre, par la banque centrale de Russie d'opérations illégales dans ce pays, a indiqué, vendredi, un porte-parole du ministère à La Haye. Ce dernier a refusé de dire si l'investigation porterait sur les liens présumés entre la GMMT et le dirigeant ultra nationaliste russe, Vladimir Jirinovski (*le Monde* du 31 décembre). – *(AFP.)*

Une proposition des Etats-Unis à leurs alliés

La France propose de mettre certaines forces de l'OTAN à la disposition de l'UEO

Le Pentagone et le département d'Etat américain ont remis à leurs alliés, dont les Français, un document de huit pages en vue d'instituer de nouvelles formules de forces en Europe – baptisées Combined Joint Task Forces ou CJTF – qui aboutiraient à placer sous les ordres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et pour des missions spécifiques des éléments de commandement relevant à l'origine de l'OTAN. Pour la première fois, les Etats-Unis accepteraient, dans ces conditions, que des unités de l'Alliance atlantique, y compris des détachements américains, soient soumises à un contrôle direct de l'UEO en dehors de la chaîne traditionnelle des commandements intégrés de l'OTAN. C'est, disent les partisans de ce projet, la reconnaissance par Washington de l'existence d'une identité européenne de défense.

Au départ, le nouveau concept des CJTF a été avancé, il y a plusieurs semaines, par Les Aspin avant de quitter le poste de secrétaire américain à la défense. Mais le mémorandum adressé aux alliés est tout récent. Il est vraisemblable que le fait que l'ancien commandant suprême des forces alliées en Europe, le général John Shalikashvili, soit devenu entre-temps chef d'état-major interarmées aux Etats-Unis a accéléré le cours des réflexions de part et d'autre de l'Atlantique.

De passage à Paris, en décembre, le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Woerner, a eu l'occasion d'exposer le sujet à des parlementaires français. Depuis, des conversations exploratoires, au niveau des experts, ont eu lieu, auxquelles se sont associés des responsables du ministère français de la défense. Ce concept devrait être davantage précisé au prochain «sommet» de l'OTAN, le 10 janvier, à Bruxelles.

La proposition américaine de CJTF repose sur l'idée qu'on peut créer *«des forces séparées, mais non séparables»*, c'est-à-dire qu'on peut former – sur mesure, en quelque sorte – des unités multinationales *(combined)* et interarmées *(joint)* constituées à partir de forces qui relèvent du commandement intégré de l'OTAN et d'autres forces qui n'en dépendent pas.

L'objectif poursuivi est de mettre à la disposition de l'UEO des moyens de l'Alliance atlantique – sous la forme d'équipements de commandement, de soutien, de transmissions ou sous la forme d'infrastructures, voire de troupes elles-mêmes – pour des interventions de crise dans lesquelles l'OTAN n'agirait pas mais où l'UEO aurait la responsabilité.

Une identité européenne de défense

Il s'agit de missions spécifiques – maintien ou rétablissement de la paix, action humanitaire, par exemple – pour lesquelles la chaîne classique du commandement intégré (ce qu'on appelle le SACEUR, ou Commandement suprême des forces alliées en Europe) serait hors circuit. Toutes comparaisons gardées, c'est une formule assez semblable à celle qui est appliquée en ex-Yougoslavie, où les états-majors de la FORPRONU contrôlent des moyens de planification de l'OTAN, et en Adriatique, où l'UEO agit avec des moyens de l'OTAN pour la surveillance de l'embargo décrété par l'ONU.

A ses interlocuteurs français, M. Woerner a expliqué que ce concept des CJTF souligne que les Américains sont sur la voie de se faire de plus en plus à la perspective d'une identité européenne de sécurité telle que l'a définie le traité de Maastricht et telle qu'elle pourrait s'incarner dans une UEO appelée à devenir le «pilier européen» de défense en complément, et non en rival, de l'OTAN.

Pour l'heure, les Français étudient la formule qui semble rencontrer une certaine adhésion de l'Allemagne, de l'Espagne, de la Belgique et de l'Italie, mais qui paraît moins satisfaire les spécialistes en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Norvège et au Danemark. En effet, la crainte, chez la plupart des Européens les plus atlantistes, est que le projet ne présage un désengagement américain à terme avec, dès 1995, une limitation entre 75 000 et 100 000 du nombre des GI stationnés en Europe.

En France, la réflexion en cours s'accompagne d'une autre évolution déjà constatée dans les esprits. Pour la première fois depuis 1966, date de son retrait des commandements militaires intégrés, la France envisage une participation, sous conditions, de son ministre de la défense et de son chef d'état-major des armées à certaines instances de l'OTAN. Ce serait le cas du Conseil de l'Alliance (et non du comité des plans de défense), pour le ministre, et du comité militaire, pour le chef d'état-major.

La France y met encore une série de préalables, à savoir que l'ordre du jour ait son agrément et qu'il y soit question de circonstances dans lesquelles les forces françaises seraient impliquées. Cette participation se ferait au cas par cas et elle requérait auparavant que l'OTAN ait opéré la mutation profonde qui s'impose, selon la France, depuis le démantèlement du pacte de Varsovie.

JACQUES ISNARD

